4 JANVIER 1953

Illinois Wesleyan University Library

N° 380 - 100 FRANCS

ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

ANS
CE
UMÉRO

★

NOUVEAUX
PRINCES
L'ÉGLISE

es cérémonies
Rome et de Paris

IEWS EXCLUSIVES
.N. S.S. FELTIN
ET GRENTE

★

LES
TS D'HIVER
ÉMOCRATISENT

★ ★ ★

TE SEMAINE

NOTRE
ÉMENT LITTÉRAIRE :
SELLE AVEC
CHO VILLA »
n de JEAN CAMP

Mlle Hélène Perdrière, la charmante pensionnaire de la Comédie-Française, qui a remporté salle Luxembourg un grand succès dans «M. Le Trouhadec saisi par la débauche », la pièce de Jules Romains.

Phot. « France-Illustration » (Pierre Bizet).

(VOIR PAGES 134 ET 135)

★ ★ ★ EXIGEZ LA MARQUE ★ ★ ★ IMPRESSIONS DE LYON ★ ★ ★ SUR LISIERES ★ ★ ★

MARQUE DEPOSEE ★ ★ ★ EXIGEZ LA MARQUE ★ ★ ★ IMPRESSIONS DE LYON ★ ★ ★ SUR LISIERES ★ ★ ★ MARQUE DEPOSEE

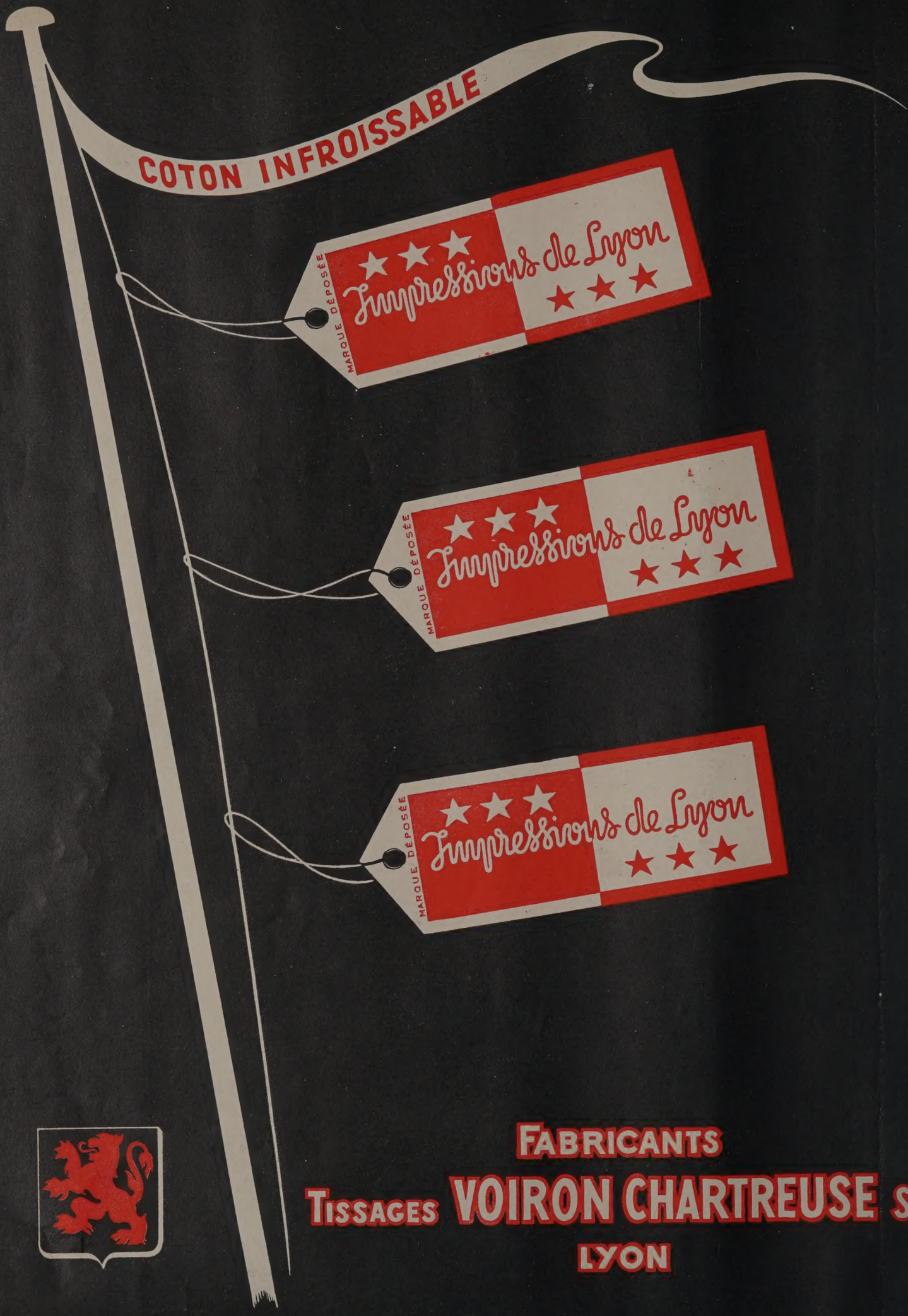

FABRICANTS

TISSAGES **VOIRON CHARTREUSE** S.A

LYON

★ ★ ★ EXIGEZ LA MARQUE ★ ★ ★ IMPRESSIONS DE LYON ★ ★ ★ SUR LISIERES ★ ★ ★

POUR AVOIR TOUJOURS DES FLEURS

Pub. Léon Burg.

★

LES COLIS PUBLICITAIRES que nous présentons sont composés de variétés sélectionnées de tout premier ordre, parfaitement étiquetées. Ils sont expédiés franco de port et d'emballage à domicile dans toute la France continentale. Ces colis peuvent être expédiés aux colonies et à l'étranger sous emballage spécial, port en plus. Chaque colis est accompagné d'une notice explicative de culture. Ils sont indivisibles et aucune modification ne pourra leur être apportée. Paiement par chèque postal ou mandat ordinaire à la commande.

COLIS A P
(Perfection)

10 superbes rosiers nains à grosses fleurs remontants en 10 variétés extra, tous coloris, donnant des roses de mai à novembre.
1.260 francs franco domicile.

COLIS C P
(Vase fleuri)

12 plantes vivaces donnant des fleurs à couper de mai à novembre, comprenant :

1 aster	1 iris germanica
1 ancolie	1 Leucanthemum (gde marg.)
1 chrysanthème viv.	1 lupin
1 gaillarde	1 œillet mignardise
1 gypsophile	1 phlox decussata
1 heuchera	1 violette à longue tige

920 francs franco domicile.

COLIS B P
(Façade fleurie)

6 rosiers grimpants, réellement décoratifs, de grande classe, pour façades, pergolas, treillages, etc., dont : 1 grenat noir, 1 blanc de neige, 1 corail doré, 1 jaune primevère, 1 rouge écarlate, 1 rose vif.
1.370 francs franco domicile.

COLIS D P
(Exposition)

Ce colis comprend :
3 dahlias cactus dont 1 violet pétunia, 1 mauve, 1 rose carminé.
3 dahlias décoratifs dont 1 blanc pur, 1 jaune vif, 1 rouge géranium.
860 francs franco domicile.

Pépinières et Roseraies BACHELIER-CHARVOT S 18
200 hectares en cultures CHATEAUROUX (Indre)
Chèques postaux : LIMOGES 277-62

Les PRATICONFORTS

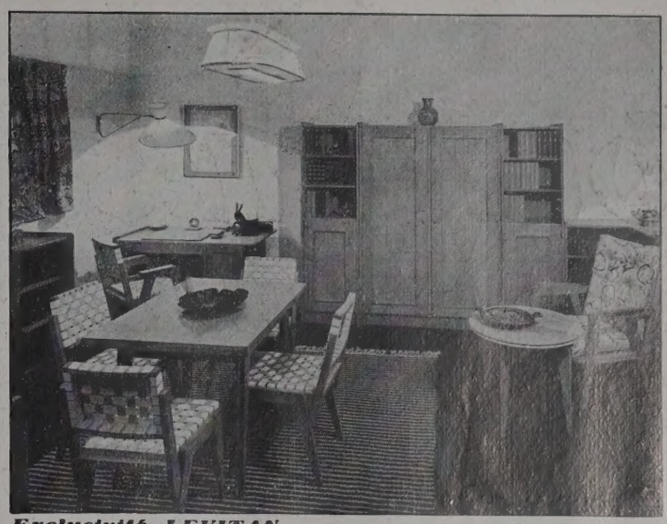

Exclusivité **LEVITAN**

A la fois pratiques et confortables, ces meubles à éléments interchangeables permettent toutes les combinaisons selon l'espace disponible.

Catalogue gratuit n° 87 sur demande

LARGES FACILITÉS DE PAIEMENT

LEVITAN - 63, Bd Magenta - PARIS

Apprenez l'ANGLAIS tel qu'on le parle en ANGLETERRE

Aucun livre ne peut vous apprendre à parler une langue étrangère correctement. Vous devez entendre parler les gens du pays même. Autrefois un séjour coûteux à l'étranger était indispensable. Maintenant, grâce à LINGUAPHONE, vous pouvez, dans des conditions accessibles à tous, apprendre une langue étrangère tout en restant chez vous, aussi facilement qu'un bébé apprend sa langue maternelle, d'abord en écoutant, ensuite imitant, enfin parlant.

La Méthode LINGUAPHONE d'enseignement par disques, vous met directement en contact avec des professeurs qui vous parlent dans leur propre langue. Vous apprenez aussi vite que vous le désirez, vous répétez les leçons aussi souvent que vous en avez besoin, vos professeurs étant toujours là pour vous guider. Dès le début, vous vous trouvez transporté dans l'ambiance de la vie du pays même et 60 heures suffisent pour que vous puissiez participer à des conversations pratiques.

Il est facile et rapide d'apprendre une langue étrangère avec LINGUAPHONE et c'est un passe-temps des plus amusants.

COURS EN 29 LANGUES
ANGLAIS - ALLEMAND - ESPAGNOL
HOLLANDAIS - ITALIEN - HÉBREU
PORTUGAIS - RUSSE - ARABE - ETC.

préparés par
200 PROFESSEURS
utilisés par
15.000 ÉCOLES
adoptés par
1.500.000 ÉLÈVES

DÉMONSTRATION GRATUITE

Si vous êtes à Paris venez prendre une "leçon démonstration" sans engagement et sans frais. Tous les jours (Samedi et lundi compris) de 8 h.30 à 12 h.30 et de 14 h. à 19 h.

INSTITUT LINGUAPHONE
12, Rue LINCOLN (Champs-Élysées) PARIS-8e

GRATUIT!

Demandez cette nouvelle brochure illustrée, offerte gracieusement. Vous y trouverez tous détails sur l'étonnante méthode LINGUAPHONE et l'offre exceptionnelle d'un essai gratuit de 8 jours, dans la langue de votre choix. Ecrivez dès aujourd'hui en postant ou recopiant le coupon ci-dessous.

DEMANDEZ L'ESSAI GRATUIT
INSTITUT LINGUAPHONE (Dépt. R. 43)
12, Rue LINCOLN (Ch.-Élysées), **PARIS-8e**

Veuillez m'envoyer gratuitement votre plaquette de 28 pages sur LINGUAPHONE et les détails pour faire un essai de 8 jours chez moi.

NOM.....

ADRESSE.....

"LE DIABLOTIN"

RAMONE CHIMIQUEMENT

en **5** minutes

ÉTEINT LES FEUX DE CHEMINÉE

J. LEFEBVRE
Agent général

9 bis, RUE DU Cdt-PILOT Neuilly-sur-Seine Tél. : MAI. 50-20

" TOURISTES ...

... QUI VISITEREZ LA CORSE

PENDANT VOS PROCHAINES VACANCES

CHOISISSEZ POUR Y ACCÉDER
LES PORTS DE LA BALAGNE

ILE ROUSSE ET CALVI

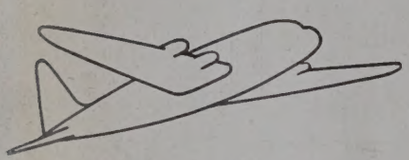

L'AVION VOUS Y CONDUIRA
DE NICE EN 55 MINUTES

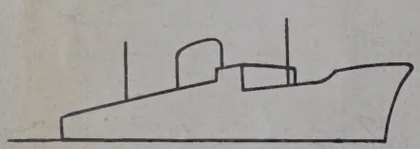

LE PAQUEBOT VOUS Y TRANSPORTERA
EN 7 HEURES DE NICE

SANS LA MOINDRE PRÉOCCUPATION

VOUS POURREZ, GRACE

AUX AUTOCARS ET AUX VOITURES PARTICULIÈRES DU NAPOLÉON-BONAPARTE

ADMIRER TOUTES

LES BEAUTÉS

DE LA **CORSE** ★

UN MAXIMUM DE CONFORT VOUS ATTEND

A L'HOTEL NAPOLÉON-BONAPARTE

(ILE-ROUSSE)

OU VOUS SÉJOURNEREZ
DANS UN CADRE IDÉAL

9me ANNÉE — NUMÉRO 380

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

24 JANVIER 1953

LE SOUVERAIN PONTIFE ARRIVE AU CONSISTOIRE SECRET

Il va nommer les 24 nouveaux cardinaux qui complètent le Sacré Collège.

Lundi 12 janvier 1953 : les cardinaux attendent le Souverain Pontife, Sa Sainteté Pie XII, qui, au cours d'un premier Consistoire secret, va nomme

Mgr Luigi Trussardi distribue les « billets » qui seront portés aux nouveaux cardinaux présents à Rome.

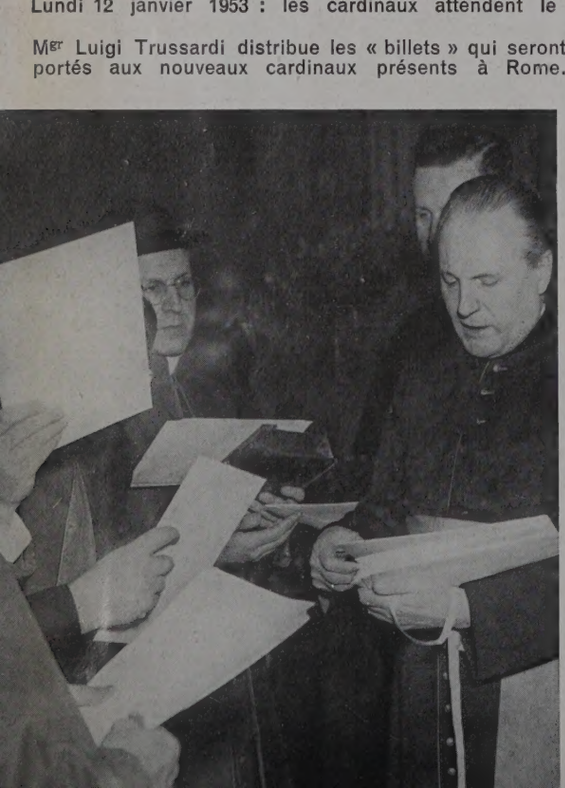

L'ambassadeur Hans Schubert et le cardinal Wendel, archevêque de Munich.

Deux « anciens » : les cardinaux Micara et Ger archevêque de Lyon.

ingt-quatre nouveaux princes de l'Église.

Le cardinal Spellmann **(à gauche)** donne l'accolade à son nouveau confrère des États-Unis.

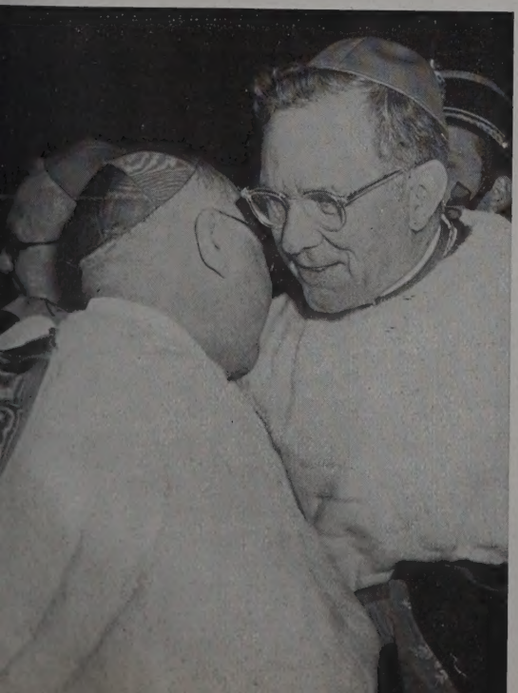

Les cardinaux Tisserant, doyen du Sacré Collège, et McIntyre, archevêque de Los Angeles.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS QUATRE SIÈCLES LE SACRÉ COLLÈGE EST AU COMPLET

LE Sacré Collège est maintenant au complet. Il a atteint, selon l'expression usitée, son **plenum,** c'est-à-dire qu'il compte 70 cardinaux. Peu s'en est fallu que ce chiffre ne fût inférieur pour les cérémonies du Consistoire. S. Em. M^gr^ Agostini, patriarche de Venise, est, en effet, mort au lendemain de sa nomination, sans avoir reçu le chapeau. Mais le Pape a comblé aussitôt la vacance en élevant à la dignité cardinalice M^gr^ Gracias, archevêque de Bombay.

L'événement que représente la nomination de 24 cardinaux en une seule fois est d'une extrême importance. Depuis le XVI^e^ siècle, le Sacré Collège n'avait pas réalisé le **plenum.**

On sait que le Consistoire comporte plusieurs « temps ». En fait, la création des cardinaux se déroule de la manière suivante. D'abord, au cours d'un Consistoire secret, qui se tient toujours un lundi (et le 12 janvier était un lundi), le Pape proclame les noms de ceux qu'il a choisis pour devenir des princes de l'Église. Ensuite a lieu le Consistoire public, cérémonie solennelle dans la basilique de Saint-Pierre, la remise du chapeau, qui a été précédée, la veille, par l'imposition de la barrette. Enfin, au cours d'un autre Consistoire secret, le Pape remet aux nouveaux cardinaux l'anneau, insigne de leur dignité.

Le 12 janvier dernier donc, le Pape a fait connaître aux anciens cardinaux les noms des prélats auxquels il avait attribué la pourpre. C'était le premier Consistoire secret. Dès que le Souverain Pontife est entré, le maître des cérémonies lance en effet l'ordre : **Extra omnes !** (Que tout le monde sorte !) et le Pape demeure seul avec les membres du Sacré Collège. Dès que la liste des futures Eminences a été lue, le Pape pose la question : **Quid vobis videtur ?** et chaque cardinal s'incline à son tour en disant : **Placet !**

Aussitôt après, des messagers appartenant à la maison pontificale se rendent à la résidence de chacun des nouveaux cardinaux et lui remettent le billet annonçant sa nomination.

La remise du chapeau constitue la partie la plus solennelle du Consistoire. Elle est publique et l'on estime que, cette année, plus de 50.000 fidèles y ont assisté, en dehors des représentants des pouvoirs officiels et des membres du corps diplomatique. Ce Consistoire public s'est tenu le jeudi 15 janvier. Aux côtés de M. Wladimir d'Ormesson, ambassadeur de France près le Saint-Siège, le duc de La Force représentait l'Académie française. Une délégation du Conseil municipal de Paris était également présente.

On connaît le chapeau des cardinaux, large feutre rouge à grands bords et à minuscule calotte, décoré de glands et de cordons de soie. Il porte en italien le nom de **galero.** D'ailleurs, il ne sert que trois fois au cours de l'existence de son titulaire : le jour de son imposition, le jour de sa mort (on le place sur le lit) et le jour des obsèques, où il est porté derrière le char funèbre. Le chapeau est ensuite accroché dans la cathédrale du défunt.

En France, c'est en novembre 1246 que les premiers chapeaux furent imposés à Cluny par le pape Innocent IV, en présence de Saint Louis.

Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée à Saint-Pierre le 15 janvier, S. S. Pie XII a remis le chapeau à 17 nouveaux cardinaux, plusieurs n'ayant pu, pour des raisons diverses, faire le voyage de Rome. Dans le nombre, M^gr^ Stepinac, qui n'a pas cru pouvoir quitter la Yougoslavie, et M^gr^ Wyszynsky, archevêque de Varsovie, qui, lui aussi, a pensé qu'il ne lui serait sans doute pas possible de rentrer en Pologne s'il quittait son pays.

Porté par seize **sediadi** en casque de velours cramoisi sur la **sedia gestatoria,** entouré des gardes nobles en grand uniforme, le Pape fit son entrée dans la basilique au milieu des sonneries de trompettes et des acclamations. Il prit place sur le trône et, processionnellement, les nouveaux cardinaux, qui venaient de prêter serment dans une chapelle latérale, s'avancèrent vers lui, s'agenouillèrent, baisèrent sa mule et reçurent de lui le baiser de paix, qu'ils échangèrent ensuite entre eux. Puis chacun d'eux s'avança de nouveau vers le trône pour recevoir le chapeau. Agenouillé devant le Souverain Pontife, le nouveau cardinal écoute celui-ci prononcer la formule par laquelle il engage chacun d'eux à se montrer digne de son nouveau titre « jusqu'à l'effusion de sang inclusivement ». Pendant qu'il parle, le maître des cérémonies tient suspendu le chapeau, le **galero,** au-dessus de la tête du cardinal. La formule prononcée, le Pape abaisse le chapeau sur la tête du prélat toujours agenouillé. Puis, lorsque dix-sept fois il eut accompli le même geste, le Souverain Pontife se leva et donna à l'assemblée sa bénédiction. Reprenant place sur la **sedia gestatoria,** il regagna alors ses appartements. De nouveau, formés en cortège, les cardinaux, après son départ, reviennent à la chapelle où ils ont prêté serment et où ils chantent le **Te Deum.** C'est l'instant particulièrement solennel de la « prostration ».

La cérémonie publique est terminée. Quittant Saint-Pierre, les cardinaux regagnent le Vatican, où, cette fois, dans un deuxième Consistoire secret, le pape leur remet leur anneau et indique à chacun d'eux quelle église romaine lui est affectée.

Le soir même de l'imposition du chapeau S. E. M. Wladimir d'Ormesson a donné en l'honneur des membres du Sacré Collège une très brillante réception dans les salons de

LE CARDINAL FELTIN,
archevêque de Paris.

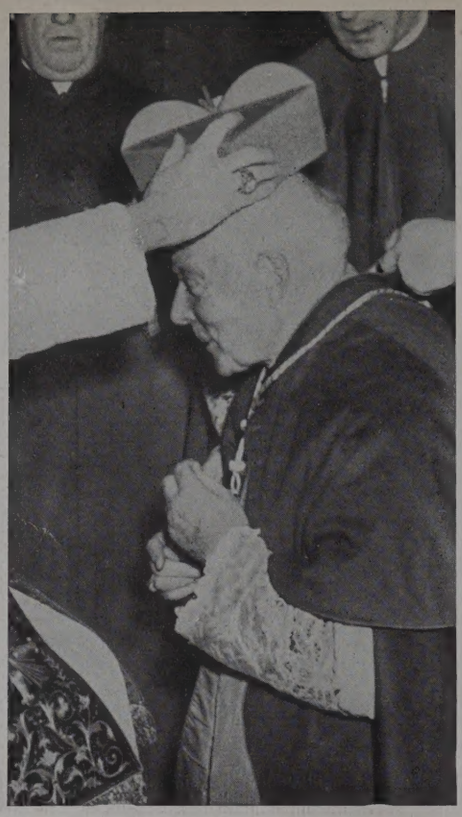

LE CARDINAL GRENTE,
archevêque-évêque du Mans.

LE CARDINAL GRACIAS,
archevêque de Bombay.

L'ÉMOUVANTE ET SOLENNELLE MINUTE DE LA PROSTRATION

LE CARDINAL McINTYRE,
archevêque de Los Angeles.

LE CARDINAL LÉGER,
archevêque de Montréal.

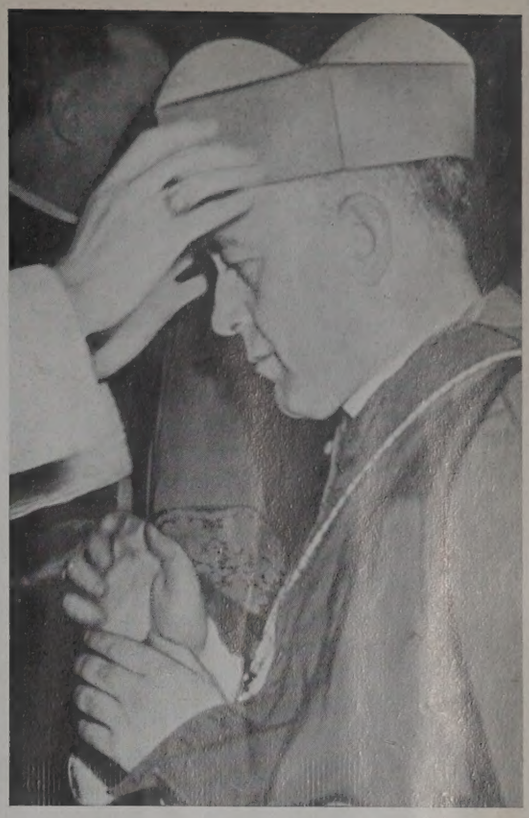

LE CARDINAL WENDEL,
archevêque de Munich.

APRÈS LA BARRETTE **(six photos ci-dessus)** LE PAPE IMPOSE LE CHAPEAU AUX NOUVEAUX CARDINAUX

A l'Élysée, conformément à une tradition qui réserve au chef de l'État français le privilège d'imposer la barrette au nonce promu cardinal, M. Vincent Auriol a remis solennellement l'insigne de sa nouvelle dignité à Mgr Roncalli, nonce apostolique.

A Rome, où le chef de l'État italien jouit d'un privilège identique, c'est M. Einaudi, président de la République, qui a procédé à l'imposition de la barrette au nonce apostolique près le Quirinal, Mgr Borgignoni Duca, qui vient d'être créé cardinal.

l'ambassade de France. Vingt-huit cardinaux y assistaient, et près de S. Em. Mgr Feltin, archevêque de Paris, et de S. Em. Mgr Grente, archevêque du Mans, qui l'un et l'autre viennent d'être élevés au cardinalat, se tenaient S. Em. le cardinal Tisserant, doyen du Sacré Collège, S. Em. le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, et S. Em. le cardinal Saliège, archevêque de Toulouse.

La cérémonie de la remise du chapeau est précédée la veille par celle de la remise de la barrette. Une tradition veut que dans certains pays cette barrette soit remise au nonce, ambassadeur du Saint-Siège, par le chef de l'État près duquel ce nonce est accrédité. C'est pourquoi Mgr Roncalli, nonce à Paris, et ses collègues de Madrid, de Rome et de Lisbonne ont reçu leur barrette des mains des chefs d'Etat de France, d'Espagne, d'Italie et de Portugal. En France, Mgr Roncalli a reçu le bonnet à quatre sections des mains de M. Vincent Auriol au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Elysée.

Le nonce avait été précédé d'un ablégat pontifical, Mgr Testa, qui était venu de Rome en compagnie d'un garde noble, le marquis Serlupi d'Origran, apporter la barrette.

En présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles l'ambassadeur d'Italie à Paris, S. E. M. Quaroni, le président de la République, qui était assisté de MM. René Mayer, président du Conseil, et Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, accueillit d'abord l'ablégat dans le salon des Ambassadeurs. Mgr Testa remit à M. Vincent Auriol le bref l'accréditant. Puis Mgr Roncalli fut à son tour introduit dans le salon par M. de La Chauvinière, directeur du protocole. Agenouillé sur un coussin de velours rouge, Mgr Roncalli reçut la barrette tandis que M. de La Chauvinière posait sur ses épaules le manteau de pourpre.

Appelé à succéder à Mgr Agostini en qualité de patriarche de Venise, Mgr Roncalli voit donc s'achever sa mission diplomatique en France. Dans une courte allocution il exprima ses regrets de quitter notre pays. Le président de la République lui répondit en marquant combien la France avait toujours été sensible à l'activité du nonce, qu'elle compte « parmi ses amis sûrs et sincères ». Et il lui remit les insignes de grand'croix de la Légion d'honneur, la plus haute distinction dont la République puisse honorer un diplomate au moment où cessent ses fonctions.

La mission de Mgr Roncalli comme représentant du Saint-Siège en France prend fin avec son élévation au cardinalat. Le gouvernement a voulu montrer à cet ami de notre pays en quelle estime il le tient et lui a conféré le grand cordon de la Légion d'honneur, que lui a remis M. Auriol.

A l'issue de cette cérémonie, S. Em. Mgr Roncalli, qui est appelé à succéder à Mgr Agostini comme patriarche de Venise, le siège le plus important d'Italie, reçoit les félicitations de M. Vincent Auriol, de M. René Mayer, président du Conseil, et de M. Georges Bidault.

UNE INTERVIEW DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL FELTIN

« Mon souci constant est l'évangélisation de mon peuple. »

LE cardinal : le calme, la sérénité, l'équilibre, l'autorité, le langage direct, l'esprit méthodique, l'horreur des formules creuses...

Ni taciturne ni froid pour autant. Un cœur sensible, au contraire, et combien fidèle ! En un mot, un chef. Du chef il a le coup d'œil, le jugement, le sang-froid, la droiture, le sens de la hiérarchie et de la discipline. Il est vrai qu'il fut un magnifique soldat de la Marne et de Verdun. Du chef il a l'esprit bâtisseur. Dans l'ordre spirituel et pastoral s'entend.

Assis à son bureau, il accueille ses visiteurs comme si la charge du diocèse de Paris et bien d'autres soucis ne pesaient pas sur ses épaules.

« Combien Paris, combien la France entière attendaient, Eminence, ce chapeau rouge que le Pape vous a décerné !

— N'oubliez pas que les cardinaux Richard et Amette furent eux aussi trois ans avant d'être promus au cardinalat. Considérez en tout cas que dans ma promotion, dont je suis filialement reconnaissant à S. S. Pie XII, je veux voir surtout l'hommage qui est rendu par le chef de l'Eglise à Paris et à la France.

— Paris, Eminence, s'enorgueillit d'avoir eu à sa tête des pasteurs dont chacun a imprimé au diocèse la marque de sa personnalité.

— Je m'insère dans la même ligne. J'ai souci de continuer la vision vraiment prophétique du cardinal Suhard relativement à l'évangélisation du monde moderne et à la nécessité de lui porter le Message d'une manière qu'il puisse recevoir. On simplifie de façon outrancière en ne voyant dans l'apostasie des masses que le fossé qui existe, hélas ! entre l'Eglise et la classe ouvrière. En fait, ce sont tous les milieux qui souffrent du même mal, des intellectuels à cette foule de Français moyens : employés, midinettes, commerçants, dont je me demande quelle peut être la nourriture spirituelle.

— Eminence, pour répondre à ce vide apparent, les initiatives, heureusement, ne manquent pas...

— Mon souci constant, je vous l'ai dit, est l'évangélisation de mon peuple. Et il n'y a vraiment dans mon action pastorale aucune solution de continuité avec mon prédécesseur.

» Ce qui me paraît devoir être ma tâche propre, et très importante, c'est d'organiser, de mettre en forme canonique les initiatives à quoi vous venez de faire allusion.

» Après la reconnaissance officielle de la Mission de France, aux derniers jours du pastorat du cardinal Suhard, la reconnaissance par l'épiscopat d'autres formes d'apostolat montrera, je veux l'espérer, que l'Eglise leur donne un contexte et une assiette juridiques qui sont une garantie de durée.

— On va répétant, hors de nos frontières, les plus invraisemblables erreurs à ce sujet...

— Le Saint-Père — il n'est que de se référer à son dernier message de Noël — sait à quoi s'en tenir sur le sens profond des entreprises nées sur notre sol, par delà toutes les déformations intéressées ou fantaisistes, qui seraient trop heureuses de les présenter comme un désordre anarchique et révolutionnaire...

VIE COMMUNAUTAIRE, PRESBYTÈRES ET CAMPAGNE DU LOGEMENT

VOTRE EMINENCE, parmi tous les autres soucis de sa charge, attache, me semble-t-il, un intérêt particulier à la vie communautaire de son clergé.

— Mes prédécesseurs, en particulier le cardinal Verdier, et mon excellent auxiliaire Mgr Touzé ont mené, grâce à la compréhension généreuse des chrétiens, une action féconde en faveur des chantiers d'églises. Et certes l'œuvre continue... Mais je suis particulièrement préoccupé par la construction de presbytères. Vous savez que nombre de prêtres parisiens ne trouvent pas de quoi se loger sur le territoire de leur paroisse. Plusieurs sont dans l'obligation de résider en banlieue, ce qui ne va pas sans perte de temps, ni fatigue, ni surmenage.

— Votre Eminence attache une grande importance au Mouvement d'aide au logement qui s'est constitué sous son patronage ?

— Bien évidemment ! N'est-ce pas là le problème n° 1 pour notre pays ? J'ai tenu à maintes reprises à rappeler à mes diocésains que l'Eglise a toujours enseigné que les détenteurs de la richesse doivent se considérer, en quelque sorte, comme des gérants en vue du bien commun.

» Dans ces conditions, peut-on, en sécurité de conscience, investir la totalité de son avoir dans certaines entreprises uniquement parce qu'elles procurent des revenus substantiels ? Peut-on thésauriser, sous quelque forme que ce soit, alors que reste insatisfait « le besoin » urgent, angoissant, de procurer à des milliers » et des milliers d'individus et de familles des » logements qui leur assurent un minimum » d'hygiène et de bien-être, de dignité et de » moralité », comme s'exprime le Souverain Pontife Pie XII ? Il apparaît bien comme un devoir pour chacun de mettre une partie de son capital disponible, si modeste soit-il, au service de la construction.

» J'ai voulu aussi demander à ceux qui ont le privilège d'avoir pour leur famille une habitation convenable, s'ils sentent suffisamment que cet avantage leur crée envers les sans-logis un devoir de charité, même un devoir de justice ? Le privilège des uns peut être, en effet, la cause de la pénurie des autres. Chacun s'est facilement habitué, à la faveur de notre législation française, à ne consacrer au loyer de son habitation qu'une part très modeste de ses revenus. Chacun semble ne plus considérer le logement comme un besoin essentiel qui doit avoir dans un budget familial une place plus importante que les distractions ou certaines dépenses secondaires. Il en résulte des loyers faibles qui ne permettent ni de construire ni même d'entretenir les immeubles.

» Mon rôle a quelque chose de paradoxal : ma tâche est d'ordre spirituel, alors que je convie les chrétiens à mener dans les conditions fixées par l'Eglise une action temporelle en faveur de la paix chrétienne.

» Autre paradoxe: **Pax Christi** rencontre sur sa route l'existence ou la menace de la guerre toujours latente. Paradoxe du chrétien ! Paradoxe pour le cardinal-archevêque de Paris, qui est en même temps — mais dans un même esprit de paix — le **Vicarius castrensis**, c'est-à-dire l'aumônier des armées françaises de terre, de l'air et de mer.

— Eminence, une dernière question. Partout où la Providence vous a placé, vous avez été le promoteur, le défenseur opiniâtre de l'Action catholique et, plus particulièrement peut-être, de la J. O. C. et de l'A. C. C. Or certains prétendent mettre en contradiction l'Action catholique et l'Action missionnaire...

— L'Eglise de France doit beaucoup au chanoine Guérin. C'est lui qui, par la J. O. C., a donné le branle à tout notre apostolat spécialisé contemporain. L'Action catholique me demeure chère comme la prunelle de mes yeux, et je n'en dissocie pas l'action missionnaire, qui la prolonge et la prépare.

» Au demeurant, il faut bien préciser d'abord que la Mission de Paris, par exemple, ne se borne pas à l'action des prêtres ouvriers. Elle veut être plus profondément l'insertion des valeurs chrétiennes dans un monde qui les ignore. Il faut préciser encore, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le faire, que l'initiative des prêtres ouvriers est une expérience singulièrement importante et intéressante. Elle a été prise par mon prédécesseur, le cardinal Suhard, dans le but d'apporter l'idée du Christ à la masse déchristianisée. Nos missionnaires modernes n'ont pu la réaliser qu'en devenant eux-mêmes travailleurs parmi les travailleurs.

» Ont-ils atteint leurs objectifs ? Si l'on compare la situation actuelle avec le début de leur noble activité, je peux répondre affirmativement. Car les prêtres ouvriers ont obtenu des résultats. Ces prêtres vivent toutefois dans des conditions très difficiles. Ils ont besoin de toute notre assistance, car parmi eux vivent de vrais héros.

» Enfin, mon souci est d'assurer la présence de l'Eglise dans tous les milieux. Ce qui explique mes discours à la messe de rentrée du parlement comme à la Semaine des intellectuels catholiques, mes encouragements à tous les mouvements qui tendent à annoncer, sous la houlette de la hiérarchie, la Bonne Nouvelle. Je considère que je dois donner ma vie à toutes mes brebis, sans exception, d'après la parabole du Bon Pasteur dont je veux faire ma devise. Et les brebis qui ne sont pas encore du troupeau sont dispersées en de multiples pâturages... »

Jean PELISSIER.

M. Wladimir d'Ormesson, ambassadeur de France près le Saint-Siège, félicite les deux nouveaux cardinaux, Mgr Feltin et Mgr Grente.

« PAX CHRISTI » AU SERVICE DE LA PAIX DE TOUS

UN souci dominant de l'épiscopat de Votre Eminence n'est-il pas celui de la paix ?

— Ah ! certes ! Et l'angle sous lequel je lui apporte ma contribution apparaît comme tout à fait original. En ma qualité de président international du mouvement **Pax Christi**, mon objet et de mettre l'unité des catholiques au service de la paix de tous. Dans ma dernière lettre pastorale de Carême je demandais si la frontière de l'Eglise n'a pas coïncidé parfois, pour certains chrétiens, avec celle de notre cœur. Non pas, sans doute, que nous devions renoncer à l'intransigeance de notre foi et à notre adhésion sans réserve au magistère de l'Eglise sous prétexte de faire du bien à ceux qui ne pensent pas comme nous. Ce serait, au contraire, leur rendre le plus mauvais service. Mais, au plan de la charité, s'il y a des sectaires et des aigris dans l'Eglise n'est-ce pas souvent par suite d'une aigreur et d'un sectarisme opposés ? Toute secte engendre son contraire et toute intransigeance non fondée, une raideur symétrique. Je me réjouis que la pourpre cardinalice et que le titre que le Saint-Père a eu la délicatesse de me conférer — celui de Sainte Marie de la Paix — viennent servir cet effort de rapprochement entre évêques et entre chrétiens de différents pays.

SON ÉMINENCE LE CARDINAL GRENTE NOUS DÉCLARE :

« L'œuvre de ses écrivains contribue largement au prestige de la France. »

SOURIANT, de ce sourire qui exprime à la fois bonté et distinction, S. Em. le cardinal Grente me tend la main. Quatre-vingts ans, disent les annuaires ? Allons donc ! quatre fois vingt ans : toujours la même sveltesse, et cette finesse qui s'alimente à une large culture et, plus profondément, à une âme sacerdotale pleinement ouverte et attentive aux problèmes de notre temps...

Nous évoquons d'abord la première jeunesse : la naissance à Percy (Manche), le 5 mai 1872, l'ordination sacerdotale en 1895, les études supérieures à l'Institut catholique et à la Sorbonne, la licence ès lettres, le professorat à l'abbaye Blanche de Mortain.

1903 : l'abbé Georges Grente soutient à la Sorbonne ses thèses de doctorat : sa thèse latine étudiait les caractères de l'éloquence du cardinal Du Perron.

« Quelles avaient été, Eminence, les raisons du choix de votre sujet de thèse ?

— Le cardinal Du Perron était un compatriote normand, de Saint-Lô. J'avais maintes fois rencontré ce personnage dans le temps que je préparais ma thèse principale, également consacrée à un écrivain normand, le poète Jean Bertaut... Bien curieuse figure que ce Bertaut, qui, en qualité de poète de cour, servit d'une muse égale Henri III et Henri IV, fut premier aumônier de la reine Marie de Médicis sans avoir reçu le sacerdoce et devint finalement évêque de Sées après avoir été ordonné prêtre de justesse.

— De l'évêque-poète vous êtes passé, si je ne me trompe, Eminence, au pape Pie V ?

— Oui, je me trouvais au collège oratorien de Saint-Lô lorsque je publiai, dans la collection « les Saints », la biographie de **Saint Pie V.** »

ÉVÊQUE ET ORATEUR

L'ECLAT de son talent, ses qualités d'administrateur, son zèle sacerdotal ont attiré sur l'abbé Grente l'attention des autorités ecclésiastiques. L'Institut catholique de Paris songe à se l'attacher, mais l'évêque de Coutances ne veut pas se séparer de lui. En 1914 l'abbé Grente est choisi comme recteur de l'Université catholique de Lille. Il doit prendre ses fonctions en novembre. Mais la guerre est venue qui empêchera l'installation...

1916... Placé à la tête de l'Institut Saint-Paul de Cherbourg, l'abbé Grente y trouve le souvenir encore vivant d'une sainte, dont la douceur contraste avec la rudesse de Pie V, **Marie-Madeleine Postel,** qui fonda, en 1807, la Congrégation des Religieuses de la Miséricorde, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Il se fait le biographe de cette humble maîtresse d'école qui ouvrit à Barfleur, en 1774, un petit pensionnat de jeunes filles, affirma pendant la tourmente révolutionnaire la vigueur de sa foi et son courage tranquille, et finit, en dépit de mille tribulations, par mettre sur pied l'œuvre charitable à laquelle elle avait voué sa vie.

Le 30 janvier 1918 le supérieur de Saint-Paul de Cherbourg est nommé évêque du Mans.

Mgr Grente, en une activité incessante, saura concilier le culte des lettres et la direction de son troupeau. Qui veut apprécier son œuvre pastorale en trouvera la magnifique expression dans les neuf volumes de ses **Œuvres oratoires et pastorales,** sous la forme dominante de sermons, de panégyriques, de conférences... Car Mgr Grente n'est pas seulement un écrivain érudit, il est aussi — et peut-être surtout — un orateur.

On conçoit que Mgr Grente ait été mis à contribution lorsqu'il s'est agi de faire entendre au dehors une voix française.

En 1919 il accompagne le cardinal Dubois, chargé par Clemenceau d'une mission parmi les chrétiens du Levant, et prêche à Jérusalem, Constantinople et Bucarest. En 1926, à l'occasion du Congrès eucharistique international de Chicago, Mgr Grente fait partie de la délégation épiscopale.

En deux volumes, différents de ton, mais également pittoresques, l'évêque du Mans a consigné les souvenirs et observations de ces deux voyages : **une Mission dans le Levant** et **le Beau Voyage des cardinaux français aux Etats-Unis et au Canada.**

1936... L'ACADÉMIE...

ESPRIT FLECHIER fut pour Mgr Grente, auprès des Quarante, un introducteur de choix. Après lui avoir décerné, dès 1924, pour l'ensemble de ses œuvres, le prix Vitet, l'Académie française l'accueillit parmi ses membres en 1936. Reçu le 25 novembre 1937 sous la Coupole, il y prononça l'éloge de son ami Pierre de Nolhac, à qui il succédait. Il maintient à l'Académie la tradition des cardinaux Perraud, Mathieu et Baudrillart.

« La France, Eminence, et tous les pays où vous avez fait entendre sa voix se sont réjouis de la suprême dignité que vous confère le Souverain Pontife.

— S. S. Pie XII, je puis le dire, est, lui aussi, une des gloires de la chaire française, tant il a, en notre langue, bien parlé. L'Académie n'a-t-elle pas tenu à honneur de lui décerner une spéciale médaille d'or ?

« JE SOUHAITE QUE LES MEMBRES DU CLERGÉ... »

VOUS êtes, Eminence, assidu aux réunions de travail hebdomadaires sous la Coupole...

— Il m'est en effet agréable d'assister, aussi souvent que possible, aux séances de l'Académie, compagnie où le talent, l'esprit, la courtoisie se manifestent à l'envi.

» Je souhaite, d'autre part, que les membres du clergé — quoique harcelés par toutes sortes de tâches exorbitantes — puissent s'adonner suffisamment à des œuvres littéraires pour mériter la récompense d'un prix académique et plus particulièrement de celui que j'ai voulu fonder à leur intention et qui a été déjà décerné à Mgr Lavallée, à Pierre l'Ermite, à Mgr Trochu.

» Sans doute, pour l'évêque comme pour ses prêtres, la surcharge des obligations pastorales interdit ordinairement les travaux d'érudition, mais il est à propos que le culte des lettres demeure cher aux gens d'Eglise.

» Il ne manque pas d'écrivains catholiques qui, de nos jours encore, considèrent leur tâche comme une sorte de sacerdoce et ont à cœur de soutenir le bon renom de la France. Les grands éditeurs n'hésitent plus à rechercher leur collaboration. C'est un fait heureux, qui contribue à limiter l'influence délétère des œuvres malsaines, pour lesquelles le public montre trop facilement un engouement injustifié.

— Le Mans, qui n'avait pas eu de cardinal depuis près de quatre siècles et qui a le bonheur de vous avoir à sa tête depuis trente-quatre ans, s'est unanimement réjoui de votre création...

— Je suis très attaché moi-même à cette ville du Mans, que j'ai vue s'accroître, depuis mon arrivée, de quarante mille habitants. Je connais les gloires de son passé, les préoccupations et les fièvres dont elle est aujourd'hui tourmentée. Des quartiers nouveaux ont surgi qu'il faut doter d'églises. Une main-d'œuvre bénévole s'y emploie avec un généreux entrain, mais cela ne supprime pas toutes les difficultés ! De graves problèmes restent posés, à l'état aigu : travail, chômage, gêne au foyer, logement. Heureusement, les mouvements d'Action catholique déploient d'émouvants efforts pour la renaissance chrétienne, jusque dans les plus petits villages.

» L'archevêque-évêque du Mans a le souci de répondre à tous les appels, sans parvenir, hélas ! à les satisfaire tous. Il se préoccupe d'assurer au laïcat une formation chrétienne profonde. Les catholiques de France, comme tous leurs compatriotes, se trouvent plongés dans tous les courants d'idées du monde moderne, Comment pourraient-ils juger, discerner, critiquer, éviter de se laisser entraîner s'ils n'ont qu'une idée approximative, superficielle, de ces difficiles questions ? »

L'AUTORITÉ SPIRITUELLE DE LA FRANCE

TOUTE la presse, Eminence, a salué, il y a un an, la parution du premier volume du **Dictionnaire des lettres françaises.**

— Grande entreprise, certes ! Elle m'eût découragé si je n'avais la collaboration cordiale des compétences les plus hautes et les plus variées : la Sorbonne, l'Institut, l'Institut catholique, les érudits de nos provinces et ceux de nos abbayes, plusieurs même de l'étranger. La multiplicité de ces collaborations est un heureux symbole d'objectivité.

» Faire connaître ses écrivains, c'est, pour la France, l'un des meilleurs moyens de maintenir et de développer le rayonnement qu'elle a toujours exercé sur le monde. »

— Ce rayonnement de la France, Votre Eminence le sert admirablement.

— Un évêque français est partout accueilli avec honneur. Un membre de l'Académie tout autant. Voilà pourquoi j'ai couru le risque de faire imprimer mes **Œuvres oratoires et pastorales,** qui sont, du moins, un reflet authentique de l'activité variée aujourd'hui requise chez un évêque français pour concilier le culte des lettres avec le souci pastoral.

» Quand un conférencier se voit appelé, comme il m'est arrivé de le faire dans la chaire ou à la tribune des salles publiques, à célébrer « les maîtres de beauté, les savants et les saints », il y trouve, par surcroît, l'occasion de rencontres profitables, l'occasion de s'instruire, pour instruire les autres...

» Croyez-moi, les « Amitiés françaises à » l'étranger », ce n'est pas un vain mot. »

J. P.

Trois des anneaux exécutés pour les nouveaux princes de l'Église et qui portent à l'intérieur les armes du titulaire.

RÉPARTITION DU SACRÉ COLLÈGE

Six cardinaux évêques. Créés au VIIIe siècle, ils se voyaient affecter des diocèses aux portes de Rome, appelés pour cette raison « évêchés suburbicaires ». Cinquante cardinaux prêtres. A chacun d'eux le Pape confie lors de sa nomination une église romaine. Quatorze cardinaux diacres, dont chacun porte le titre d'une des anciennes diaconies entre lesquelles était partagée la ville de Rome.

Nul ne peut être aujourd'hui cardinal s'il n'a été ordonné prêtre. Il n'en a pas toujours été ainsi et les cardinaux diacres pouvaient n'avoir reçu que les ordres mineurs. Le dernier en date dans ce cas fut le cardinal Mertel, sous le pontificat de Léon XIII.

ORADOUR-SUR-GLANE

VENU TROP TARD, LE PROCÈS DE BORDEAUX A DÉCHAINÉ DES CONTROVERSES PÉNIBLES

L'AFFAIRE d'Oradour ? Le crime est atroce, patent, établi. Six cent quarante-deux innocentes victimes témoignent de son horreur. Comme l'ont reconnu les hommes d'État de l'Allemagne occidentale eux-mêmes, il marque d'une honte ineffaçable les bourreaux hitlériens.

Pourtant les conditions dans lesquelles se déroule le procès de Bordeaux troublent l'opinion. Sans doute parce qu'il vient beaucoup trop tard. Des prises de position contradictoires se sont déjà manifestées avec éclat, et l'âpreté de certaines polémiques risque de dresser deux provinces françaises l'une contre l'autre.

Nous avons interrogé des personnalités du barreau, de la littérature, de l'armée, de hautes autorités spirituelles. Nous avons également demandé, au hasard des rencontres, leur sentiment à des hommes et à des femmes de la rue. Nous ne prétendons pas tirer des conclusions de ce sondage. Il en ressort simplement que les avis demeurent très partagés, aussi bien à travers le public que dans l'enceinte où une sanction va être donnée à ce drame barbare de l'occupation.

Quelques opinions qui témoignent combien les Français réagissent diversement

JULES ROMAINS

Jules Romains, de l'Académie française, dont certaines des plus belles pages de son œuvre maîtresse, « les Hommes de bonne volonté », portent une condamnation passionnée contre la guerre, ses horreurs et sa bestialité :

« Il est clair que si un ou plusieurs Alsaciens ont pris dans l'affaire une responsabilité positive, soit en s'offrant comme volontaires, soit en assumant l'initiative de telle ou telle atrocité, ils ne méritent aucune pitié et même trouvent dans leur qualité de Français s'acharnant sur des victimes françaises une aggravation de culpabilité.

» Mais il me paraît inique de traiter à priori comme des criminels des hommes qui n'avaient eu aucun moyen de se soustraire à l'incorporation forcée et que la défaite provisoire de la France avait livrés sans défense aucune à l'arbitraire de l'autorité allemande. »

LE GÉNÉRAL WEYGAND

Voici la réponse du général Weygand à la lettre de M. Bourgeois, député, président des Incorporés de force du Haut-Rhin, qui, en manière de protestation contre le jugement commun des Alsaciens et des Allemands, a décidé de ne plus siéger à l'Assemblée nationale et au Conseil général :

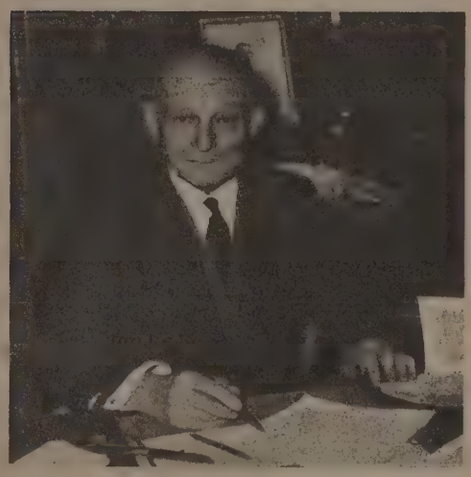

« L'assassinat des innocentes victimes d'Oradour est un forfait monstrueux, qui ne peut rester impuni. Vous me faites part du sentiment d'inquiétude de l'Alsace à la veille du procès qui doit faire comparaître devant le même tribunal des Alsaciens et des Allemands.

» Depuis longtemps, depuis que les journaux ont annoncé la venue de ce procès, je m'en suis préoccupé. Votre lettre me trouve averti de l'extrême importance des questions qu'il pose.

» Voici la réponse que me dictent et ma conscience et aussi le bon sens le plus élémentaire :

» Ces Alsaciens, ces Français ne peuvent être mis sur le même pied que des Allemands, ni jugés comme des Allemands.

» Très jeunes, ils se sont trouvés livrés sans recours possible, en raison de l'impuissance à laquelle était momentanément réduite la France, à une puissance ennemie à laquelle incombe la responsabilité directe des actes qu'elle les a contraints de commettre. »

LE R. P. RIQUET

Prédicateur à l'éloquence émouvante, le R. P. Riquet, ancien déporté au camp de Dachau, a stigmatisé maintes fois, du haut de la chaire de Notre-Dame, les atrocités de la guerre et les attentats commis contre les personnes comme contre les consciences :

« Oradour fut un crime abominable. Qui n'en serait convaincu ? Il appelait un châtiment rapide et exemplaire. C'est également certain. Après sept ans, on s'étonne que rien n'ait été fait en temps opportun. Cette justice à retardement, ce principe exorbitant de la responsabilité collective introduit après coup dans la loi qui va servir à condamner rétroactivement aussi bien que d'inexcusables criminels des comparses contraints et forcés, tout cela nous déçoit, nous inquiète et nous porte à craindre que le châtiment, pour n'avoir pas été immédiat, n'ajoute au crime abominable d'hier un nouveau scandale pour la conscience chrétienne. »

1. Le pasteur Westphal, vice-président de la Fédération protestante de France, nous rappelle la position déjà affirmée par ce groupement confessionnel :

« Le 6 novembre 1949, la Fédération protestante avait déjà adressé à M. le Président de la République une protestation contre la loi du 15 septembre 1948. Récemment encore, elle avait émis le vœu que les juges militaires appelés à établir les responsabilités encourues dissocient le cas des Alsaciens-Lorrains incorporés de force dans l'armée allemande et que ceux-ci soient traités comme les Français, avec toutes les conséquences que comporte l'application de la loi.

» Le cas des Alsaciens est affreux. Ils sont tous les premières victimes de la guerre. A lire la réponse du président Nussy Saint-Saëns telle que la presse l'a relatée, ils auraient dû se faire tous tuer. Le grand Alsacien Scheurer-Kestner disait après 1870 : « Il ne faut toucher à nous que comme à des écorchés... » C'est pourquoi la solution du tribunal, qui témoigne d'un honnête effort d'équité, n'est pas suffisante. Il faudrait inventer une procédure. »

2. Le grand rabbin de Paris, Jacob Kaplan, entend se garder de toute opinion qui serait de nature à troubler la sérénité des juges :

« En raison de la gravité de ce procès et de sa complexité, j'estime que toute déclaration peut avoir pour effet de peser, plus ou moins, sur le jugement. Or la justice est saisie: Pour moi, je fais confiance à la sagesse du tribunal. »

3. M. Darcy-Devantoy, trente-six ans, transporteur, rue du Sentier, ancien prisonnier évadé, ancien maquisard F. T. P. :

« Je me suis laissé dire qu'il y a deux Oradour : Oradour-sur-Vayres et Oradour-sur-Glane. Des troupes allemandes qui faisaient mouvement auraient trouvé, près d'Oradour-sur-Vayres, posées à travers la route, des têtes, encore casquées, de soldats décapités. Exaspérées, elles ont alerté les S.S., qui sont allés par erreur à Oradour-sur-Glane. En tant qu'ancien maquisard, je condamne de toutes mes forces le forfait de provocateurs irresponsables, s'il est prouvé, au même titre que les affreuses représailles des Allemands. Quant à dissocier le cas des Alsaciens ayant participé au massacre, je n'en suis pas partisan. »

4. Le bâtonnier Ribet :

« La grosse faute initiale est la loi sur la responsabilité collective, votée sans doute à l'unanimité par l'Assemblée, mais avec dix-huit députés seulement en séance. Pour la France, qui a été à l'origine du respect du droit de l'individu, c'est une grave erreur que de poser qu'il suffit d'appartenir à un groupement pour être présumé coupable, ce qui est contraire à tous les principes du droit français et de toutes les nations civilisées. C'en est une autre que d'avoir rendu cette loi rétroactive, ce qui est d'autant plus fâcheux que c'est nous, les républicains, qui avons été les premiers à protester, notamment à Riom, contre la rétroactivité spécialement imposée pour permettre des poursuites contre les hommes politiques de la Troisième République.

» On aggraverait le cas en abrogeant cette disposition en faveur des Alsaciens et en la maintenant contre les Allemands. Le droit est un et ne dépend pas de la nationalité. Comme des crimes de cette nature doivent être punis, il faudra châtier ceux qui seront reconnus coupables individuellement et non collectivement, qu'ils soient Alsaciens ou Allemands. »

5. M. Realini Joseph, cinquante-sept ans, chauffeur de taxi, rue du Sentier, ancien combattant 1914-1918 et 1939-1945 :

« Le procès vient de commencer... Je vais lire attentivement le compte rendu des audiences dans les journaux.

» Pour les Alsaciens, ceux dont la culpabilité est certaine, il faut les punir. Quant aux bourreaux allemands, ils devront être jugés sévèrement, mais avec toutes les garanties de la justice. »

6. M. Rouquet Jacques, quarante-six ans, charbonnier, rue Saint-Georges, ancien combattant de l'armée des Alpes :

« Je vais vous dire... nous sommes débordés en ce moment à cause de notre métier saisonnier. L'affaire d'Oradour ? Ce sont des criminels, ils doivent tous passer à la casserole ! »

7. M. Aboulker David-Gilbert, quarante-sept ans, marchand des quatre saisons, avenue Simon-Bolivar :

« Moi, monsieur, j'ai été bistro-coiffeur à la zone du XVIII[e], derrière la caserne de Clignancourt... Le 4 août 1941, les Allemands sont venus me chercher, j'ai eu tout juste le temps de me sauver du crématoire... L'année dernière, mes enfants sont allés à Oradour et ont vu cette abomination... Ce sont des monstres tous tant qu'ils sont... On aurait dû les exécuter sans jugement... »

8. M[me] Gaudin, cinquante-six ans, sans profession, rue Jean-Pierre-Timbaud, à Issy-les-Moulineaux, originaire de Limoges :

« C'est un crime abominable, une monstruosité sans nom... Ils en avaient fait pourtant, les Boches ! Mais, cette fois, ils ont dépassé les bornes. Croyez-moi, il n'y en a pas un pour relever les autres. Pourquoi distinguer, dans les bourreaux d'Oradour, les Alsaciens et les Allemands ? Ce sont tous des assassins. Pour moi, ils méritent la même punition : le poteau. »

9. M[me] Lecrom, cinquante-cinq ans, ménagère, rue Paul-Barruel (XV[e]) :

« C'est tout de même un peu tard pour examiner une si triste affaire : il faut battre le fer quand il est chaud. Et puis, ce n'est jamais celui qui est le plus coupable qui est là ! Beaucoup étaient sûrement obligés, on les avait peut-être fait boire. Moi, ce que j'aurais voulu, c'est qu'on punisse les grosses têtes. Or vous savez, comme moi, qu'elles passent toujours à travers ! »

PROPOS DU SCEPTIQUE

La vie, de nos jours, compte pour rien, ou presque. Vérifiez plutôt le prix d'une existence humaine tel qu'il est spontanément fixé par un grand nombre de nos contemporains. Les cours officiels figurent à la rubrique des faits divers.

La documentation étant surabondante, nous ne retiendrons que trois exemples, mais trois exemples dont la répartition géographique permettra aux calculateurs d'établir une moyenne nationale.

Par une belle nuit provençale, des coups de feu retentissent. Braves sans doute, mais non point téméraires, des fermiers voisins ne bougent pas. Les affaires des autres, vous comprenez... A l'aube, cependant, l'un d'eux bute sur le corps d'une enfant. La fillette vit encore. La prend-il dans ses bras ? La porte-t-il chez lui ? Appelle-t-il au secours ? Essaie-t-il d'arracher l'innocente à la mort ? Rien de tout cela. Il la laisse agoniser et s'en va aux champs. Coût de la vie à Lurs : zéro.

Voici maintenant un drame des bords du Rhône. Par un glacial matin de janvier, deux époux sans ressources confient au centre d'accueil de la gare de Perrache un bébé de dix-sept jours. La journée se passe. Deux heures après minuit, le nouveau-né succombe. On s'avise alors qu'il a péri de « misère physiologique ». Mais dans les heures qui précèdent « l'accident », quelqu'un a-t-il pensé que le chétif moribond pouvait être sauvé, pour le moins transféré dans un hôpital ? Il semble, au contraire, que le bébé soit mort dans une atmosphère de froide indifférence administrative. Coût de la vie à Lyon : zéro.

Voici, enfin, une tragédie ahurissante, dont le cadre est un petit pays du Nord. Un train roule dans la campagne, aux environs du Quesnoy. La portière d'un compartiment s'ouvre sous le poids d'une jeune femme qui tombe sur le ballast. Un voyageur se précipite vers la sonnette d'alarme. Mais l'un de ses compagnons le retient. « Attention, lui dit-il, ça coûte cher d'arrêter un train. Ça va chercher dans les 50.000 francs... » 50.000 francs ? Holà ! par les temps qui courent... Le prudent voyageur enfonce les mains dans ses poches et la locomotive suivante coupe en deux la victime. Coût de la vie au Quesnoy : zéro peut-être, beaucoup moins de 50.000 francs en tout cas.

Egoïsme, négligence, stupidité, tel est le fond du tableau. L'Etat peut bien mettre en vigueur des lois réprimant le délit de « non-assistance à personne en danger de mort ». Le préfet de police peut bien inviter les citoyens à dénoncer les bourreaux d'enfants. Craignons qu'ils n'en soient pour leurs louables intentions. « Pas d'histoires ! » telle semble être la devise d'un grand nombre de nos contemporains. Et contre ce « pas d'histoires ! » exhortations et menaces sont exactement cautère sur jambe de bois.

Parti avec vingt-six camarades, filles et garçons, dans le Tyrol autrichien, Jean-Claude Baronnet nous confie son carnet de route

C'EST LE GRAND DÉPART; LA JOIE EXUBÉRANTE D'UN GROUPE DE JEUNES PARTANT EN VACANCES S'EXPRIME PAR DES CARICATURES SYMBOLIQUES DANS LA BUÉE QUI RECOUVRE LES VITRES DU WAGON

SAMEDI 12 DÉCEMBRE. — Réunion du « Trait d'union international » dans un café de Montparnasse : nous partirons le 23 décembre à 19 h. 30. Rendez-vous à 18 h. 45 « à côté de la bibliothèque »...

Nous sommes entassés dans le wagon. C'est un moyen d'entrer en relations...

LE hall de la gare de l'Est est plein à craquer. Très peu de « civils ». Ils sont perdus dans la foule des deux mille ou trois mille skieurs déjà en fuseaux et armés de leurs skis. Age moyen : dix-neuf à vingt ans.

Naturellement il y a des quantités de bibliothèques, des quantités de groupes : « Cité-Club », « Conférence Laënnec », « Lycée Montaigne », « France-Tourisme » et un « Trait d'union universitaire » qui ressemble comme deux flocons de neige au « Trait d'union international », etc.

Contre-ordre. Nous ne partons qu'à minuit moins dix. Hurlements des vingt-sept du groupe. Les uns vont au cinéma, les autres s'engouffrent aux « Armes de Colmar » manger une choucroute. Daï Daï, le garçon, nous trouve sympathiques, refuse le pourboire, il faut lui forcer la main.

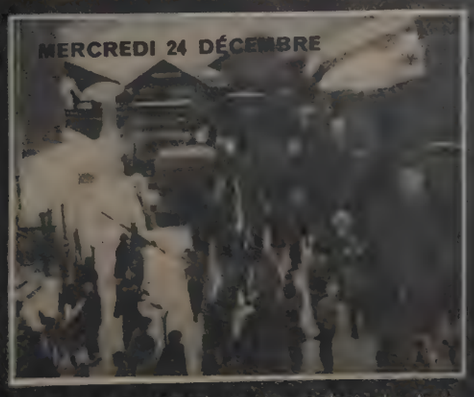

... et nous oublions vite l'inconfort du train de neige lorsque nous l'apercevons (la neige).

PERSONNE n'a dormi, mais tout le monde se connaît maintenant. Le groupe est soudé. A 8 heures, les douaniers suisses regardent à peine nos passeports. Premiers paysages de neige. Zurich, puis frontière

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

Voici le car qui va nous emmener. Entre l'arrivée, les premiers essais dans la neige... et sur la piste de danse, il s'écoule un minimum de temps.

autrichienne. Les Autrichiens nous demandent nos billets. Nous chantons en chœur. Stupéfaction ; les contrôleurs rient et entonnent un air. Adoptés les contrôleurs autrichiens !

Nous voici à destination. Dîner. Longues discussions autour du partage des chambres. Installation. Cela nous mène jusqu'à la messe de minuit, où nous faisons irruption « côté femmes ». Pas d'emplacement prévu pour chérubins, mais nous avons des justifications : Michelle, Claude, Nicole, Marie-Paule, Simonne, Nini, Andrée, Hélène, huit filles, presque toutes étudiantes en médecine.

JEUDI 25 DÉCEMBRE

BEAUCOUP d'entre nous n'ont pas plus de skis que d'expérience de la neige. On les obtient, l'une et les autres, l'après-midi. Ah ! ces premiers pas ! Nous ressemblons à une troupe de canards. Nous essayons vainement de nous rappeler que « deux droites parallèles... » Enfin ! Des Autrichiens de neuf à douze ans dévalent à toute vitesse, virent, s'envolent, à la faveur du moindre ressaut de terrain, dévalent à nouveau, s'arrêtent net... Nous en restons pantois.

Le soir, bal au Gasthaus-Post. Nous sommes invités. Nous y rencontrons le Cité-Club. Cela fait du bruit.

L'orchestre (une harpe, un accordéon, une grosse caisse, deux trompettes) a du mal à dominer le vacarme.

VENDREDI 26 DÉCEMBRE

LA leçon de ski, à 10 heures, n'a pas eu beaucoup de succès. Après-midi, concou (involontaire) de chutes à skis. On s'amuse énormément sans progresser aut sur la voie (glissante) de la perfection. On se rattrape sur la piste en bois Jakober, le soir. Nous donnons de la voix, mais les Autrichiens sont plus forts nous. Le médecin de la station, un superbe barbu, s'est joint à notre grou

Le remonte-pente est un instrument précieux — quoique sommaire et légèrem acrobatique... Mais la neige jolie réserve des surprises postérieures débutants que nous sommes.

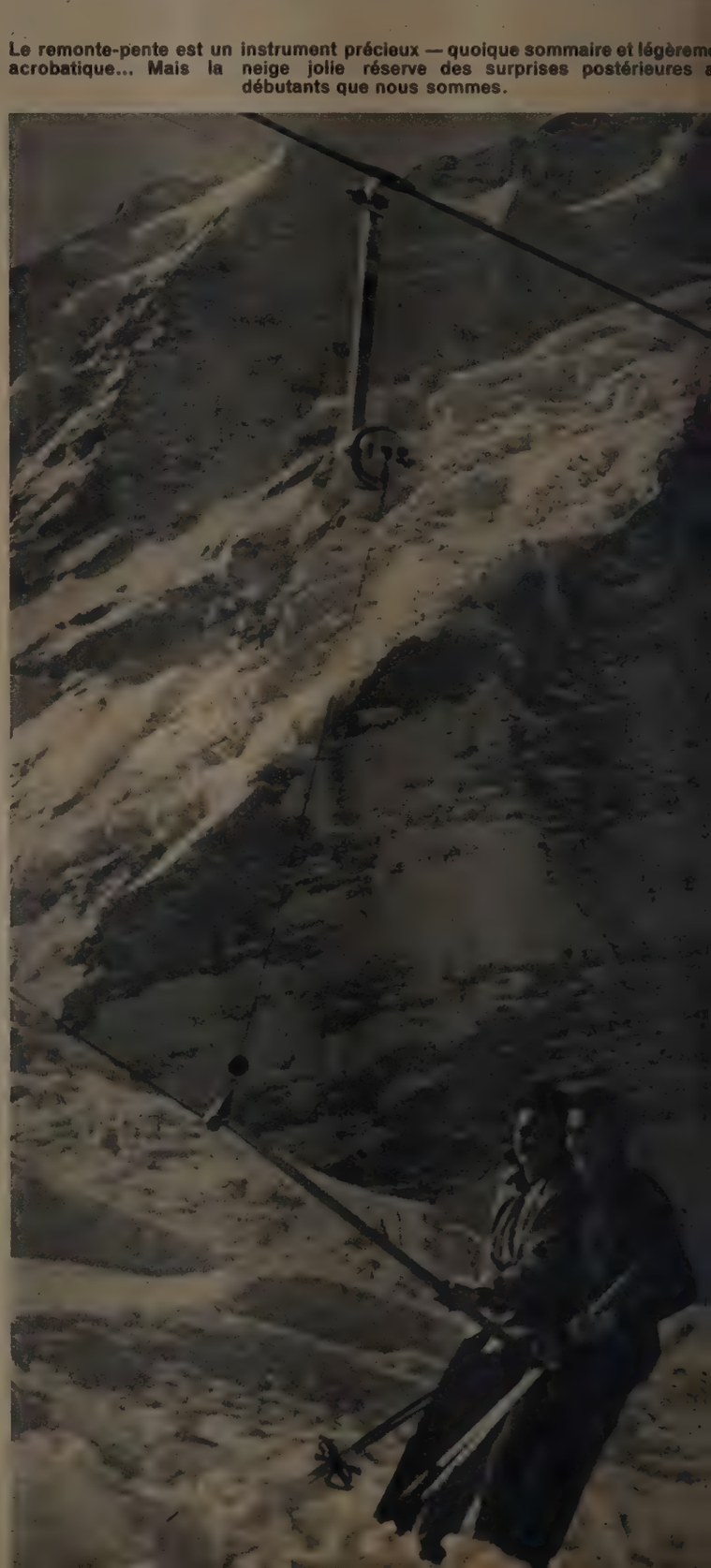

SAMEDI 27 DÉCEMBRE

n'y avait pas cette curieuse façon qu'ont les trichiens de ne pas faire les lits... s'il n'y avait tant de cumin dans leur cuisine... qui est nte d'ailleurs... tout irait de mieux en mieux. en particulier.

bien, il va, le ski, à la manière des marguerites effeuille : « un peu, beaucoup, énormément, pas t ». Il y a des hauts et des bas... pas mal de bas. ait une mauvaise chute et s'enfonce dans le mollet ton ferré.... Du coup, le vent est à la prudence.

Le temps est au beau fixe. Et comme il est bon de se reposer au soleil, dans la neige étincelante !

Notre « cheffesse » **(au centre)** juge parfois sévèrement — comme les hôteliers — nos entreprises vocales et participe plus volontiers à nos autres exercices sportifs.

VISITE aux « Cité-Clubs » installés dans un hôtel voisin.

Nous les trouvons maussades.

Le patron du Gasthaus, lui, nous trouve un peu... expansifs.

Marie-Madeleine, « cheffesse » de notre groupe, partage cet avis.

Mais c'est une « vieille » (elle a, en effet, vingt-deux ans).

IRONS-NOUS à Salzbourg ? Les schillings filent bon train, l'excursion nous paraît chère. Finalement Wolfgang-Amadeus aura raison des hésitants, demain. En attendant, ski, remonte-pente et descentes en zigzags... Nos traces dans la neige manquent encore de netteté. Pourtant nous commençons à savoir mettre nos skis en chasse-neige, à pencher le corps en avant... et à tomber avec plus de souplesse.

Départ pour Salzbourg à 6 heures. On admire les enseignes, le château, mais les jardins du palais Mirabel doivent avoir plus de charme en mai et juin. Pèlerinage à la maison de Mozart.

Achats de souvenirs. Tout y passe : timbres, jouets en bois, médailles, pipes, blasons en drap découpé... tout, à condition que ça ne soit pas cher.

Retour à Alpbach à 8 heures du soir. Dîner. Nous allons semer la panique au Gasthaus. Le patron, furieux, prend à témoin quatre de ses compatriotes, étudiants de Vienne... qui se rangent de notre bord. Devant cette complicité des jeunes, le pauvre hôtelier est désarmé. Nous revenons à notre hôtel pour réveillonner, allons danser au Bruxelhof. Nous y trouvons dix étudiants anglais, à impressionnante majorité féminine. Entente cordiale immédiate. Le médecin autrichien et sa cithare ont du succès. Les serveurs chantent. Bière, schnapps et même champagne (quelques-uns parmi nous ont amené un échantillon de la cave familiale). C'est une fin et un début d'année très gais, sinon parfaitement mélodieux.

La visite de la maison et de la cabane de Mozart montre cependant notre goût pour la musique, à tel point que l'ayant célébrée dignement...

... le premier jour de l'an a été pour nous tous vraiment calme...

... calme, mais ainsi évitons-nous le surentraînement avant le slalom.

Calme anormal dans le pays. L'entraînement au ski n'a pas beaucoup d'amateurs. Les Anglaises assistent à nos ébats. Elles n'ont pas raté une leçon, procèdent avec méthode, contemplent nos audaces avec admiration et se tordent quand les audaces finissent à l'horizontale.

Ski. Photo. L'après-midi se dispute un slalom réservé aux étrangers. Nous récoltons quatre médailles... et une luxation de l'épaule (pour Jean-Claude). Les récompenses sont encourageantes. Hélas ! il va falloir faire nos adieux à la neige.

Le dernier jour, hélas ! A 8 heures, départ pour Innsbruck. Nous y sommes reçus au « Foyer français ». Ruée générale sur les « biftecks-frites ». C'est cependant un avant-goût de Paris, le signe que les vacances sont terminées. Huit jours d'air vif, de neige, d'initiation au ski, de vie joyeuse en groupe... qu'il reste à raconter aux parents, aux amis, à tous ces malheureux qui ignorent ce que sont la cuisine au cumin, les lits autrichiens, les contrôleurs autrichiens mélomanes, le cocktail harpe-trompettes-accordéon... sans compter le ski.

LA TENDANCE
DU SKI FRANÇAIS

PARALLÈLEMENT aux efforts entrepris pour « populariser » la pratique des sports d'hiver, les résultats obtenus par les champions dans les compétitions internationales comptent pour beaucoup aux yeux du public. Aussi n'est-il pas sans intérêt de mentionner ici le programme établi récemment par les dirigeants de la Commission sportive que préside M. G. Rouillon pour les trois disciplines du ski de compétition : fond, descente-slalom, saut.

Si, pour la première, les efforts entrepris depuis quelques années nous assurent une position honorable, si l'on note, pour la seconde, une certaine amélioration, la troisième connaît encore une crise grave. « Or, précise le président de la F. F. S., le saut est de toutes les disciplines du ski la plus spectaculaire et aussi la plus rentable. Il est donc urgent d'inaugurer une politique réaliste : rompre avec les routines, les facilités, repenser tout le problème, lui trouver des solutions nouvelles. Il faut surtout beaucoup de persévérance et de patience. Plusieurs années seront nécessaires avant de percevoir les premiers résultats sur le plan international. Mais l'exemple du fond, où une situation peu brillante a été retournée à notre avantage à force de travail, doit nous encourager. »

Les projets de la Commission sportive se présentent sous la forme d'un « plan de quatre ans » ayant pour objectif essentiel les Jeux Olympiques qui doivent avoir lieu en Italie, en 1956. « Il s'agit, en premier lieu, déclare M. Rouillon, de faire une politique de masse et, notamment, d'attirer à la compétition les jeunes, d'utiliser le ski scolaire et l'action des clubs locaux. »

Il convient, d'autre part, d'abandonner la formule d'une équipe de France « permanente ». « Coupée de la masse des skieurs au lieu d'en rester l'avant-garde sans cesse rajeunie, celle-ci est devenue un corps de fonctionnaires. »

Il faut aussi rendre un rôle prépondérant aux clubs, aux comités régionaux, qui constituent la véritable famille naturelle des coureurs. L'équipe de France est une communauté artificielle. Dans les clubs, en revanche, nos « internationaux » ont l'appui permanent de leurs propres dirigeants. Il y a donc lieu d'encourager la formation d'équipes de stations, à l'exemple des Autrichiens.

La Commission sportive préconise enfin la gestion, par les clubs, du matériel d'équipement et la régularité rigoureuse des concours et de la préparation des parcours.

Elle n'ose ajouter — tant cela va de soi — que les pouvoirs publics ont une grande part de responsabilité dans les échecs subis ces dernières années dans les rencontres internationales. Citons, à ce propos, quelques chiffres éloquents. Lors des derniers Jeux Olympiques, l'aide gouvernementale accordée à leurs équipes respectives par la Suisse a été de 40 millions, celle de l'Italie, de 36 millions, celle de l'Autriche, de 62 millions. Celle de la France a été de 3 millions et demi !

Toutes les grandes épreuves sont chronométrées automatiquement.

Le départ : **DIMANCHE, 4 HEURES** sonnent à Saint-Philippe-du-Roule.

DIMANCHE, 10 HEURES : à pied d'œuvre au sommet du Hohneck.

WEEK-END BLANC

MONSIEUR ROGER GUÉRY est coiffeur d'art rue du Colisée. Bien que grand amateur de ski, il lui est difficile d'abandonner son salon en hiver pour aller goûter les plaisirs de la neige. Aussi a-t-il trouvé une solution pratique qui lui permet de s'adonner à son sport favori sans manquer à ses obligations personnelles.

Dimanche matin. 4 heures sonnent à Saint-Philippe-du-Roule quand il sort de chez lui. Les skis sont fixés rapidement sur le toit de la voiture.

Après six heures de route, il est à pied d'œuvre soit au Hohneck, dans les Vosges, soit aux Rousses, dans le Jura, ayant parcouru de 450 à 500 kilomètres.

A 10 heures il est sur ses skis, devançant bien des habitués de l'endroit qui ont prolongé un peu tard le dancing ou le bar et sont encore au lit.

Jusqu'à 5 heures du soir il parcourt les pentes, s'arrêtant à peine pour un repas hâtif. Ensuite, c'est le repos à l'hôtel, en compagnie des autres skieurs, qui racontent leurs exploits sportifs.

Pour lui, pas de veillée fatigante, mais un long sommeil réparateur, car le lendemain matin à 8 heures il est sur la route de Paris. A 14 heures, le voici coiffant la première cliente, qui admire son teint hâlé et ses performances. 500 kilomètres : 40 litres d'essence, dont les frais sont partagés avec les trois amis qui accompagnent souvent M. Guéry dans ses « week-ends de neige ».

LUNDI 14 HEURES : M. Guéry troque les bâtons du skieur contre les ciseaux du coiffeur.

« Huit jours de neige font - dit-on - une année de santé. »

Il est désormais reconnu que de courtes vacances passées en montagne, à l'occasion des fêtes de fin d'année, du mardi gras ou de Pâques, donnent au citadin l'indispensable « coup de fouet », en restaurant un équilibre, physique et moral, compromis par une vie trépidante...

... Ce sont là, sans doute, autant de lieux communs, en 1953. Il en est de même des conseils du médecin, encore que ce dernier puisse faire appel à des arguments de plus en plus précis. Le « bol d'air » et la « cure de soleil » ont fait, depuis longtemps déjà, place à l'augmentation des échanges respiratoires, de même qu'à l'entraînement du cœur et des poumons, ainsi qu'à l'oxygénisation de l'organisme, à la régénération calcique due aux bienfaisantes radiations ultra-violettes et aussi au développement de la fonction posturale, résultat d'une recherche constante de l'équilibre.

Ajoutez cependant que « tous comptes faits, les sports d'hiver ne sont pas plus onéreux que les activités estivales », et vous ferez surgir une cascade d'objections : transports, séjour et pension, faux frais et, surtout... *équipement*.

Vous aurez beau répondre : billets de neige, voyages collectifs, forfaits, location de matériel, il vous sera difficile de vaincre le préjugé selon lequel les sports d'hiver restent un luxe réservé à quelques heureux privilégiés.

Il suffit pourtant d'assister, en gare de Lyon, au départ d'un « train de neige », de suivre sur la carte la multiplication des centres de montagne, d'énumérer les facilités de plus en plus nombreuses accordées pour se rendre compte qu'en 1953, de même que la Côte d'Azur n'est plus — et depuis quelques années déjà — exclusivement réservée aux princes étrangers et aux vedettes de cinéma, le ski n'est plus, en France, un passe-temps mondain.

Des pionniers sur « prototypes » au matériel normalisé des scolaires.

Des pionniers de la belle époque utilisant des « prototypes » importés des pays scandinaves aux 150.000 skieurs quittant régulièrement une ou plusieurs fois l'an les cités grises pour les pentes blanches, l'évolution a été relativement rapide. Les essais du premier skieur français, Henri Duhamel, remontent à 1878, la fondation du premier club, à 1896. Mais ce n'est guère avant 1910 que les hôtels de montagne consentent à ouvrir leurs portes au cours de l'hiver. On en est encore aux « caravanes » organisées par le Touring Club de France. La création des premières stations aux noms désormais célèbres date de 1920, le « ski de printemps » commence à être pratiqué à la veille de la dernière guerre, et nous en sommes aujourd'hui au « week-end de neige ».

La S. N. C. F. offre, à prix réduits, billets de neige et billets touristiques ; Air France assure des correspondances rapides avec les autocars desservant stations françaises et suisses ; de multiples associations, des Auberges de Jeunesse à la Fédération Française de Ski, en passant par l'Union Nationale des Centres de Montagne, proposent des séjours forfaitaires au départ des grandes villes. On parle déjà du « ski scolaire », et la réforme envisagée l'an passé des vacances des écoliers tenait compte, dans l'exposé des motifs, de la nécessité de procurer aux jeunes la possibilité de participer aux sports de neige.

L'équipement n'est coûteux que pour celui qui le veut bien.

Bien des novices — que n'effraie pas l'acquisition d'une bicyclette ou d'un matériel de pêcheur sous-marin — reculent devant la dépense qu'entraîne l'équipement en vue des sports d'hiver. Si l'on accepte de distinguer entre l'indispensable et le superflu, on s'aperçoit vite qu'il n'existe pas, en ce domaine, de difficulté insurmontable.

Pour les jeunes, le problème de l'habillement est facilement résolu dans la plupart des cas, le costume du skieur ne différant guère de celui qu'adoptent, l'hiver, les collégiens d'aujourd'hui. Des chaussures de marche munies de chevilles en caoutchouc mousse serviront aussi bien l'été pour le camping, ou même à Paris les jours de grands froids. Chandails et chaussettes de laine font partie de la garderobe de l'adolescent, qu'il aille ou non aux sports d'hiver. Le survêtement est exigé par tous les sports, d'été ou d'hiver. Quant à l'anorak imperméable, on le rencontre aussi bien à la plage que dans le métro. Reste le pantalon spécial, imperméable ; il n'est pas nécessaire de posséder un modèle « compétition ». Moufles imperméables et lunettes protectrices ne constituent pas, enfin, des dépenses bien considérables.

Tout ceci, sans doute, s'applique aux moins de vingt ans, et l'adulte moyen ne peut guère songer à se rendre à son bureau, chaussures de neige aux pieds, capuchon sur la tête. Il admet aisément, en revanche, que toute activité sportive requiert un matériel et un équipement appropriés. Vu sous cet angle, le ski n'est pas plus onéreux que le canoé, le cheval, le tennis ou même... la pêche à la ligne ; et il convient de signaler à ce propos qu'un skieur débutant trouve sur place, en location, les instruments indispensables.

D'HIVER SE DÉMOCRATISENT...

En attendant l'hélicoptère de l'avenir, le télébenne constitue le remonte-pente idéal.

LES STATIONS MODERNES SONT MÉCANISÉES

En matière de stations, les fervents des sports blancs n'ont que l'embarras du choix : cinq massifs montagneux : en France, Allemagne, Suisse, Italie, Autriche, présentent des avantages différents, tous appréciables. Souvent un trajet plus long est compensé par un séjour moins coûteux. Certaines stations, facilement accessibles par la route, permettent une réduction importante des heures perdues en parcours. Partout des moyens mécaniques modernes facilitent la pratique des sports hivernaux : du chemin de fer à crémaillère au téléski en passant par les funiculaires à traîneaux. La Suisse compte, à elle seule, vingt funiculaires, cent télésièges et autant de téléskis.

Grâce aux services spéciaux organisés durant tout l'hiver, il est facile de quitter un soir telle grande ville de France et de chausser le lendemain matin ses skis à 1.000 ou 1.500 mètres d'altitude. Grâce aux voyages organisés, il est possible d'établir à l'avance un budget « vacances d'hiver » qui ne sera pas dépassé, à quelques centaines de francs près, tandis qu'un système d'assurance spécialisée offrira une protection supplémentaire contre un risque d'accidents, moins répandus, en fait, que ne l'affirment, à la légère, les profanes.

Le classique chemin de fer à crémaillère dessert de nombreuses stations.

LE SKI EST, EN FRANCE, UN SPORT PROVINCIAL

CONTRAIREMENT à une opinion trop répandue, le ski n'est plus un sport « parisien ». Sans parler des villes situées à proximité relative des champs de neige, on remarque que toutes les grandes cités offrent des points de départ commodes vers l'un ou l'autre des champs de neige. La répartition géographique des adhérents à la Fédération française de ski en témoigne. Voici, en chiffres ronds, le détail des 68.000 licences de la F. F. S. :

Ouest	500	Jura	4.000
Centre	900	Lyon	4.000
Nord	1.200	Massif Central	4.000
Languedoc	1.300	Vosges	5.000
Afrique du Nord	1.700	Mont-Blanc	7.000
Côte d'Azur	2.000	Paris	7.400
Sud-Ouest	3.200	Pyrénées	8.000
Ile-de-France	3.600	Alpes	16.000

Relativement facile à installer, le « téléski » tend à se généraliser.

IL Y A DIX ANS, LE 23 JANVIER 1943, LA VIII[e] ARMÉE

Quelques jours plus tard, après une extraordinaire revue militaire, M. Winston Churchill consacrait la victoire du désert

PAR EDMOND NESSLER

La guerre du désert s'apparente à la guerre sur mer. A bord de son automitrailleuse, un officier Free French inspecte le grand large.

Buerat el Hsun, on entre dans l'enclave de Tripoli. Ci-dessous : à Bir-Hakeim, les Français libres ont conquis une réputation d'incomparable bravoure. Ceux-là, qui ont réussi la sortie, manifestent leur joie.

A PARTIR de Buerat el Hsun, qui se trouve à l'embouchure du Wadi Zemzem, dont le lit profond et desséché marque, à l'occident, la fin du désert de Syrte, la VIII[e] Armée déborda, à droite et à gauche, la chaussée de la *via Balbia* qu'elle avait suivie jusqu'alors pour se précipiter, en convoi de cinq ou six files, sur Tripoli.

Les hommes étaient en proie à une exaltation que la discipline et le tempérament britanniques ne parvenaient pas à contenir. Elle se manifestait par les libertés tout à fait insolites que les conducteurs se permettaient avec les consignes de route et par le fond sonore, à la limite de la cacophonie, qui émanait des unités en marche. On s'interpellait d'un camion à l'autre, de la coupole du *Crusader* ou du *Sherman* à la plate-forme de la petite chenillette *Bren-Carrier*, qui se faufilait partout ; on surprenait aussi une certaine familiarité que le règlement interdit.

UNE SAISON EN ENFER

POUR l'historien, la dernière phase de la campagne de Libye commence à El Alamein le 23 octobre 1942 et se termine par la prise de Tripoli, le 23 janvier 1943.

Au départ, l'*Afrika Korps* et l'*Esercito* fasciste entamaient une retraite en débandade, esquissant, çà et là, sans beaucoup insister, des combats d'arrière-garde. La cause parut définitivement entendue quand le bouchon d'El Agheila, au sud-ouest de Bengasi, auquel s'étaient vainement heurtés Wavel et Auchinleck, sauta sous un simple pilonnage d'artillerie.

Jusqu'au Wadi Zemzem, derrière lequel aurait pu, à la rigueur, s'organiser une résistance, il ne restait qu'une immense tache jaune sur la carte, un rivage sans accident au milieu duquel s'élevait une misérable bourgade de quinze cents habitants, Syrte.

Jamais terre brûlée n'opposa plus hostile barrière au franchissement. Du sable sans rémission sur une étendue large de 2.300 km., des vagues mouvantes sous le vent qui, dès l'automne, souffle en tempête.

Le ravitaillement se composait exclusivement de conserves et de biscuits, et l'eau saumâtre ou magnésienne que l'Intendance livrait en *jerrycans* était le plus souvent rationnée à raison d'un demi-galon par homme et par jour, soit deux litres et quart pour les cinq usages essentiels : boisson, cuisine, vaisselle, lessive et toilette. Car, même dans le désert, les *King's Regulations* et le général Montgomery exigeaient des hommes une tenue irréprochable, y compris des joues et un menton fraîchement rasés chaque matin à 7 heures : « Une troupe qui se néglige est une troupe qui s'abandonne ; les troupes qui s'abandonnent font les armées battues. »

Misurata, enfin, se profilait sur l'horizon et ce n'était plus un mirage. La petite localité bardée de redoutes à la saharienne, son port minuscule, une maigre végétation alentour suffisaient à restituer au paysage les attributs de la vie.

LA TERRE PROMISE

L'ENCLAVE de Tripoli n'est qu'une immense oasis en bordure de la mer, avec de belles palmeraies, des exploitations agricoles d'un rendement médiocre, quelques gros villages que la colonisation italienne, à force de subventions d'Etat, a tirés de la léthargie. Telle quelle, elle était pour la VIII[e] Armée la terre promise.

Depuis la guerre d'Ethiopie, la 7[e] division blindée, les « Rats du Désert », couvrait les confins égypto-libyens ; depuis près de trois ans, la plupart des autres unités n'avaient pas quitté ce théâtre d'opérations, où la lutte se poursuivait à la fois contre un adversaire opiniâtre et mordant et contre la nature.

Qu'on imagine l'existence du soldat, accablé moins par les vicissitudes du combat que par l'impitoyable monotonie des journées, des semaines, des mois qui se succédaient, interminables ; les rigueurs du climat, plus pénible encore en hiver, où les tornades alternaient avec les pluies diluviennes, qu'en été ; l'impression d'isolement et, parfois, d'impuissance qui ajoutait l'irritabilité à la lassitude.

Ce dont il allait s'emparer par droit de conquête, c'était plus qu'un objectif militaire, plus que la capitale d'un territoire longtemps convoité. On mettait un terme à une manière de vivre qu'un curieux choc en retour ne permet plus d'évoquer sans nostalgie.

ENTRE LA LOUVE ET LA NEF

ROMMEL avait renoncé à défendre la ville et s'était retiré à Zuara, 40 milles à l'ouest. Le 23 janvier, les blindés, qui avaient bivouaqué la veille au soir à Castelverde, débouchaient, entre les deux colonnes surmontées de la Louve et de la Nef, sur la *piazza d'Italia*, en face du palais-forteresse du gouverneur.

Une heure plus tard, toute la population, environ cent mille âmes, était dans la rue. Un moment décontenancée par l'ampleur de l'événement, elle acclamait les vainqueurs, qui défilaient au son des *bag-pipers* : les Arabes par enthousiasme, les autres par soulagement. En réalité, l'arrogance des nazis avait exaspéré tout le monde.

RENAIT TRIPOLI

J'Y ÉTAIS...

PAR EDMOND NESSLER
COMPAGNON DE LA LIBÉRATION

tre Scemeck et Mizda, les soldats de enig venant d'El Alamein, par El Agheila Buerat el Hsun, opèrent leur jonction ec ceux de Leclerc arrivant du Tchad.

Tripoli est une ville bien construite, selon plan intelligemment conçu. De larges enues rectilignes avec d'habiles agence-nts de ruelles et de petites places ombra-es, d'astucieuses échappées sur la mer, une rniche somptueuse, le *Lungomare*, des édi-es et des monuments à l'échelle de la ndeur romaine, comme les aimait le maître l'Italie d'alors, en faisaient une remar-ble réalisation urbaine, bien qu'en pratique, lgré l'activité du *fondouk*, ce fût un décor théâtre qu'aucune nécessité économique ou ographique ne justifiait.

Les camions jaunes arrivaient maintenant ordre serré, canalisés et dirigés par *Military Police* qui, comme à l'accoutumée, ait la situation bien en main. Les unités taient dresser leurs tentes sur les emplace-nts choisis à l'avance. Les services occu-ent les immeubles qui leur avaient été ectés dans une agglomération intacte, rmis quelques destructions spectaculaires les quais.

Au début de l'après-midi l'organisation était nevée et les capitaines aumôniers chargés *Welfare*, du bien-être et du moral, jetaient théâtre les bases du programme de la pro-ine séance et ouvraient les clubs pour ciers, pour sous-officiers et pour « autres ades ». A côté du commerce local qui tra-llait *business as usual*, la N. A. A. F. I. ttait en place ses coopératives.

DU COTÉ DES FRANÇAIS LIBRES

es *Free Frenches* qui combattaient dans le *Western Desert* avaient donné leur mesure. L'exploit surhumain de Bir-Hakeim, la mission de sacrifice remplie à l'Himeimat au cours de la bataille El Alamein leur valaient une réputation tteuse. Et un certain style qui se dégageait leur équipement, de leur comportement avait fait les enfants terribles de la II[e] Armée.

Après El Alamein, un seul bataillon, le I. M. P., avait été en état de participer à poursuite. A vrai dire, c'était une formation pride, composée de deux compagnies du bataillon d'infanterie de marine et de deux mpagnies du bataillon du Pacifique, qui aient chacun leur glorieuse histoire.

Dès l'appel du 18 juin 1940, le 3[e] bataillon 24[e] R. I. C., stationné à Chypre, décidait à nanimité de ne pas abandonner le combat. baptisé B. I. M., on l'avait vu partout, en ythrée et en Syrie, à Halfaya et à Bir-keim, où ses effectifs avaient terriblement ndu.

Le bataillon du Pacifique, levé par engage-ments volontaires en Nouvelle-Calédonie et à Tahiti, avait parcouru la moitié de la planète pour entrer dans la bataille. Lui aussi était sorti très éprouvé de Bir-Hakeim. De l'amalgame des survivants était issu le bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique, dont le fanion s'orne des décorations les plus enviées de France.

LA RENCONTRE DE MIZDA

A Tripoli, le gros de la troupe avait été commis à la surveillance de l'aérodrome de Castel-Benito, mais la 1re compagnie, déroutée entre Homs et Zliten, était allée au sud-ouest patrouiller sur le parcours Beni-Oulid-Scemeck en pays Orfellah.

Des renseignements incontrôlés prétendaient que Rommel y avait envoyé un fort parti d'engins blindés ayant pour mission l'attaque en corsaire des convois de ravitaillement. La petite colonne, canons antichars tractés par camion, devait jouer le rôle d'un flanc-garde mobile chargé d'alerter le commandement par radio grâce à un *wireless spot* très puissant.

Curieux village que Beni-Oulid, largement étendu sur les versants d'une vallée très encaissée dont les habitations, creusées à contre-pente comme les grottes des Troglodytes, se confondent avec l'humus ocre jaune. La population berbère réserva aux nouveaux arrivants bon accueil, peut-être à cause de la peau foncée des marsouins de Tahiti. Des guides se proposèrent qui ne découvrirent rien — et pour cause — si ce n'est un troupeau de gazelles.

Mais le 25 janvier, en poussant à l'ouest de Scemeck, une section devait avoir la joie de prendre contact près de Mizda avec d'autres Français libres : les éléments précurseurs de la colonne Leclerc, qui, après avoir traversé le Tibesti, terminait à son tour la course à la mer. Ce fut une rencontre très simple et très émouvante. La France était loin, encore si loin...

LE DÉFILÉ DE LA VICTOIRE

Cependant les Anglais procédaient à Tripoli à une installation qu'ils avaient tout lieu de croire durable. Et il est de fait qu'ils y sont toujours.

Devant le palais des gouverneurs qu'avaient occupé de Bono, Graziani, Balbo, les sentinelles prenaient leur faction avec la même solennité que la garde à Buckingham. L'envoi des couleurs était une cérémonie quotidienne, à laquelle les badauds assistaient avec admiration et respect. A cette splendeur apparente il manquait une sanction. Ce fut le premier ministre, Winston Churchill lui-même, qui vint la donner quand, le 3 février, il passa la revue de la victoire.

Pour comprendre ce qu'a eu d'extraordinaire ce déploiement de force, cette affirmation de faste et de puissance, on doit se rappeler que l'*Afrika Korps* campait à quelques dizaines de kilomètres, qu'à une heure de vol les aérodromes de Sicile restaient menaçants.

Il fallait en outre supposer que les troupes avaient déjà « récupéré », qu'elles disposaient de tenues décentes.

Toutes craintes vaines d'ailleurs ! Au début de l'après-midi, Winston Churchill en uniforme gris bleu d'*air-commodore*, debout dans une voiture découverte où avaient pris place les généraux Alexander, Montgomery et sir Alan Brooke, chef de l'état-major impérial, traversait la ville pour se rendre *piazza d'Italia*.

C'est la 51e division des Highlands, derrière ses cornemusiers, qui ouvrait la marche. Les montagnards des hautes terres d'Ecosse pouvaient se présenter la tête haute. Leurs aînés, pendant les sombres jours de la débâcle, avaient opéré un héroïque décrochage de l'Argonne à la Normandie avant de succomber à Saint-Valéry-en-Caux. Ils les avaient vengés en réalisant à El Alamein la percée décisive.

Quel beau spectacle ! Les cinq régiments *highlanders* — Gordons, Blackwatch, Cameron, Argyll and Sutherland, Seaforth — le kilt irréprochablement repassé, avec les plis traditionnels du clan, les buffleteries et les guêtres passées au blanc d'Espagne, paraissaient sortir non pas d'un damné désert, mais d'une boîte de soldats de plomb. Derrière chaque compagnie, le *regimental sergent-major*, ce singulier adjudant qui a droit de remontrance sur les officiers subalternes pour tout ce qui concerne la discipline et le règlement, suivait en serre-file, redressant le torse, tendant le jarret, cambrant les reins. On se serait cru aux grandes parades, à Camberley ou à Sandhurst.

Passèrent ensuite dix mille Anzacs — *Australia and New Zealand Army Corps* — qui compensaient le manque de pittoresque du *battle-dress* par une prestance magnifique.

Et, pour finir, plus de deux cents blindés, les fanions multicolores déployés, ébranlèrent la chaussée pendant près d'une heure.

Une page d'histoire était tournée, mais avant qu'elle entrât dans la légende Winston Churchill, le soir même, tenait à rendre un juste hommage à tous ceux-là qui avaient tant lutté et tant souffert : « Plus tard, quand on demandera à un soldat de la VIIIe Armée ce qu'il a fait pendant la guerre, il lui suffira de répondre : j'ai marché et j'ai combattu avec l'armée du désert. »

APRÈS UN DEMI-SIÈCLE, OÙ VA LE SYNDICALISME ?(*)

IV

Les cadres, nouveaux venus au mouvement syndical, sont en voie de modifier dans un sens imprévu l'évolution des rapports du capital et du travail.

AVEC, du côté patronal, les « jeunes patrons » — qui, m'a-t-on dit, n'ont qu'un défaut : ils vieillissent vite — et, du côté ouvrier, les syndicats autonomes, trop faibles numériquement, les cadres représentent aujourd'hui l'aile marchante du syndicalisme, son aspect le plus sérieux et le plus dynamique.

Alors que la principale centrale syndicale ouvrière a connu, après les flambées extraordinaires de 1936 et de 1945, une désaffection due aux excès de son « engagement » sur le front politique, la C. G. C. n'a cessé, d'année en année, d'augmenter ses effectifs, de développer son influence sur le plan national et sur le plan international.

Sans nul doute, il s'agit là du phénomène le plus important du syndicalisme d'après guerre. Il est susceptible de modifier les données de quelques problèmes fondamentaux de notre époque. Il apporte en particulier une contradiction imprévue aussi bien aux doctrines du libéralisme classique qu'à celle du marxisme. Les théoriciens libéraux avaient négligé le réveil et l'on pourrait presque dire la révolte des classes moyennes. Or c'est sous cet angle que le succès de la Confédération générale des cadres apparaît le plus caractéristique. Se bornera-t-il à n'être qu'un épisode aberrant, retardateur dans le processus absolument fatal, selon Marx, de prolétarisation, ou consolidera-t-il, au contraire, des positions constructives et originales ? Dans ce dernier cas, il trouvera devant lui deux voies : celle de la technocratie, tentante pour une catégorie sociale composée de techniciens, et celle, moins ambitieuse mais plus sûre peut-être, d'un syndicalisme rajeuni, soucieux de respecter, le double — et, on l'a vu, difficile — équilibre avec la puissance publique, d'une part, et, d'autre part, avec les syndicats patronaux et ouvriers entre lesquels il s'insère. A bien y réfléchir, la structure même de la société occidentale se trouve impliquée dans cette démarche. Cela confère au syndicalisme des cadres un intérêt majeur et conduit à le regarder de près.

Née en 1944, la C. G. C. a pris immédiatement une orientation originale représentant la réponse des techniciens au défi marxiste de prolétarisation.

L'ALLANT de la Confédération générale des cadres peut s'expliquer par sa jeunesse. Les « cadres » ont en effet été les derniers à s'unir. Ils furent les tenants les plus irréductibles de l'esprit individualiste profondément enraciné dans les classes moyennes, d'où ils étaient en majorité issus. Leur situation intermédiaire entre les ouvriers et les patrons contribuait à favoriser chez les plus prudents une certaine pusillanimité, chez les plus énergiques une combativité qui les opposait à la fois aux deux autres catégories sociales et, par le jeu de la concurrence, à la leur propre. Mais ils étaient à peu près à coup sûr les perdants dans une compétition très âpre où triomphaient de rares individualités qui, servies par des mérites exceptionnels, un mariage heureux ou une intelligente docilité, se hissaient dans la catégorie du grand patronat. L'issue la plus fréquente pour les cadres de valeur consistait, après un stage variable dans de vastes établissements, à créer de petites affaires indépendantes qu'ils s'attachaient passionnément à fortifier et à étendre. Ce système, qui a donné des résultats remarquables, était condamné à s'alourdir et à se figer à mesure que se raréfiaient les possibilités d'installation nouvelle (saturation des besoins du marché, développement vertical et horizontal des entreprises capitalistes venant concurrencer et absorber les petites entreprises dans des secteurs autrefois délaissés, exigence de moyens financiers de plus en plus considérables pour l'achat de machines de plus en plus complexes et coûteuses, etc.) et qu'augmentait à l'inverse dans des proportions énormes le nombre des cadres de toutes disciplines. La généralisation de l'enseignement conduisait, en dépit de la difficulté croissante des examens et des concours, à multiplier le nombre des ingénieurs, des médecins, des fonctionnaires, etc., en élargissant les bases du recrutement jusque dans la petite bourgeoisie, dans les classes rurales, dans le peuple. Les besoins de l'industrie, du commerce, de l'État ne se développant pas parallèlement, dans la période de malthusianisme économique qui s'étendit de 1930 à 1939, les cadres semblaient pour la plupart effectivement voués à la prolétarisation prédite par Marx. Elle commença de fait à se manifester dès avant 1936.

> « Tant que les économies des différents pays d'Europe seront aussi disparates qu'elles le sont aujourd'hui, tout effort fait par l'un d'eux en vue de sauver sa monnaie ou les conditions de vie de ses travailleurs risque d'être automatiquement détruit par les politiques des autres pays. »
>
> Jean DUCROS,
> président de la C. G. C.

La période de l'entre-deux-guerres marqua l'échec des premières tentatives d'organisation des cadres.

LES quelques syndicats indépendants d'ingénieurs et de cadres, tels l'U. S. T. I. C. A., qui s'étaient formés après la première guerre mondiale et dont la puissance était modeste virent fondre leurs effectifs sous l'influence d'une tendance « ouvriériste » d'autant plus forte que seuls les ouvriers étaient organisés. Ils allaient grossir soit le syndicat des employés de la C. F. T. C., soit le syndicat des dessinateurs de la C. G. T. Cette expérience fut décisive. Noyés dans la masse, les cadres furent réduits à l'impuissance. Leur autorité diminua. Ainsi étaient-ils battus sur tous les terrains : sur le plan syndical, où l'on tenait peu de compte de leurs revendications ; sur le plan professionnel, où ils étaient en passe de ne pouvoir faire leur métier que dans des conditions de plus en plus médiocres. D'où la réaction qui se dessina dès 1936. La plupart des techniciens et des ingénieurs, conscients du danger qui menaçait à la fois leurs intérêts propres et l'intérêt

(Voir *France-Illustration* des 20 et 27 décembre 1952 et du 17 janvier 1953).

général, cherchèrent à mettre sur pied une organisation indépendante. Pourtant le syndicat des ingénieurs salariés ne groupa guère plus de 10.000 membres. Quel poids pouvaient-ils avoir en face des millions de cégétistes? En 1937, les trois principales associations se réunirent pour constituer la F. N. S. I. (Fédération nationale des syndicats d'ingénieurs), qui comptait 23.000 adhérents. L'idée d'une centrale puissante était déjà dans l'air. Mais on était loin d'avoir surmonté l'esprit d'exclusivisme qui régnait dans les différentes catégories composant les cadres. Un travail de mûrissement s'imposait. Il s'accomplit pendant l'occupation. Les liens de fait unissant tous ceux qui détenaient une responsabilité apparurent plus clairement, le particularisme diminua ainsi que l'orgueil de caste, en sorte qu'à la libération naquit un Comité d'action qui, le 15 octobre 1944, se transformait en Confédération générale des cadres. Le 8 août 1946, le ministre du Travail en admit, à l'Assemblée nationale, le caractère représentatif, qui fut officiellement reconnu dans le décret du 24 février 1947.

Que le syndicalisme confédéré des cadres ne groupe encore que 150.000 adhérents, cela peut paraître modeste. En réalité, quand on se souvient de la répugnance qu'éprouvent les classes moyennes à participer à toute action de nature collective, à « s'embrigader » d'une façon ou de l'autre et leur penchant à se satisfaire des efforts... du voisin, les effectifs réunis par la C. G. C. apparaissent, au contraire, exceptionnellement élevés.

La C. G. C. a, dès son apparition, groupé la plupart des techniciens soucieux d'éviter la double tutelle patronale et ouvrière.

Le fait d'être passé du chiffre de 23.000 à 150.000, même compte tenu de l'élargissement des conditions d'accès au syndicalisme des cadres, est le phénomène probablement le plus significatif de l'après-guerre, du point de vue syndical. Autre constatation non moins intéressante : la C. G. C. groupe pratiquement tous ceux qui ont compris la nécessité de l'action commune. Les sections « cadres » de la C. G. T., de la C. F. T. C., de la C. G. T.-F. O. sont négligeables comparées à la C. G. C. On peut en inférer que désormais les cadres considèrent comme démontrée et acquise la spécificité de leur position dans la structure sociale, économique, technique, psychologique de la nation.

C'est au reste un des points essentiels de la doctrine C. G. C., si tant est que l'on puisse, là encore, parler de doctrine. En fait, bien que la C. G. C. se situe sur un terrain différent de celui où se tiennent les associations ou mouvements d'avant-garde patronaux, elle s'est, comme eux, résolue au pragmatisme et sensiblement pour les mêmes raisons.

En dehors de l'affirmation de leur spécificité, qui les a amenés à rejeter toute affiliation à quelque centrale ouvrière que ce soit, les cadres ont quelques fortes bases doctrinales.

Spécificité, indépendance et défense des libertés sont à la base du programme de la C. G. C.

Ils se déclarent parfaitement indépendants à l'égard de l'État, du patronat, des partis politiques ou confessionnels et des autres catégories de salariés. Le principe de leur action est la défense de la liberté. Non envisagée dans les brumes de l'idéologie, mais au sens pratique, c'est-à-dire selon la conception même du bon sens, pour qui la liberté se traduit en libertés individuelle, civile, d'opinion, politique ou religieuse, d'association, de circulation, etc., et pas seulement en droit dans une liberté mythique placée au sommet d'un inaccessible Olympe.

L'abus et l'opposition à l'intérêt général limitent seuls l'exercice de la liberté. Quand la liberté d'entreprise, la liberté syndicale, la liberté de grève vont manifestement à l'encontre de l'intérêt de la communauté nationale, quand elles nient des droits ou des devoirs essentiels, la C. G. C. cesse de leur donner son accord.

La revendication de la C. G. C. en matière de liberté des salaires résulte donc moins de l'application d'une doctrine rigide que de la reconnaissance d'une nécessité pratique. Les salaires directs ou indirects représentent 40 % du revenu national net. Pour aboutir en cinq ans à une augmentation de 30 % du pouvoir d'achat, les salaires nominaux ont été accrus de 400 %. Les augmentations de salaire ont été à peu près totalement absorbées par les hausses de prix. La conclusion est qu'une hausse de salaire, pour se traduire par une amélioration réelle du pouvoir d'achat, ne doit pas dépasser certaines limites.

C'est également sur les nécessités pratiques que se fonde la C. G. C. pour réclamer une procédure d'arbitrage obligatoire dans le cas des conventions collectives afin d'aboutir à des résultats concrets. La loi n'est pas appliquée. L'arbitrage obligatoire ferait sortir les discussions des impasses où les négociateurs les ont fait entrer.

La Confédération générale des cadres englobe trois grandes catégories de membres : la Fédération nationale des syndicats d'ingénieurs et cadres supérieurs (F. N. S. I. C.), 75.000 adhérents, le Comité interfédéral des agents de maîtrise, techniciens et assimilés (C. I. A. T. A.), 35.000 adhérents, et la Fédération autonome des voyageurs, représentants et placiers (V. R. P.) 40.000 adhérents. Au total, 150.000 syndiqués sur 500.000 personnes répondant en France au critère de commandement ou d'équivalence sur lequel est fondée la définition des cadres.

Cela n'exclut aucunement une des revendications fondamentales de la C. G. C. qui a trait au maintien de la hiérarchie des salaires. La fermeture constante, entre 1920 et 1940, de ce que l'on a appelé « l'éventail des salaires » n'a pas été pour peu dans la révolte des classes moyennes. Se voyant toujours sacrifiées faute d'avoir su faire entendre leur voix, elles ont fini par réagir. La C. G. C. a obtenu une revalorisation des coefficients hiérarchiques. Elle lutte à la fois pour que ces coefficients soient personnels et pour que le salaire de base soit une réalité.

La revalorisation des coefficients hiérarchiques de salaires et la retraite des cadres ont assis la réputation de la C. G. C.

La retraite des cadres a valu à la C. G. C. de nombreuses sympathies. Imaginé par elle, ce régime de retraite où les cotisations versées chaque année par l'employeur et les cadres en activité sont immédiatement réparties au prorata des retraités est une véritable prime contre les dévaluations monétaires, un facteur de cette stabilité que les cadres sont soucieux de défendre.

La C. G. C. cherche à faire bénéficier de ce régime agents de maîtrise, techniciens et assimilés. De ce côté, la C. G. C. n'a cessé de se renforcer. Ainsi augmente-t-elle son « poids » et élargit-elle son influence. Ayant su vaincre maints préjugés particularistes, elle groupe aujourd'hui la part la plus dynamique des éléments qui jouent un rôle essentiel dans la vie économique et sociale du pays.

Les entreprises nationalisées ont fourni un appoint important à cette « troisième force sociale » que représente le syndicalisme des cadres.

Celle-ci connaît depuis 1944 un fait nouveau de grande importance, que j'ai signalé dans un précédent article : les nationalisations. Elles ont été opérées de façon différente suivant les secteurs intéressés. Pour les transports, les houillères, la sécurité sociale, par exemple, ont été institués de véritables monopoles de fait. Dans d'autres cas, les nationalisations ont porté sur des activités continuant à s'exercer dans le domaine concurrentiel. Il s'agit notamment de la Régie Renault, des usines d'aviation, de la Société Air France, des banques, des assurances, etc.

Là où les industries nationalisées se trouvent confrontées à des industries privées, il a été indispensable de donner aux présidents-directeurs généraux des pouvoirs de gestion aussi étendus que ceux dont jouissent leurs confrères dans toutes les sociétés anonymes du secteur privé. Le fait essentiel est que les nationalisations ont beaucoup aidé à la promotion d'un patronat nouveau, doté de particularités propres et issu de la classe des techniciens. Le phénomène est trop récent pour laisser apercevoir l'ensemble de ses conséquences. Certains parlent, à propos des régies nationales, d'une sorte de mystique de l'entreprise qui tendrait à freiner l'esprit revendicatif des cadres, soucieux de favoriser une expérience. D'autres contestent qu'il se soit produit un grand changement dans les rapports établis à la suite des nationalisations entre le patronat, la puissance publique et les diverses organisations syndicales.

L'attitude de la C. G. C. est faite de prudence. Elle se refuse à avoir une doctrine sur ce point. Très désireuse de voir se maintenir une économie privée permettant l'initiative, elle admet que certains secteurs de base de l'économie doivent rester sous le contrôle direct de la collectivité, celle-ci étant non pas l'État mais la Nation.

Dans tous les cas, les nationalisations contribuent puissamment à la formation de cette « troisième force » sociale que constituent les cadres.

Les cadres ne se veulent ni arbitres ni technocrates.

Cependant elle ne se veut « ni arbitre ni technocrate ». Apolitique et aconfessionnelle, elle poursuit une action dont les justifications sont encore presque uniquement pragmatiques. C'est à la fois une grande force et une faiblesse.

En réalité, on attend beaucoup et peut-être trop de la C. G. C. On voudrait la voir préciser les conditions d'un équilibre qui, pour le moment, n'a été réalisé par aucun syndicat et qui, à la C. G. C. même, apparaît encore plus ardu. La notion à laquelle semble se rattacher le pragmatisme des cadres est celle d'une « liberté disciplinée ». Les écueils sont perceptibles dans chacun des termes. Si c'est la liberté qui l'emporte, c'est à nouveau la porte ouverte à l'individualisme anarchique. Si, à l'inverse, c'est sur la discipline que l'on met l'accent, on aboutit soit à la technocratie, soit au marxisme ou à un totalitarisme de droite. Dans le premier cas, ainsi que je le signale au début de cet article, la C. G. C. ne serait qu'un élément retardateur dans un mécanisme évolutif qui ne tarderait pas à se remettre en route. Dans le second cas, elle risque de précipiter une évolution anti-humaniste, alors même que ses intentions sont, aujourd'hui, absolument pures. Tout au contraire, la C. G. C. a en effet l'ambition d'humaniser les formes contemporaines de production et d'échanges. Mais les déclarations d'intentions comptent peu. Il s'agit uniquement de savoir si par delà la volonté de ses dirigeants, par delà même les désirs de ceux qui les suivent, la C. G. C. sera entraînée par la logique interne de son développement sur les voies de la technocratie ou sur celles d'un totalitarisme de droite ou de gauche. La « déviation » dans le sens d'un retour au libéralisme débridé du début de ce siècle est improbable. Elle ne se concevrait guère que dans une perspective d'éclatement puis de dissolution de la C. G. C. provoquée par le retour au particularisme, à la lutte individuelle. Les cadres en ont trop souffert pour y retourner délibérément.

C'est donc dans l'alternative technocratie-totalitarisme que risquerait surtout de s'enfermer le mouvement des cadres. L'équipe jeune et allante qui est à sa tête, qu'il s'agisse du président Jean Ducros, sous-directeur de la Pennaroya, du délégué général Roger Millot, du secrétaire général André Malterre, des vice-présidents Henry-Paul Le Ferme, Eugène Hervouet, Robert Speyser et Antoine Bicheron, semble convaincue que cet écueil sera évité. De fait, aucune divergence ne s'est manifestée depuis huit ans que fonctionne la C. G. C. Tout le monde est d'accord sur les principes fondamentaux d'indépendance à l'égard des partis politiques et des confessions ainsi que sur le refus de se laisser entraîner sur le terrain glissant de l'arbitrage entre les positions patronales et ouvrières. Tous se méfient des ambitions d'ordre technocratique qui conduiraient les cadres à vouloir régenter la vie économique, sociale et politique par une série de déviations « en chaîne ». Tous en soulignent sans équivoque les dangers. Il leur reste cependant à définir leur mouvement non seulement par ce qu'il n'est pas, mais par ce qu'il contient d'apports nouveaux et positifs. Que l'on ne voie pas dans cette critique une vaine querelle de mots. En dépit des réalisations déjà citées de la C. G. C., en dépit des liens qu'elle a établis, grâce à la Confédération internationale des cadres — dont la compétence s'étend aujourd'hui à l'Italie, à l'Allemagne, au Luxembourg, à la Hollande, à l'Autriche et à la France et s'exercera peut-être demain en Suisse, au Canada, aux États-Unis, en Angleterre et dans les pays scandinaves — en dépit de son intelligente collaboration au Conseil économique et de sa représentation au Comité consultatif du traité charbon-acier, on est en droit de penser que les cadres ne développeront tous les aspects constructifs de leur syndicalisme et ne se protégeront efficacement contre les « déviations » qu'après avoir dégagé leur doctrine de l'empirisme.

Ce travail, m'a-t-on dit, est en cours. On souhaite qu'il se poursuive dans la sérénité, avec la même foi, le même dévouement, le même souci de réalisme qui ont jusqu'à présent caractérisé les démarches de la C. G. C. Ce serait là une contribution de premier ordre, la plus importante peut-être, à l'élaboration de formes économiques et sociales nouvelles.

René Branellec.

« La confiance doit former un tout. Il ne suffit pas d'avoir celle des classes possédantes, il faut également avoir celle des travailleurs, parmi lesquels nous figurons... Ce que nous ne voulons pas : revoir la politique absurde de 1930 à 1940 qui s'est traduite par une diminution de 25 % de la production française et 500.000 chômeurs. Nous sommes pour le maintien des investissements sérieux, pour l'abandon des investissements « glorieux ».

André MALTERRE,
secrétaire général de la C. G. C.

« Nous ne devons pas craindre nos responsabilités croissantes. Nous ne voulons pas nous borner à faire une politique au comptant, une petite politique à courte vue, sans plan d'ensemble, sans idées générales... Nous ne pouvons pas ne pas avoir une politique de notre syndicalisme : tout geste que nous faisons sur le plan économique et social, qui est strictement le nôtre, demande des options plus ou moins précises. »

Roger MILLOT,
président de la C. I. C.

Je reviens de Cayenne...

De l'île Royale on découvre le massif de cocotiers qu'élève sur l'Océan l'île du Diable. La brousse a, en effet, envahi cette terre où le capitaine Dreyfus cherchait en vain l'ombre rafraîchissante.

CE QUI RESTE, AUX ILES DU SALUT, DE L'ANCIEN « ENFER DU BAGNE »

L'île du Diable va-t-elle devenir un centre touristique ?

PAR PIERRE DENOYER

PEU de nos contemporains réalisent encore que le bagne a été supprimé en 1938, qu'on n'y transporte plus de condamnés aux travaux forcés depuis cette date. Aussi tiens-je à préciser tout de suite que si je reviens de Cayenne, je m'y suis rendu comme un homme libre, de mon plein gré, pour faire, au nom de « France-Illustration », une enquête sur ce que sont devenues les îles du Salut, de sinistre réputation.

NAGUERE il était plus facile d'aller aux îles du Salut que d'en revenir. Aujourd'hui, c'est l'inverse. Ce fut du moins mon expérience. J'avais pourtant toutes les bénédictions officielles. Mais ces îles ne sont reliées à la terre ferme par aucun moyen de transport public. Le préfet, M. Robert Vignon, avait demandé à la direction des Travaux publics de m'y faire conduire. Mais la vedette du port de Cayenne se trouvait immobilisée. Le seul dépositaire de l'autorité des îles du Salut est le gardien du phare. Pour entrer en contact avec lui, nous allâmes à l'aérodrome de Rochambeau, à 17 kilomètres de Cayenne, nous le fîmes appeler par téléphonie sans fil au poste de radio que maintient la **Panamerican Airways** à l'île Royale, et quand le contact fut établi avec lui, une heure plus tard, au milieu d'une copieuse friture radioélectrique, il fut raisonnablement sûr qu'il viendrait nous chercher le lendemain matin aux **Roches de Kourou.**

J'étais accompagné dans cette expédition par le directeur de la police de la Guyane, M. Roger Lafontaine, récemment arrivé de Bron, qui saisissait l'occasion de mon voyage pour faire connaissance, lui aussi, avec cette partie du département confié à sa vigilance. A 5 heures du matin, une heure après le lever du jour, nous complétions dans une boulangerie les provisions de bouche qu'il est toujours prudent d'emporter avec soi lorsqu'on se déplace dans ce pays encore primitif, et nous prenions la route dans sa jeep.

L'autocar tout neuf qui relie Cayenne à Sinnamary franchit sur ce bac la rivière de Kourou.

Sur la route guyanaise, où les « nids de poule » ont vite raison des modernes automobiles.

A SIX heures nous embarquions à Lavirot sur le bac, qui nous mettait sur la côte ouest de la rivière de Cayenne. Par ce même bac, piloté par des Guyanais du plus beau noir, traversait l'autocar tout neuf qui tous les deux jours relie Cayenne à Sinnamary et constitue un des meilleurs symboles de la modernisation récente de ce département français.

La route jusqu'à Kourou attend encore son revêtement d'asphalte. Les fonctionnaires de Paris qui dispensent les crédits ne croient plus, paraît-il, aux routes ; ils ne rêvent plus que de liaisons aériennes pour les pays neufs. Bravo pour les conceptions modernes des ministères ! Encore faudrait-il admettre que certaines routes comme celle-ci sont essentielles. Les rigoles et les nids de poule sont cause qu'on use trois fois plus vite les automobiles et les camions, dans un pays où le matériel est déjà insuffisant.

Ces arcades que fermaient des grilles solides mettaient la vedette à rames du bagne à l'abri des amoureux de la « belle »... ce qui n'empêcha pas quelques-uns d'entre eux de disparaître un jour avec le bateau.

Notre carte donne une idée de la dispersion des principaux centres pénitenciers : Saint-Laurent-du-Maroni, Cayenne, Kourou, les îles du Salut. — Le local disciplinaire de l'île du Diable n'est plus qu'une ruine au toit éventré.

Des perroquets s'envolent à notre passage. Une bande de singes traverse la route ; nous nous arrêtons à leur hauteur, ils grimpent dans les arbres et nous accablent de gestes et de cris de reproche parce que nous avons interrompu leur caravane. Le fil télégraphique court le long de la route. La moitié du temps l'isolateur est fixé non sur un poteau télégraphique, mais sur la hampe d'un jeune arbre étêté dont la sève fait repartir des rameaux en couronne au-dessus de la porcelaine. De temps à autre, nous apercevons de rares **carbets** (cases) dans une échancrure de la forêt. Le village de Tonate se signale par une gentille église qui fend la route en deux rubans, dont chacun est doté d'un panneau de sens unique. Nous sourions devant la candeur de cette signalisation moderne sur une route cahoteuse, où ne passent probablement pas plus de vingt véhicules par jour en moyenne.

Nous voici devant le bac de Kourou. Son pilote noir charge d'abord l'autocar, qui nous a rattrapé. Priorité aux transports publics ! Nous croyions monter à sa suite. Bernique ! Il occupe tout le centre du bac, pour ne pas le déséquilibrer. Les autres voitures doivent attendre : on va revenir les chercher. Mais le bac ne revient pas. Pourquoi ? « Les pilotes déjeunent », nous dit un vieux pêcheur. Nous saurons plus tard qu'en réalité une panne de moteur immobilisait le bac.

Enfin voici revenue cette nef maudite et espérée. Nous trouvons sur l'autre rive notre gardien de phare, inquiet de ne pas nous avoir trouvés au rendez-vous et venu aux nouvelles. Nous montons sur son esquif : un canot indien, une simple pirogue creusée dans un arbre. Une quille et des plats-bords ont été ajoutés, ainsi qu'un petit moteur portatif de 2 CV à l'arrière. C'est peu pour aller en pleine mer, à 12 ou 14 kilomètres au large. Mais c'est le moyen habituel par lequel les gens de l'île se rendent à terre. Alors pourquoi hésiterions-nous ?

Franchir la « barre » est un sport... et les requins rôdent...

LE gardien du phare, Emile, nous presse. Ce n'est pas le temps en mer qui l'inquiète, mais l'heure. Nous sommes en retard de deux heures au moins. Il faut passer la barre avant la fin du **perdant** (le **perdant**, en Guyane, c'est la marée descendante ; le **remontant**, la marée montante). Nous nous enveloppons dans nos imperméables malgré le soleil ardent, car avec la houle et le vent nous sommes sûrs d'être douchés.

L'eau est jaune, boueuse, sur toute cette côte de l'Amérique du Sud, à cause des vases de l'Amazone que charrient les courants jusqu'au Venezuela ; ce serait elles qui ensablent si fâcheusement en ce moment le port de Cayenne. On comprend pourquoi ces eaux bourbeuses, au surplus infestées de requins, ne tentent pas les baigneurs.

Le moteur a des ratés, il étouffe. « Il y a trop peu de fond », nous dit Emile. Nous guettons la balise. Et si nous tombons en panne ? Il y a des rames, un mât portatif, une voile. Mais combien de temps mettrons-nous, dans le vent contraire, pour gagner les îles, surtout si nous ne sortons pas de l'embouchure de la rivière de Kourou avant le remontant ? De nouveaux hoquets du moteur nous laissent silencieux mais soucieux. A l'horizon se dessine le sommet de l'île Royale, notre objectif si proche et pourtant, en apparence, en ce moment si inaccessible.

Nous avançons toujours. La balise est maintenant derrière nous. Emile prononce : « Le plus difficile est passé. » Pourtant les lames se creusent ; avec une rare habileté Emile les prend par le travers puis redresse l'embarcation ; nous sommes ruisselants d'embruns. Avec une vieille boîte de conserves, Bouboule, le second d'Emile, écope.

Bouboule, que je prends pour un vieux loup de mer parce qu'il chique sans arrêt, est un

courtaud d'âge moyen, râblé, au poil hirsute, aux petits yeux vifs, coiffé d'un vieux chapeau mou rond et crasseux enfoncé jusqu'aux oreilles. Quand il n'écope pas, il gratte sur ses bras nus les croûtes laissées par d'anciens coups de soleil. Il a remarqué que d'une main je me tiens au plat-bord. Il me suggère un autre point d'appui. « Je ne dis pas qu'il y a des requins ici, mais s'il y en avait, un doigt est si vite enlevé ! » Il lui en manque un.

Nous partons sur des histoires de requins et, de fil en aiguille, j'apprends qu'il est un ancien bagnard ; il a été porte-clefs, puis bouvier à Royale. Des attelages de bœufs montaient les charges du débarcadère au sommet de l'île ; il en prenait soin.

La brousse a envahi l'ancien pénitencier de l'île Royale.

A EVOQUER ces souvenirs, son regard et sa langue s'animent. Nous voici parlant des évasions : les vents et les courants, nous en sommes témoins, favorisent les dérives vers la Guyane hollandaise, qui commence au delà de ces brumes, en suivant la côte si proche encore. Comme il devait être séduisant de remplir de noix de coco bien sèches trois sacs de marin, de les lier ensemble et par une nuit claire, assis au centre, armé d'une pagaie et d'un cœur ferme, de tenter l'aventure, malgré les requins ! Mais les surveillants avaient l'œil : quiconque était vu ramassant un simple morceau de noix de coco était puni de trente jours de cellule.

L'eau est devenue graduellement plus claire. Elle est même d'une grande limpidité aux abords des îles, dont nous sommes maintenant tout proches. Nous voyons dans le détail l'île Royale, à gauche, Saint-Joseph, à droite, et, dans le fond, entre elles, l'île du Diable.

Ces îles du Salut, au climat plus sain et vivifiant que celui de la côte, étaient un fief du bagne guyanais. Les forçats étaient répartis en quatre centres principaux : Saint-Laurent-du-Maroni et ses annexes (2.200 places), Cayenne (1.200 places), Kourou (400 places), et les îles du Salut (500 places).

Le bagne a été supprimé avant la guerre. Mais sa liquidation est lente. Il reste encore à Saint-Laurent une centaine de forçats en cours de peine, les plus dangereux, les plus incorrigibles, en faveur de qui aucune mesure de clémence n'a été possible, et qui vont être ramenés dans les prisons de la métropole au printemps. Les îles du Salut, qui n'avaient d'autre population que les condamnés et leurs surveillants, ont été vidées de leurs pensionnaires voilà quelques années. Aujourd'hui elles sont pratiquement inhabitées.

Comme nous abordons à l'île Royale, nous sommes salués par des aboiements de chiens. Derrière eux arrivent trois ou quatre Guyanais bon teint, curieux de voir les nouveaux venus. Il y a sans doute parmi eux le radio de la **Panamerican Airways.** Mettant le pied pour la première fois sur ce sol autrefois maudit, nous remarquons sur le quai même une maison importante en brique, dont le rez-de-chaussée derrière une arcade forme une sorte de halle fermée entièrement par d'épais barreaux de fer.

C'est là qu'autrefois on remisait la vedette du pénitencier. Il était interdit de la laisser à l'eau sans surveillance, même une heure. Dès son retour, les six rameurs — des bagnards choisis — devaient, à l'aide de palans, la monter sur le quai, la remiser et remettre les clefs au corps de garde.

Toutes ces précautions n'empêchèrent pas un groupe de hardis compagnons de soudoyer un porte-clefs ou deux, de mettre la vedette à l'eau par une nuit bien noire, d'y prendre place avec un stock de vivres et de gagner le large sans donner l'éveil. On juge de la consternation du commandement le lendemain lorsqu'on lui rapporta non seulement l'évasion des forçats, mais la disparition de sa vedette, seul moyen d'aller à terre. Par signaux optiques échangés avec le pénitencier de Kourou, l'alarme fut donnée. Mais les bagnards avaient de l'avance... et une bonne embarcation. Ils atteignirent la Guyane hollandaise. Là, malheureusement pour eux, après des pérégrinations épuisantes, ils tombèrent aussitôt entre les mains de la police.

On distingue encore, entre les cocotiers, la maison des gardiens avec son mirador...

... qui se dressait, en 1896, au-dessus d'un sol dénudé, auprès de la cellule cernée de hautes palissades où était incarcéré Dreyfus.

En août 1897, on transféra le prisonnier dans une nouvelle case, plus habitable.

Un peu plus tard les autorités les remettaient à un officier du bagne français, à la condition qu'ils ne seraient pas punis pour leur escapade. Bouboule nous affirme que la promesse fut tenue ; les évadés repris ne furent pas punis, mais la vedette perdue fit longtemps défaut à l'île Royale.

Nous nous engageons sur un sentier en pente. Dès les premiers pas nous réalisons l'abandon où toute l'île est tombée. Les broussailles ont envahi les chemins, les murs d'enclos. Pourtant voici une maison à deux étages, presque intacte : c'était celle du commandant ; elle a été joliment, solidement construite ; les balustrades, où les briques sont disposées de manière à former des motifs d'ornementation, les fers forgés des balcons signalant une demeure de chef. A l'intérieur, les vents organisent des carrousels et entassent les détritus dans les coins ; mais les désignations noires du plus beau style caserne sur les murs et sur les portes (bureau de l'officier adjoint, cuisine, etc.) sont aussi lisibles que si les inscriptions dataient d'hier.

Sous le soleil de midi, peinant et suant, nous franchissons le mur d'enceinte de la forteresse. Voici une grande bâtisse carrée à deux étages en fort bon état ; les volets sont clos ; c'est là que s'installe, l'été, une colonie de vacances réservée aux enfants de Cayenne. Un peu plus loin, un mur bas, une haute grille ; nous pénétrons plus avant dans le sanctuaire. A droite, une mare d'eau verdâtre croupissante vers laquelle descend un chemin pavé : c'était l'abreuvoir des bœufs. Des arbres imposants couvrent tout ce sommet de l'île d'une ombre agréable. Quelques porcs noirs circulent en liberté ; une jeune biquette effarouchée appelle désespérément sa mère, qui répond par un bêlement distrait, au loin, au delà des broussailles quasi infranchissables. C'est le petit cheptel familial du gardien de phare, qui nous montre avec fierté son potager, grand comme un mouchoir de poche, enfermé dans un enclos de tôles ondulées. Au début du déjeuner nous goûterons aux tomates de son jardin ; elles donnent toute l'année, mais le climat les rend facilement arborescentes.

L'église de Royale, avec son clocheton pointu, ressemble de l'extérieur à une bonne petite église de campagne. A l'intérieur, maintenant vidé de ses bancs, de ses chaises et de ses statuettes, on ne trouve que l'autel au fond et, au-dessus du portail, à l'entrée, une vaste tribune en bois où j'imagine qu'un chœur de bagnards devait chanter aux grandes fêtes. Les murs sont ornés de diverses fresques inspirées des Ecritures. Nous admirons des anges purs dus au pinceau de bagnards. On nous montre aussi plusieurs scènes au fusain révélant un réel talent de dessinateur ; elles sont l'œuvre d'un artiste toujours vivant que l'habileté à contrefaire les billets de banque, trop souvent exercée, avait conduit à faire un petit séjour aux îles.

Nocturne à la « maison du docteur ».

NOUS déclinons l'offre de visiter le phare tout frais peint, vert et blanc, dont il faut toutes les quatre heures, la nuit, refaire la provision de pétrole. Nous avons hâte de connaître la « maison du docteur », où nous coucherons cette nuit. Ce dut être une très belle villa. Je la vois très bien dans une banlieue parisienne. Elle est protégée par un petit mur surmonté d'une grille. Entre deux piliers de briques rouges, une large porte métallique ouvre sur un jardinet. Les anciennes corbeilles bordées de briques ne sont plus aujourd'hui que friche embroussaillée. L'allée était-elle sablée ou dallée ? Impossible de le dire. Après avoir gravi les trois marches d'un perron, nous pénétrons dans une solide maison aux pièces de vastes proportions ; au premier étage, les chambres sans fenêtres (comme d'ailleurs partout en Guyane, où le froid est inconnu) ouvrent par une large baie sur des balcons ombragés. La vue sur la mer et l'île Saint-Joseph est ravissante. Des lits métalliques de la colonie de vacances, avec un matelas et un drap propres, nous attendent. Dans une pièce au sol cimenté, qui devait être la salle de bains, un appareil à douches rudimentaire fonctionne. Un bidon à

essence fait réservoir d'eau ; deux fils de fer permettent d'ouvrir et de fermer l'arrivée d'eau dans une pomme d'arrosoir renversée. L'ingéniosité des hôtes n'a pas de bornes.

Après une toilette sommaire nous gagnons la maison voisine, où semblent habiter les deux ménages d'Emile et de Bouboule. Nous voyons aussi deux charmants jeunes garçons. Ces dames ont préparé le déjeuner et nous servent dans une salle à manger ornée de « souvenirs » fabriqués par des bagnards pendant leurs loisirs ; ce sont des écorces d'arbres pyrogravées ou peintes représentant l'île et son église ou des vues de Cayenne. Aux murs sont aussi fixées des têtes de requins séchées, leur gueule largement ouverte montrant cinq ou six rangées de dents pointues. Nous faisons honneur au menu, mais encore plus à l'eau fraîche d'une gargoulette poreuse.

Stimulés par un café fort, grillé sur place, nous reprenons notre inspection. Il nous reste à visiter les deux hôpitaux où se dévouaient des religieuses infirmières. Un quart des bagnards se trouvaient en permanence dans les hôpitaux. La malaria, la fièvre jaune n'étaient pas alors jugulées comme aujourd'hui. Sur les îles il n'y a pas de moustiques, mais beaucoup de condamnés et de surveillants y arrivaient avec « les fièvres ». Comme il y avait deux hôpitaux séparés, y avait-il deux catégories de traitements ? Peut-être. Des salles on ne voit plus que les murs, des planchers vermoulus ou absents ; on nous montre la chambre de l'infirmier de service. Toutes ces carcasses sont vides, sans signification, comme le sont aussi bien les murs aux lucarnes obstruées de différents locaux disciplinaires, sans toit, envahis par la brousse, que nous longeons à distance. Et pourtant de combien de souffrances n'ont-ils pas été témoins !

Nous redescendons à l'embarcadère, sautons dans notre canot et nous réjouissons d'aller enfin voir de nos propres yeux cette île du Diable dont le nom est connu du monde entier.

Nue et aride au temps de Dreyfus, l'île du Diable s'est couverte de cocotiers.

VUE de Royale, l'île du Diable, toute couverte de cocotiers et frangée d'écume, paraît ravissante. De plus près, l'impression n'est pas démentie ; ce décor de Côte d'Azur est franchement attrayant ; l'eau est bleue, limpide, fraîche à souhait. Nous débarquons à l'abri d'une jetée faite de blocs de rochers gris : nous nous demandons comment de pareilles masses ont pu être soulevées à bras d'homme.

Nous avançons sous les cocotiers, dans un sentier à peine visible au milieu de la brousse envahissante. Nous apercevons d'abord, sur la droite, derrière un mur d'enclos à hauteur d'homme, un bizarre petit édifice bas au toit éventré. C'était le local disciplinaire. Il comprenait en tout trois cellules longues mais étroites. Les lourdes grilles qui les fermaient sont ouvertes ; leurs barreaux et leurs serrures sont rouillés ; mais elles tournent encore sur leurs gonds. Comme nous nous étonnons de voir trois cellules seulement sur cette île du Diable qui symbolise encore aujourd'hui l'abomination de la désolation, notre guide nous explique qu'on détenait ici des prisonniers de choix, ceux qui bénéficiaient du régime politique. Les infractions graves étaient rares. Ces prisonniers habitaient de petits chalets particuliers composés d'une assez vaste pièce et, derrière, d'un appentis pouvant servir de buanderie et de cuisine. On y pénètre par une porte unique, qu'un gardien ouvrait à l'aube et verrouillait du dehors avant la tombée de la nuit.

Cette catégorie de détenus jouissait, paraît-il, d'un peu plus de liberté que les autres, d'un régime alimentaire meilleur, et d'une faveur appréciée : leurs lettres n'étaient pas lues ! Tandis que les « villas » des prisonniers, cachées aujourd'hui sous un fouillis de palmes, s'étagent à mi-côte, non loin de la mer, la demeure des surveillants se dresse au sommet de la colline, surmontée d'un mirador. Pouvait-on de cette tour autrefois voir toute l'île ? Aujourd'hui elle serait sans objet.

Notre guide nous donne sans doute le point de vue du commun des bagnards. Il nous fait un tableau flatteur de la vie à l'île du Diable. Il nous signale l'existence, au bout de l'île, du « banc de Dreyfus ». Nous devons renoncer à nous y rendre à cause de la brousse qui obstrue tous les sentiers. « C'est là, nous dit-il, que Dreyfus, ayant mis l'une sur l'autre de larges pierres plates pour en faire un banc, venait méditer longuement, au bord de l'eau, les yeux tournés dans la direction de la France. » Ce qu'il ne nous dit pas, c'est que Dreyfus n'a pas toujours joui d'assez de liberté pour aller au bout de l'île construire son banc. La case qu'on nous montre aujourd'hui comme « la maison de Dreyfus » n'a été construite qu'en août 1897. La case qu'il occupa à son arrivée, au début de 1895, était infiniment plus petite, 4 mètres sur 4 mètres, sans fenêtre, sur une partie de l'île complètement dénudée, près de ce qui servait auparavant de léproserie. Dans ce réduit n'a-t-il pas été, à partir de septembre 1896, enfermé jour et nuit et soumis à « la double boucle » ? Et n'a-t-on pas autour de la case édifié un mur pour qu'il ne pût pas voir la mer lorsqu'on le laissait sortir hors de sa case pour faire une promenade hygiénique ?

L'île a certainement beaucoup changé d'aspect depuis le retour de Dreyfus en France, en 1898. Sa sinistre réputation n'est pas due seulement au fait qu'un innocent, injustement condamné, ait été là privé de liberté. Ce n'est pas notre objet de faire le procès de l'administration pénitentiaire coloniale. D'autres ont suffisamment dénoncé ses rigueurs excessives, qui expliquent la suppression du bagne. La vue du « banc Dreyfus », dans un cadre Paul et Virginie, sous les cocotiers, près du clapotis des vagues, ne doit pas inciter les contemporains à imaginer comme idyllique le séjour à l'île du Diable au tournant du siècle.

Aujourd'hui l'île est inhabitée. Un Français de Cayenne a obtenu une concession l'autorisant à récolter les noix de coco. De temps à autre, deux ou trois ouvriers viennent les ramasser.

Saint-Joseph était réservé aux mauvais garçons.

NOUS nous éloignons, échangeant des réflexions sur le cas de cette si petite île qui a acquis un si grand renom : comme il est réconfortant de penser que le sens de la justice soit si répandu qu'une curiosité et une indignation universelles entourent encore les circonstances d'une erreur judiciaire commise il y a cinquante ans !

Nous abordons maintenant à l'île Saint-Joseph. C'est là que vivaient enfermés les mauvais garçons, ceux qui ne voulaient pas travailler. Montant un chemin en pente assez bien tracé, nous atteignons un des grands bâtiments de la réclusion. Il est difficile aujourd'hui de se rendre compte de son atmosphère d'autrefois ; la structure du grand hall a été modifiée pour l'adapter aux besoins d'un récent concessionnaire. Se piquant aux ronces, Emile, notre guide, parvient à nous dégager l'entrée d'un ou deux cachots sans jour, où la vie, dans la chaleur humide du 5e parallèle, devait être particulièrement éprouvante pour les punis. Près de là un petit kiosque porte encore très lisible l'inscription « Mess » ; les surveillants prenaient leurs repas dans un cadre coquet, avec vue sur la mer.

Le plus grand intérêt de Saint-Joseph, à mes yeux, est le vieux cimetière des îles, malheureusement totalement abandonné ; les tombes sont envahies par les broussailles, des palmiers ont bousculé les pierres tombales. Quelques inscriptions sont encore lisibles. On retrouve grâce à elles le souvenir d'officiers, de marins, de médecins, terrassés par les épidémies. Nous relevons aussi sur une tombe le mémento de deux bagnards. Pourquoi ceux-là ? Et les autres, où les enterrait-on ? Suivant Emile, cette sépulture de faveur a été donnée à ces deux forçats parce qu'ils avaient trouvé la mort en essayant courageusement de porter secours à deux officiers (ou deux surveillants ?) dont l'embarcation avait chaviré dans ces parages infestés de requins.

Les « incos », à leur mort, y étaient jetés en pâture aux requins.

IL n'y avait pas de cimetière pour les bagnards. Lorsqu'ils mouraient, on les cousait dans un sac. On les mettait en bière. Après la cérémonie religieuse, on portait le cercueil sur une barque. Deux surveillants montaient à bord, s'éloignaient du rivage ; arrivés à une certaine distance en mer, le fond mobile du cercueil était tiré et le sac, appesanti par une pierre, glissait vers le fond de l'eau. Le cercueil était ramené à terre et remis en place, prêt pour la cérémonie suivante.

On a raconté que les surveillants ou les porte-clefs chargés de cette macabre besogne sonnaient une cloche pour attirer les requins, qui

A Saint-Joseph, le hall de la réclusion (ci-dessus) (ci-dessous), où se dressait une Vierge noi

tôt envahi par la brousse comme le petit cimetière
bas, à droite : un sympathique ménage lyonnais.

s'empressaient d'accourir à ce signal familier. Emile nous assure que c'est une légende. Il ne sonnait pas d'autres cloches que celles de l'église. Les requins des environs les entendaient-ils ? Y attachaient-ils une signification particulière ? Qui le saura jamais ?

Nous faisons le tour de l'île par un chemin de ronde naturel apparemment entretenu. La récolte des noix de coco l'a sauvé. Nous aboutissons près de notre point de départ, à la maison qu'habite un sympathique ménage de Lyonnais. Leur fils avait tenté ces années dernières de lancer une entreprise de pêche aux requins. La matière première était abondante : le foie des requins, mieux encore que le foie des morues, sert en pharmacie à faire des extraits riches en vitamines rares. Malheureusement la tempête brisa la baleinière et l'extension de la pêche aux requins, sur les côtes d'Afrique comme ailleurs, fit tomber de plus de moitié le prix des foies. L'entreprise n'est plus rentable. Le fils, avec un courage méritoire, essaie de monter une autre affaire à Cayenne. Les vieux parents, magnifiques de confiance et de résignation, sont demeurés sur l'île, entourés de quelques poules et de deux ou trois cochons. Avec une hospitalité pleine d'élégance ils nous offrent des rafraîchissements et des bananes, nous montrent parmi leurs trophées de pêche l'arme formidable d'un poisson-scie, et nous conduisent à l'une des curiosités de l'île, sa piscine.

Pour permettre à l'état-major des îles et aux surveillants de se baigner sans crainte des requins, on avait fait disposer sur le rivage des blocs de pierre en forme de rectangle. Une ouverture d'un mètre de largeur environ avait été ménagée dans le mur extérieur pour laisser entrer et sortir l'eau. De solides barreaux de fer, scellés dans la pierre, la fermaient, assez rapprochés pour empêcher des requins de taille de pénétrer. Le jeu des vagues et des courants soufflés par le vent du large suffisait à maintenir la piscine en état de propreté.

Le bain, sous le ciel guyanais, n'est pas un luxe, mais une indispensable mesure d'hygiène pour retrouver la fraîcheur et le calme nécessaires à un bon équilibre. Les prisonniers eux-mêmes, de temps à autre, avaient la possibilité de prendre un bain de mer. On les conduisait en rangs jusqu'au rivage. Tout nus, ils entraient dans l'eau et s'ébattaient sous l'œil vigilant de surveillants, pendant que des porte-clefs, de piquet aux extrémités de la baignade, faisaient le guet pour signaler toute approche suspecte de requins sous l'eau limpide.

Nos hôtes nous invitent à goûter aux joies du bain de mer dans la piscine du bagne. Mais le soleil décline déjà. Il est temps de regagner l'île Royale, où nous savourons une douche-**jerrycan**, avant de souper à la lumière jaune d'une antique lampe à pétrole. Après avoir goûté sur le balcon de notre demeure un magnifique clair de lune, nous nous endormons dans le silence absolu de la nature et des hommes, savourant le repos d'une nuit sans moustiquaire.

Nous quittons avec regret ces îles que tant d'hommes ont rêvé de fuir.

LE lendemain, réveillés à l'aube, avant 5 heures, nous plions bagages et nous rembarquons dans la pirogue d'Emile pour la terre ferme, où nous attend un emploi du temps chargé. Tandis que nous sautons mollement de lame en lame, nous retournant fréquemment pour jeter un regard en arrière, nous discutons la possibilité de faire des îles du Salut un centre d'excursions touristiques.

Le préfet de la Guyane voudrait provoquer l'arrêt à Cayenne des touristes des deux Amériques qui survolent le ciel guyanais. Sur l'aérodrome Rochambeau, le pilote Dumesnil et sa femme achèvent un **guest-house**, où ils pourront recevoir quelques « hôtes payants de passage. Sur la colline du Montabo, grâce aux fonds des « Liaisons aériennes », va commencer prochainement la construction d'un hôtel modeste, mais confortable. Le logement d'un petit nombre de voyageurs étrangers va donc être possible avant longtemps. La visite des îles du Salut présente un attrait touristique certain, pense M. Robert Vignon, qui nous a demandé notre avis.

Pour se rendre aux îles du Salut, il faut naturellement offrir aux touristes des moyens de transport moins précaires que ceux que nous avons empruntés. Une vedette accidentée pourrait aisément, dit-on, être récupérée et aménagée pour transporter ces touristes directement de Cayenne à Royale.

A mes yeux, il faudrait nettoyer, élaguer, rendre viables quelques chemins trop embroussaillés, dégager en particulier la maison et le banc de Dreyfus à l'île du Diable, puisqu'ils constituent le centre principal de la curiosité publique. Le cimetière de Saint-Joseph, remis en état, serait aussi un touchant lieu de pèlerinage dans un cadre remarquable. Je verrais un lunch servi dans une des maisons de Saint-Joseph, où l'on vendrait aussi des cartes postales, des souvenirs et des rouleaux de pellicules photographiques.

Bref, au terme de mon voyage, je suis convaincu que le projet de M. Robert Vignon sera une réalité avant longtemps et que les îles du Salut, de sinistre mémoire, vont devenir un centre touristique de l'Amérique du Sud.

Avec son exubérance forcenée la nature a tout reconquis et a transformé en ruines croulantes les locaux pénitentiaires des trois îles. Sur cette terre maudite, elle a apporté l'apaisement de sa poésie.

« La Comparsa » fut un des ballets préférés du public, où l'on remarquait Maurice Chevalier et Miss Monde **(ci-dessous, à gauche)** et M. Edgar Faure **(à droite).**

KATHERINE DUNHAM
intellectuelle explique...

LORSQU'ELLE apparut pour la première fois sur la scène du théâtre de Paris, le 25 novembre 1948, Katherine Dunham remporta un triomphal succès. A son sujet on évoqua Florence Mills, les Black Birds et Joséphine Baker... Mais c'était là une erreur profonde, car Katherine Dunham nous apportait un spectacle plus intellectuel qu'exotique ! Comment en aurait-il été autrement avec cette passionnée d'anthropologie et d'ethnographie qui ne se plaît que dans les milieux littéraires. D'ailleurs, dès que les critiques de danse adressent un reproche à Katherine... c'est précisément d'être « intelligente » ! Peut-on lui tenir grief d'avoir visité la Jamaïque, la Martinique, Haïti, la Trinidad, où elle apprit les danses sacrées et profanes en ayant même le privilège de se faire initier aux rites du « vaudou », dont elle devait dire un jour :

« La névrose guette autant les peuples prétendument primitifs que nous-mêmes dans notre monde moderne. C'est ainsi que le vaudou est né comme une sorte de psychanalyse primitive. Une psychanalyse par le geste et non par la pensée. Les danses « sauvages » du vaudou ne sont pas autre chose qu'une purification. » Purifier, tel semble être le leitmotiv de Katherine Dunham, qui vient de présenter à Chaillot *Southland,* un ballet qui retrace les scènes de lynchage de noirs dans les Etats-Unis du Sud.

Au lendemain de sa première et devant la réaction de certains critiques, Katherine Dunham nous a dit :

« Tous les phénomènes humains m'intéressent et c'est pourquoi j'ai voulu m'efforcer dans *Southland* de faire voir la violence et ses effets. Bien que je n'aie jamais senti l'odeur de la chair brûlée ni vu un corps noir se balancer à la branche d'un arbre du Sud, j'ai éprouvé ces choses en esprit. Je sentais en moi le besoin de montrer à la face du monde cette exposition des forces du mal, espérant qu'elles éveilleront la conscience de tous ceux qui protesteront à l'avenir contre cette destruction et cette humiliation. Toutes ces choses que je sens si intensément, il me faut les exprimer dans la danse. On m'a reproché de montrer en scène le corps du pendu, mais au point de vue graphique je ne voulais pas faire voir la foule. Julie, l'héroïne de *Southland,* lorsqu'elle aperçoit le corps du noir, a honte de ce qu'elle a fait, mais l'instant d'après elle arrache un bout de chemise sur le cadavre. C'est là un symbole. De même, j'espère que le public français comprendra qu'il me fallait montrer — ne serait-ce que pour détendre le public — un café où de pauvres noirs s'amusent avec cynisme. Le cortège avec le corps du pendu traverse la salle, mais ce n'est là encore qu'un symbole pour démontrer que ces noirs avec leurs privations et le côté désespéré de leur existence doivent pourtant continuer à vivre. Il faut respecter les lois humaines et je pensais d'ailleurs que le chœur noir éclairerait les spectateurs sur le thème de ce *Southland* qui est un cri élevé contre la brutalité humaine, la violence et l'injustice.

» Le public français a particulièrement apprécié *Batucada* (où un pêcheur me tient au bout de sa corde), mais ce flirt entre moi et un groupe de pêcheurs brésiliens n'échappe pourtant pas à ma ligne générale : là encore j'étudie une émotion humaine, comme les relations entre homme et femme. Ce sujet me passionne puisqu'il existe un antagonisme profond entre sexes différents... et dans *Southland,* dont je n'ai jamais dit que le thème était inédit, je m'efforce seulement d'en élever la tension dramatique, ce qui répond à mes intentions psychologiques. La danse pure ne m'intéresse pas ; il faut qu'elle traduise pour moi des sentiments humains ! »

MARCEL IDZKOWSKI.

... KATHERINE DUNHAM
chorégraphe et danseuse

PAR MARTINE CADIEU

UNE lumière de fond de mer absinthe et or au long d'étranges forêts... Les hommes noirs y étincellent comme des lames. Ciel des tropiques, phosphorescent, où monte le chant des esclaves.

Paradis terrestre que l'on retrouve et dont le goût est amer. Les femmes aux paumes retournées vers le ciel, le dos cambré ; les femmes tourmentées, offertes pour la soif des hommes, brutale et primitive. Le tam-tam dit assez l'obsession obscure, la révolte en marche depuis dès siècles.

Southland crie la plus amère plainte : « Quels fruits étranges portent les arbres du Sud... De la douce et fraîche senteur du magnolia, soudain jaillit l'odeur brûlée de la chair. »

Qu'un homme, innocent, se trouve aux prises avec une foule déchaînée et qu'il soit tué sans raison... voilà un éternel motif de révolte. Il y a actuellement un courant de pensée sur ce problème de la justice et du droit de l'homme à donner la mort. Une créatrice comme Katherine Dunham ne pouvait y échapper. Que le problème soit posé ici dans le cas « racial » particulier, cela aussi demeure normal. Mais on éprouve devant ce ballet un malaise : il faut d'abord un certain laps de temps pour être dans l'ambiance : le village en fête, le magnolia, le couple caché, la fille blanche hystérique, blessée, qui accuse un noir innocent. Le ballet peut-il traiter un problème aussi grave ? Il ne s'agit pas, en effet, ici, de raconter une histoire — comme dans *L'Ag'Ya* — mais de susciter une inquiétude profonde chez le spectateur. Les moyens sont pauvres. Tout au moins ceux qui sont choisis. Katherine Dunham, par respect et souci du bon goût, sans doute, ne fait pas voir sur scène le lynchage, centre du drame. Elle se sert d'un chœur qui chante et se plaint.

Il semble aussi que l'auteur se soit privé d'un langage dénudé. Les sources mêmes de la danse noire offrent, à l'état brut, le thème de la révolte. Katherine Dunham cède aux influences extérieures, étrangères à sa vérité : l'école allemande, Marta Graham et, enfin, l'Amérique, dans ce qu'elle a de plus conventionnel : cabarets, coca-cola, atmosphères factices, forcées, dans lesquelles sanglotent des filles, mendient des aveugles, etc.

C'est terriblement mélo, sans atteindre jamais au profond. On se trouve devant une grande idée, devant de grands danseurs et devant une œuvre inachevée...

La première partie du spectacle demeure la meilleure. La plainte des esclaves, l'extraordinaire rite cubain de *Nanigo* (hommes aux corps durs, félins, aigus, bondissant à des hauteurs prodigieuses et se mouvant dans un monde incroyable), le sacrifice du coq blanc atteignent directement au cœur et causent une émotion presque incontenable...

Dans « Southland », un chœur chante la douleur du peuple noir, qui continue à vivre et se livre à ses pauvres joies tandis qu'un des siens est lynché pour un viol **(ci-contre)** dont il est innocent.

LE PREMIER PRIX : un somptueux ensemble de satin blanc à broderies vertes, baptisé « Perroquets » par son créateur Sidike Diase.

PALMIERS : le modèle de ce nom avait lui aussi retenu l'attention des membres du jury.

LE JACQUES FATH DE CONAKRY S'APPELLE SIDIKE DIASE

Les treize grands couturiers indigènes de la capitale de la Guinée française tiennent boutique, pour la plupart, sur le trottoir de la 6e Avenue. Autour des machines dont on entend le cliquetis cadencé, les toilettes aux bariolages éclatants ou aux nuances suaves s'offrent sur des ficelles, tendues à la convoitise des dames « Peul », « Sousou » ou « Malinké ». Convoitise que stimulent des enseignes comme celle-ci, qui orne une boutique de plein air : « Venez tous chez la haute couture parisienne. »

Pour la première fois, ces couturiers ont organisé un défilé de mannequins dans la grande salle des fêtes de la Chambre de commerce. Un peu engoncées dans leurs boubous superposés, leurs camisoles et leurs pagnes tombant jusqu'aux pieds, ces demoiselles paraissaient sur l'estrade, accompagnées des auteurs des toilettes. Puis elles défilaient devant le jury, que tant d'élégance ne manqua pas de séduire.

HÉLÈNE KERNEL.

Dans une robe due à Mano Sylla, Mauri Gassana remporta le deuxième prix.

C'est la jeune Sylla Fatou qui mena « Perroquets » au succès.

L'OPINION DE DENIS MARION SUR LE SPECTACLE DES CINÉMAS D'ESSAI

Dans le court métrage que Vittorio de Sica a réalisé, « En marge du Voleur de bicyclette », le grand cinéaste italien a de nouveau mis en scène les petits acteurs improvisés dont son célèbre film avait, du jour au lendemain, fait des vedettes.

Le critique doit déjà faire, chaque semaine, une sélection entre les cinq ou six programmes nouveaux pour ne commenter que celui qui lui paraît digne d'être recommandé à ses lecteurs. Endurci par l'exercice de ces impitoyables éliminations, ne disposant, d'autre part, que d'une place limitée, il est amené automatiquement à ne parler que du grand film, se bornant tout au plus à citer le court métrage qui l'accompagne. Et il y est encouragé par l'approbation tacite du public, écœuré par la médiocrité de trop nombreux documentaires. La raison de cette indigence est économique : le pourcentage des recettes attribué au complément de programme est faible. Résultat : alors que le prix moyen d'un long métrage de cent minutes est de cinquante millions, celui d'un court métrage de dix minutes est d'un à deux millions. Cette disproportion est due sans doute au fait que le choix des spectateurs est déterminé par le plat de résistance plus que par le hors-d'œuvre : encore qu'à la grande époque de Charlot et de Walt Disney leur nom à l'affiche suffisait à remplir la salle, quel que fût le reste du programme.

Or, outre son budget restreint, le court métrage permet à la fois les essais de nouveaux venus (à qui il serait téméraire de confier du premier coup les responsabilités écrasantes de la direction d'un grand film) et les recherches originales de ceux qui ne se contentent pas d'imiter servilement les recettes des succès commerciaux. Le désintérêt général risque donc de compromettre la source même du renouvellement de l'écran. Aussi, l'un des buts que s'était proposés dès son origine le Cinéma d'Essai était de remettre en valeur ce genre délaissé, en lui accordant une place quantitativement plus grande et en opérant une sélection plus sévère dans une production dont l'abondance va de pair avec la médiocrité.

L'actuel programme réalise ce dessein avec emphase, en réunissant quatre œuvres courtes qui méritent chacune de retenir l'attention. Il suffira d'ailleurs d'en préciser le sujet pour en faire comprendre l'intérêt.

Les trois premières sont italiennes. *En marge du Voleur de bicyclette* a été réalisé par Vittorio de Sica lui-même au cours des prises de vues. Ce n'est pas le premier essai de ce genre, mais c'est le premier dont la valeur dépasse l'anecdote. Même le profane, qui ne tient pas à savoir pourquoi il a été bouleversé par ce chef-d'œuvre du cinéma italien, ne manquera pas d'être séduit par l'évocation du travail du metteur en scène : comment s'opère le tournage d'un plan, pourquoi certains sont-ils supprimés, comment se dirige le jeu des acteurs, en l'occurrence lorsque ceux-ci ne sont pas des professionnels ?

Une nouvelle brève, « C'est la faute au soleil », a été écrite directement pour l'écran par le célèbre romancier italien Alberto Moravia.

La pantomime de Marcel Marceau, « Bip tragédien », a été tournée à Berlin en couleurs, d'après une musique d'Edgar Bischoff.

C'est la faute au soleil présente la particularité exceptionnelle d'avoir été écrit directement pour l'écran par Alberto Moravia, l'un des meilleurs des romanciers italiens contemporains.

Luchino Visconti présente cette curiosité, remarquable en Italie, d'être venu du théâtre au cinéma et d'avoir apporté à l'écran un style qui combine à la fois certaines des recettes du néo-réalisme (extérieurs vrais et acteurs non professionnels) et une recherche effrénée de la composition plastique de l'image. Aussi n'est-il pas tellement inattendu qu'ayant appris l'assassinat d'une fillette dans la banlieue de Rome il se soit précipité sur les lieux du crime, muni d'une camera au lieu d'un stylo et d'un bloc-notes — ou même d'un simple appareil photographique. *Notes sur un fait divers* réunit les images ainsi prises.

Le quatrième est une pantomime de Marcel Marceau : *Bip tragédien*. Personnellement, j'ai peu de goût pour la pantomime, en dépit d'Etienne Decroux et de Jean-Louis Barrault. Mais elle a joué un rôle trop considérable dans le cinéma muet et elle constitue une ressource trop féconde sur la scène comme à l'écran pour que soient négligeables des efforts comme ceux de Marceau, qui a beaucoup de talent.

Dans un reportage de Luchino Visconti, « Sur un fait divers », le grand pontife du néo-réalisme présente les images saisies — peu après le crime — sur les lieux où vécut et mourut une fillette assassinée et jetée dans un puits.

POUR APPLAUDIR JULES ROMAINS

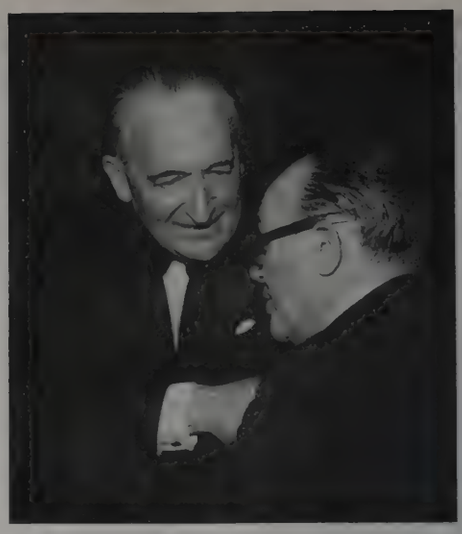

En mars 1923 Jules Romains donnait à la Comédie des Champs-Elysées *Monsieur Le Trouhadec saisi par la débauche*. Jouvet incarnait le savant géographe égaré à Monte-Carlo sur les pas d'une jeune comédienne.

« Etonnant, nous dit l'auteur, mais Debucourt, mon nouveau Trouhadec, a retrouvé spontanément certaines attitudes de Jouvet. »

L'entrée de sa pièce à la Comédie-Française coïncide pour l'écrivain avec une période de grande activité. N'a-t-il pas surveillé de près l'anthologie de ses poèmes qu'André Figueras vient de composer et de commenter chez Seghers ? Ne vient-il pas de donner, sous le couvert de John W. Hicks, des *Interviews avec Dieu*, où le sérieux s'accommode fort bien d'un goût persistant du « canular » ? Poète, essayiste, dramaturge, M. Romains repartirait-il pour une nouvelle carrière ?

Le Trouhadec n'est, il est vrai, qu'une reprise. Mais la pièce en trente ans ne s'est pas ridée. Et les Immortels, confrères de Jules Romains sous la Coupole, sont venus nombreux à la salle Luxembourg.

« C'était une réaction contre une certaine esthétique théâtrale, dit l'auteur. Je cherchais l'effet comique par l'agencement minutieux des scènes et des répliques, la « comédie pure ».

» Dites bien, ajoute-t-il, ce que ma pièce doit à ses interprètes. Quelle chance de disposer d'une troupe où de grands acteurs consentent à jouer de petits rôles ! Ma gratitude pour eux est très vive. » — M. I.

LE QUAI CONTI ÉTAIT AU LUXEMBOURG

M. ÉMILE HENRIOT.

M. ANDRÉ MAUROIS.

Spectateurs, Robert Hirsch et Jacques Charon (en tenue de soirée) retrouvent dans les coulisses les acteurs Jean Meyer et Hélène Perdrière (dans un costume de scène qui est une tenue de ville).

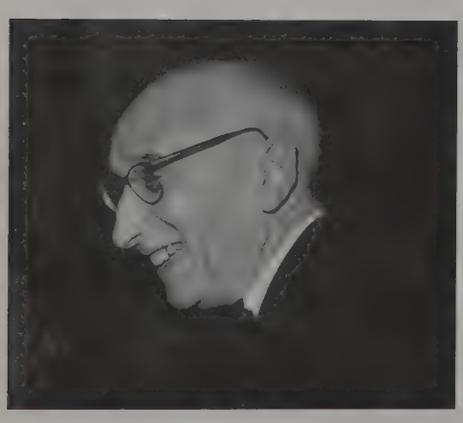

M. FRANÇOIS MAURIAC.

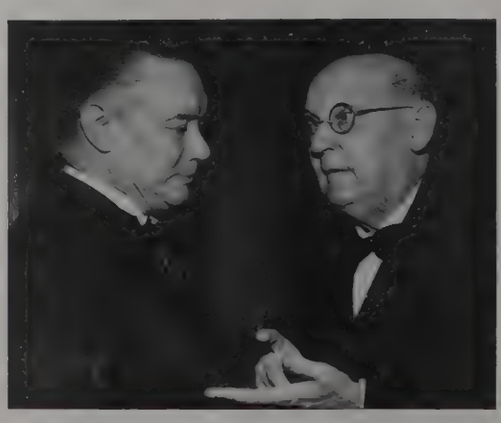

M. GEORGES DUHAMEL (à g. : Pierre Descaves).

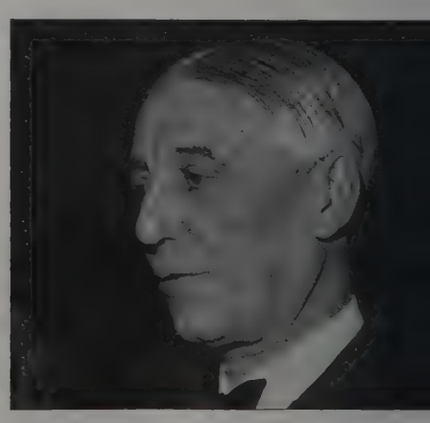

Me MAURICE GARÇON.

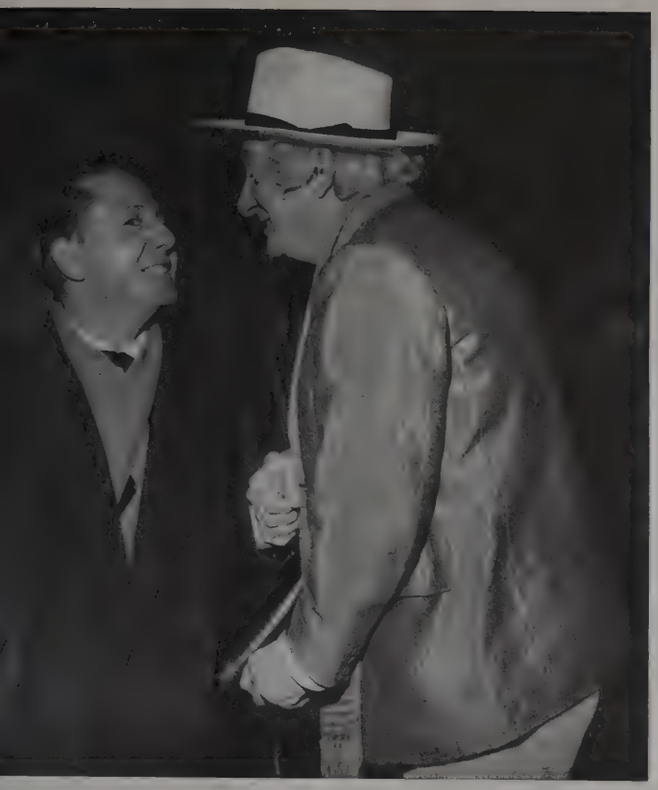

En haut, à gauche : M. Jules Romains reçoit les félicitations de M. Roger Ferdinand. **Ci-dessus :** Jean Desailly est venu saluer Jean Debucourt. **Ci-dessous :** Mme Romains complimente Ledoux.

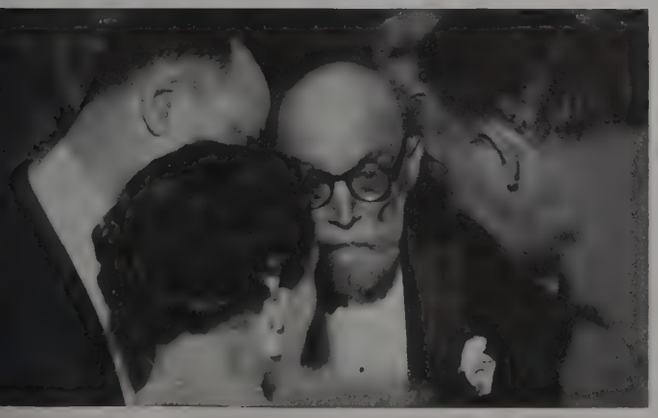

... et le poète FERNAND GREGH.

L'OPINION D'YVES GANDON SUR « MONSIEUR LE TROUHADEC » ET « SENS INTERDIT »

La Comédie-Française, qui cherche toujours des succès comiques, aurait eu bien tort de ne pas saisir l'occasion. *Monsieur Le Trouhadec saisi par la débauche,* créé par Jouvet il y a une trentaine d'années, est une farce dans toute l'acception du mot. Jules Romains l'écrivit aussitôt avec cette admirable tragédie moderne — sans doute son chef-d'œuvre dramatique — *Cromedeyre-le-Vieil.* Il y délivrait son goût du rire salubre, homérique, après les contraintes du haut lyrisme.

On n'a donc pas à chercher, dans *Monsieur Le Trouhadec,* des intentions que son auteur n'y a certainement pas mises. Maintenant qu'il a lui-même revêtu l'habit vert, il mesure peut-être mieux qu'en 1921 combien les jeunes gens peuvent être irrespectueux pour des institutions vénérables et ceux qui les représentent. Encore n'en suis-je pas bien sûr ! L'occasion s'offrait de modifier son texte : il n'a cru devoir y apporter que des corrections minimes, touchant surtout le prix de la vie. M. Le Trouhadec, illustre géographe et membre de l'Institut, reste irrémédiablement ridicule dans ses amours avec la comédienne Rolande, comme dans l'ensemble de sa vie de relation. A côté de lui, Bénin, que nous connûmes au temps des *Copains,* est le meneur de jeu pince-sans-rire. Trestaillon, le cambrioleur retraité ; Charles-Auguste Josselin, inventeur d'une méthode pour gagner à la roulette ; une vieille joueuse, un inspecteur de police et un monsieur distingué complètent la troupe burlesque.

Il fallait à cette pièce, qui fait un peu penser à une suite de sketches reliés par un fil ténu, des interprètes de premier ordre. Jules Romains a été servi à souhait. Jean Debucourt est un Le Trouhadec étourdissant de cocasserie ingénue. Il disparaît dans son personnage. André Brunot ne lui cède en rien sous la figure de Trestaillon. Ses clins d'yeux complices, son cynisme bonasse, tout en lui appelle le rire. Ledoux est un Josselin qui dépasse sa propre caricature, et Hélène Perdrière a bien du charme.

Michel de Ré a rouvert le théâtre du Quartier-Latin avec un spectacle coupé : trois petits actes, dont les deux premiers sont anodins, tandis que le troisième se présente comme une pochade amère, teintée d'humour noir. *Sisyphe et la Mort* est qualifié de fable par son auteur, M. Robert Merle. C'est un divertissement d'universitaire, à la fois intelligent et d'une imagination un peu courte. *Les Amitiés dangereuses,* annoncé comme un « badinage en huit tableaux », a été tiré d'un conte de Cécil Saint-Laurent par Maurice Tillier et André Salvet.

Tout autre est le « psychodrame » d'Armand Salacrou, *Sens interdit.* Je me demande si l'auteur n'aurait pas eu profit à tirer de son sujet une vraie pièce, développée sur trois actes. Tel qu'il l'a traité, il excite l'appétit, et le spectateur reste un peu sur sa faim.

Salacrou explique, dans un bref avant-propos au programme, que l'idée de *Sens interdit* lui vint, un jour, d'une douleur due à l'âge. Il n'est qu'un jeune grand-père, mais la cinquantaine doit payer son tribut. Alors, il se souvint d'un texte de Platon concernant un monde où les humains naissent vieillards et meurent, ou plutôt réintègrent le non-être, bébés à la mamelle. Il lui parut que la régression serait, sinon plus logique — et encore ! — du moins plus agréable que la progression.

Dix personnages sont en scène. La vieille Mathilde, octogénaire impatiente de vivre, est la dernière venue. Elle attend le nouveau-né cacochyme avec qui elle se mariera, avant de connaître, trente, quarante ou cinquante ans plus tard, les joies du véritable amour, celui qui va de pair avec la jeunesse corporelle. Daniel et Evelyne forment un couple sur la soixantaine. Ils jouent hargneusement au bésigue ou à l'écarté, tout en songeant à leur félicité future. Voici encore le trio Odile-Raoul-Paul : triangle classique, mais Raoul, trompé, sera bientôt un époux heureux. Gérard et Adé sont des adolescents : ils ont parcouru ensemble une longue route depuis la vieillesse, et en sont aux premiers serments.

Or, voici qu'une porte s'ouvre et apparaît Joseph, solide garçon de trente-cinq ans. Sans doute y a-t-il eu erreur d'aiguillage, car, à la différence de ses nouveaux compagnons, il a déjà vécu ses trente-cinq années dans le sens normal. Il ne comprend rien aux paroles au sujet de l'avenir et du passé qu'il entend autour de lui. Suit un débat sur les principes, au cours duquel chacun apporte ses arguments respectifs. Salacrou est ici à son aise, et certaines de ses formules claquent comme des gifles. La fin paraît un peu escamotée, mais qu'importe ! Il était inquiet, il a voulu nous inquiéter et y a réussi.

La mise en scène de Michel de Ré, sur son minuscule plateau, est aussi animée que possible. Monique Lenier, Jacques Couturier, Arlette Josselin, Madeleine Rousset — la « vamp » de la troupe — s'acquittent allégrement de leurs emplois.

AU GAGNANT DU PRIX D'AMÉRIQUE LE BAISER DE MISS MONDE

La plus grande épreuve de trot attelé, le Prix d'Amérique, a été, comme chaque année, disputée devant une foule énorme sur l'hippodrome de Vincennes. La course est revenue au champion allemand Permit, qui, l'an dernier, s'était classé second, et dont la victoire a été obtenue avec une grande facilité. Derrière lui se classaient un italien, Tryhussey, et la française Cancanière, gagnante en 1952, qui, bien qu'elle n'ait pu récupérer les 25 mètres de recul qui lui étaient imposés, reste cependant l' « as » des trotteurs. Miss Monde, dans une tribune, suivit avec un intérêt manifeste la course et félicita chaudement le vainqueur.

Photographies *France-Illustration* (Jacques Désavis).

Au centre : Permit, le gagnant, drivé par Weitman. Deux attitudes de Miss Monde, qui paraît être une passionnée du turf.

LA PAROLE EST AUX ASTRES

PAR MARGUERITE JUIN

Semaine du 26 janvier 1953 au 2 février 1953

LE Verseau est le roi de la semaine, avec le Soleil en conjonction au Nœud Sud, et Mercure le 1er février vient se joindre à eux pour former un magnifique trio, soutenu par un trigone de Neptune. Malgré tout, il ne faut pas exagérer les réussites très spectaculaires de cette semaine. Pluton et la Lune sont en opposition, cette dernière nous apportant une éclipse totale le 29 et le 30. Un manque d'attention dans la joie du succès peut être très grave dans l'avenir et transformer une joie en malheur. Une vague de confiance baignera délicieusement tous sentiments. Erreur collective probablement, mais les faits seront ainsi. Une nouvelle très heureuse, incroyable, peut momentanément donner bien de la joie aux cœurs ; joie erronée. La fin de la semaine sera riche en ces mouvements. Quoique l'éclipse de la Lune (visible à la fin à Paris) du 29 à 20 h. 42 au 30 janvier à 2 h. 53 et qui s'inscrit dans le zodiaque à 9°54 du Lion (au milieu du ciel de cette éclipse pour notre capitale), en opposition du Verseau puisse tout bouleverser. Semaine à vivre avec précaution.

RÉPERCUSSION DES SIGNES PLANÉTAIRES SELON LE DESTIN POUR LES PERSONNES NÉES ENTRE :

Le **21** Mars et le **20** Avril	Toujours des jours désagréables, mais que les natifs du Bélier s'apprêtent à sentir leur cœur battre plus fort.
Le **20** Avril et le **21** Mai	Grandes satisfactions nuancées par d'aussi grandes désillusions.
Le **21** Mai et le **22** Juin	Calme, ou alors 1er et 2e décans grande réussite inattendue. 3e décan, événement grave.
Le **22** Juin et le **23** Juillet	2e décan, joie sentimentale, 3e décan, santé déficiente, ennuis possibles dans la situation.
Le **23** Juillet et le **23** Août	Difficultés. Grande tristesse morale. Désillusion.
Le **23** Août et le **23** Sept.	Discussions, ruptures toujours possibles. Peines de cœur. La patience est salutaire.
Le **23** Sept. et le **24** Oct.	Beaucoup de précautions à prendre.
Le **24** Oct. et le **23** Novem.	Un geste audacieux au milieu de grandes difficultés peut rétablir heureusement bien des choses.
Le **23** Novem. et le **22** Décem.	Rupture brusque surtout 3e décan. Automobilistes, attention.
Le **22** Décem. et le **22** Janv.	Encore une semaine bien difficile à vivre. Le caractère est ombrageux, nerveux. 3e décan, grosse difficulté d'argent.
Le **22** Janv. et le **20** Février	Le succès et la joie frappent à votre porte si votre orgueil ne vient pas tout briser. Restez humble.
Le **20** Février et le **21** Mars	Sentiments qui, dans les derniers jours de la semaine, peuvent brusquement se faner.

THÈME ASTRAL DE Mlle X..., née le 1er février 1927, à...

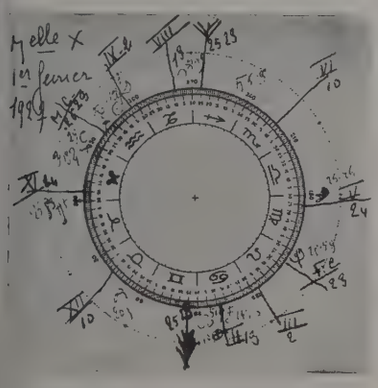

VOUS avez, mademoiselle, une chance presque insolente à l'égard de la pauvre humanité (le nœud Sud conjoint à la part de fortune en première maison) et vous avez un orgueil au moins aussi puissant, qui vous a souvent joué de tristes tours. Vous pouvez toucher à mille choses. Vous y réussissez : littérature, journalisme, avion, grands voyages, philosophie, électricité, magistrature, peut-être cinéma. Vous nagez moralement dans la stratosphère. Physiquement, il m'est difficile de vous dire si vous détestez l'avion ou si, au contraire, vous l'aimez passionnément. En tout cas, attention à un accident. Les os, les jambes, les cuisses surtout sont vulnérables en vous. Et votre santé est délicate.

Des voyages, de merveilleux voyages éclairent votre vie. Jamais, je pense, vous n'accepterez le mariage, bien que vous désiriez les joies et la paix d'un foyer. Une question pécuniaire peut venir, dans quelque temps, vous faire réfléchir, et la pensée qu'il est simple d'agir comme on le désire, mais qu'il faut réfléchir avant d'agir, pourra vous effleurer. Mais vous avez, je le répète, une telle chance que vous pouvez réussir nombre de choses sans réfléchir. Ne vous laissez pas aller à des ressentiments que vous grossissez pour la moindre futilité ; vous n'avez pas le droit de ne pas accepter les petites épreuves, les petites contrariétés qui croisent votre chemin, car alors, par un jeu bizarre des fluides, vous pourriez déchaîner de grandes forces qui vous apporteraient de véritables épreuves.

En tout, vous avez un désir d'originalité, vous n'aimez pas passer inaperçue. Vous êtes sincère, intransigeante, indépendante et impatiente. Vous refusez de vous astreindre aux règles du commun, surtout dans les questions sentimentales ; chacun peut dire ou penser ce qu'il veut : que vous importe ! mais vous êtes pendant un instant si sincère, si aimante, que vos amis vous pardonnent et vous soutiennent toujours. Vos amis, du reste, ne vous abandonnent jamais. Votre régime alimentaire doit être sobre. La vie mouvementée n'est pas faite pour arranger votre état de santé. Mais vous n'en faites qu'à votre tête, voulant trouver l'absolu en tout ; cela est une obsession, et même quand le ciel est sans nuages vous y voyez un orage pour compliquer vos sensations.

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

L'ART FRANÇAIS DE LA RENAISSANCE :

Elisabeth Chiron, *un Premier Foyer de la Renaissance, le Château de Gaillon*, préface de Marcel Aubert (Lecerf, à Rouen, A. et J. Picard, à Paris, 292 pages, 28 planches). Gaillon fut pendant cinq siècles le séjour de plaisance des archevêques de Rouen — un « lieu de délices », dira un ambassadeur italien. Ce séjour était si attrayant que le chapitre hésitait à y envoyer ses mandataires, par crainte qu'ils ne revinssent point.

Le cardinal Georges d'Amboise en fit une des demeures les plus somptueuses du royaume. C'est à identifier les auteurs de cette reconstruction qu'Elisabeth Chiron a consacré des années de recherches et sa patiente érudition, en montrant comment une ornementation d'inspiration italienne s'est plaquée sur une architecture de pure tradition française. Elle a réussi a établir les affinités entre l'école de Gaillon et celle de Vérone, sensibles notamment dans l'ordonnance des pilastres.

Elle a très exactement fixé la chronologie du château ; elle en a montré l'état aux différentes périodes de son histoire et a dressé l'inventaire de ce qui subsiste de sa décoration, dont les fragments ont été dispersés entre l'école des Beaux-Arts, le Louvre, le musée de Cluny, le château de La Rochefoucauld, etc.

L'influence de Gaillon fut considérable : elle se manifeste dans les châteaux de Meillant, de Chaumont, dans les hôtels de Rouen, dans les résidences du bord de la Loire. Ce fut un des grands centres de la première Renaissance en France.

Transformé en caserne, puis en prison, le château de Gaillon, devenu propriété privée, devrait rentrer dans le patrimoine de l'Etat, tant par les souvenirs qui s'y rattachent que par la place qu'il tient dans l'évolution de l'esthétique monumentale française. On ne peut que faire des vœux pour que soit conservé dignement ce site illustre où tant de princes de l'Eglise ont écouté le murmure des fontaines en lisant Horace et, peut-être, Ovide... pour se délasser des austérités de leur charge.

L'HISTOIRE ANECDOTIQUE :

Les Papiers de Boswell, Amours à Londres 1762-1763 (Hachette, 318 pages). Présenté par Mme Blanchet dans sa traduction française, c'est un livre qui a connu un succès étourdissant dans les pays anglo-saxons. S'agit-il, comme le dit Christopher Morley, d'un « étonnant roman policier », cette histoire des papiers Boswell perdu depuis deux siècles et retrouvés par d'heureux chercheurs chez de lointain héritiers ? N'est-ce pas plutôt un document à verser au dossier de tant de chefs-d'œuvre longtemps ensevelis dans l'oubli par la négligence ou la prudence des familles qui les détenaient ?

C'est le journal d'une année de vie à Londres d'un jeune noble écossais en quête d'un emploi dans l'armée friand d'aventures et taquinant la Muse. Il nous offre un tableau coloré de mœurs littéraires, aristocratiques et administratives au temps de George III. D'amours il n'en est guère qu'un qui y soit évoqué, et, somme toute, assez banal ; quelques aventures galantes complaisamment narrées, ne valent que par la crudité de leur aveu, qui fait songer aux *Confessions*.

Le nom de Rousseau comme celui de Stendhal, qui apparaît à la fin de la préface d'André Maurois, peuvent servir de clé à ce récit. A chaque page on y retrouve l'obsession du bonheur, par laquelle ce « classique », ami de Johnson et commentateur de Hume, annonce le futur auteur de *la Chartreuse de Parme*. Au retour de la France aimable et insouciante et de l'opulente Hollande, il en retient le déprimant jugement que l'on sait de sa patrie. « Pour garder une bonne opinion de ce pays-ci, dit-il, nous ferions mieux de n'en point sortir. » A Londres comme ailleurs, son existence trépidante l'a lancé à la recherche inlassable de ce bonheur que le siècle encyclopédique annonçait au genre humain.

Il faut remercier l'éditeur, la traductrice... et le sort de nous rendre ce passionnant auto-portrait d'un jeune homme ardent à réussir dans la vie plus encore que dans ses passagères amours.

ALBERT MOUSSET.

NÉCROLOGIE

Pierre Poisson

DEUX maîtres de la sculpture contemporaine ont disparu à quelques jours d'intervalle. Après Dejean, décédé à la Maison des Artistes de Nogent, où il s'était retiré, Pierre Poisson est mort à Paris.

Il était né en 1876 à Niort. Il a travaillé à la décoration de la Cité Universitaire et du Palais de Chaillot.

Son œuvre principale est le Monument aux morts de 1914-1918 au Havre, qui fut heureusement épargné par la dernière guerre et qui s'impose par l'ampleur et la noblesse du style.

Carlos de Beisteguy

L'AMATEUR d'art bien connu, Carlos de Beisteguy y Benitez, est décédé à l'âge de quatre-vingt-neuf ans dans sa villa de Biarritz, dont il avait fait un véritable musée.

On sait qu'il a fait don à la France des chefs-d'œuvre qu'il avait rassemblés et dont certains furent, il y a quelques années, exposés au Louvre. Grand-croix de la Légion d'honneur, ancien membre du Conseil des musées nationaux, Carlos de Beisteguy appartenait à l'Académie des Beaux-Arts comme associé étranger.

Alexandre Arquillière

LE dernier survivant, sans doute, du Théâtre Libre est mort. Alexandre Arquillière avait été des premiers compagnons d'Antoine. Très vite il fit remarquer près du puissant animateur son talent sobre et vigoureux. Il joua ensuite sur la plupart des grandes scènes parisiennes et ses créations furent très nombreuses. Il s'essaya aussi comme auteur et fit représenter deux drames : *la Grande Famille* et *la Branche morte*.

Très dévoué aux intérêts de ses camarades, il s'occupa avec un zèle constant de l'Union des artistes, dont il était président d'honneur.

RÉCITAL D'ARTISTES FÉLINS

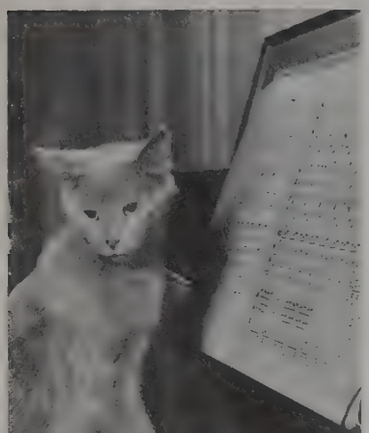

LE chat n'est pas seulement l'ami des « savants austères ». Ce compagnon qui sait être fidèle sans aliéner sa farouche indépendance est dans maints logis un hôte choyé. Dranem — l'homme des « petits pois » — aimait-il les chats ? Peut-être. Mais il eût sûrement été très heureux de les voir aider au bien-être de ses vieux camarades du café-concert et du music-hall pour lesquels il fonda la maison de retraite de Ris-Orangis. L'exposition organisée par le Club des Amis des Chats en l'hôtel Salomon de Rothschild l'était en effet au bénéfice de cette fondation.

On y put admirer les plus beaux spécimens de la race féline.

Ceux que nous montrons ici ne témoignent-ils pas pour la musique instrumentale et vocale de dispositions qui permettent de les classer parmi les artistes ?

COURRIER MUSICAL

Des concertos de Hændel trop rarement exécutés

JE m'en voudrais de passer sou silence l'entreprise du jeune che d'orchestre Jean Mac Nab, qui, a retour d'une tournée d'Europe, vien de donner, à la tête de l'Associatio des Concerts Colonne, l'audition int grale des douze concertos pour orgu « avec cadences improvisées » d Hændel.

Courageuse tentative en faveu d'œuvres de haute qualité musical trop rarement jouées. Jean-Jacqu Grunenwald, soliste de ces pièces, d l'auteur du *Messie* et de la *Wat Music* montre une richesse et un variété d'invention incomparables, pris quelques libertés de rythm Elles étonnent chez un pareil mus cien, qui nous a habitués à une plu grande fidélité. Jean Mac Nab, e revanche, a conduit l'orchestre ave vigueur, précision, générosité, fa sant bien sonner le bel ensemb dont il avait la direction.

LA FOIRE AUX VINS D'ANJOU

POUR la quarante et unième fois, la foire aux vins d'Anjou a été inaugurée le 10 janvier. Les invités ont fait honneur aux vins de 1952, qui se sont révélés d'excellente qualité. La journée s'acheva par l'intronisation de nouveaux chevaliers du Sac-à-Vin dans le décor des caves Plantagenet.

LA FRANCE HONORE SES AMIS BRÉSILIENS

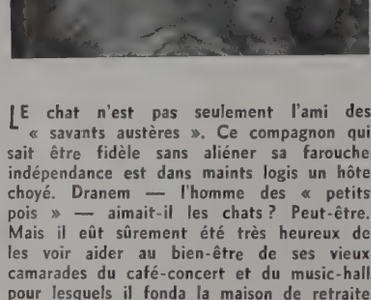

AMBASSADEUR de France à Rio-de-Janeiro, M. Gilbert Arvengas a remis la Légion d'honneur aux professeurs Leonidio Ribeiro et Celso Kelly (ci-dessus).

PANORAMA RADIOPHONIQUE

Le théâtre à la télévision

DEPUIS quelques mois, M. d'Arcy veille avec ferveur à l'essor de la Télévision et obtient de substantiels résultats. Il estime à juste titre que des formules nouvelles, propres au perfectionnement de cette branche radiophonique, doivent être constamment recherchées. Le progrès est en marche. Ici, le jeu dramatique se différencie totalement de celui du théâtre.

Grâce aux « gros plans », la Télévision possède l'extraordinaire supériorité de pouvoir saisir les plus fugitives expressions sur le visage des interprètes. Il convient aussi d'établir des programmes spéciaux, car, si le théâtre et le ciném s'adressent à des collectivités, la Télévisio va toucher à domicile l'individu ou famille. Avec la collaboration des metteu en scène Hecht, Lucot, Claude Barm Cazeneuve et Margaritis, M. d'Arcy adap des œuvres qui bénéficient des technique nouvelles, telles qu'*un Conte de Noë* d'après Dickens, *le Train pour Venise*, e hommage à la mémoire du regretté Lou Verneuil. Il projette même de présente un roman policier de Peter Cheyney qu l'on a déjà vu à la scène, *Danse san musique*. Mardi prochain une pièce d Martens, *le Village des miracles*, ser montée pour la première fois.

W.-L. LANDOWSKI.

AVIS AUX
PROPRIÉTAIRES DE 4 CV RENAULT

Depuis juin 1951, la Régie Renault équipe toutes les 4 CV avec les amortisseurs Allinquant-De Carbon (licence De Carbon). Plus de 650.000 amortisseurs sont ainsi en circulation sur ces voitures à la plus grande satisfaction des usagers.

De très nombreux propriétaires de 4 CV sorties avant cette date, désirant profiter des avantages très sensibles que procurent ces amortisseurs (tenue de route améliorée, sécurité de conduite totale, conservation de la voiture) nous vous informons que le « Montage Mercur » permet dorénavant de monter les amortisseurs Allinquant-De Carbon sur toutes les 4 CV quelle que soit leur date de sortie.

Documentation et adresses des Stations de montage aux Éts MERCUR, constructeurs, Service « B », 137, rue Victor-Hugo, LEVALLOIS - PER. 42-20.

LES SPECTACLES

ATELIER
LA TÊTE DES AUTRES

TH. des ENFANTS MODÈLES
252, Faubourg-Saint-Honoré
à 15 h., le dimanche, **la Sœur de Gribouille**, et le jeudi,
Les Aventures des 3 petits cochons.

SIX « FRÉGATES » PAR MONTS ET PAR VAUX

OSLO, Stockholm, Lisbonne, Cadix, Naples, Trieste, Innsbruck marquent les points extrêmes atteints par les six « Frégates » Renault qui, réparties en trois groupes de deux, ont parcouru, en une semaine, 5.000 km. à travers l'Europe. Ce circuit représentait pour chaque automobile un trajet de 600 à 850 km. par jour, dans des conditions que la neige et le verglas rendaient particulièrement difficiles.

Quatre ou cinq passagers, avec tous leurs bagages, avaient pris place dans chacune des voitures, ce qui permit à des journalistes représentant quatorze grandes revues automobiles européennes d'apprécier, au cours de cette démonstration de grand tourisme, le confort et le comportement remarquable de la « Frégate » en toutes circonstances. Le retour de ces six « Frégates » a été fêté au magasin Renault de l'avenue des Champs Elysées, où les voitures ont été expo sées. Dans la poussière du voyage, qu recouvrait encore le capot de l'un d'elles, des doigts avaient tracé le nom de deux capitales visitées, comme pou célébrer une conquête.

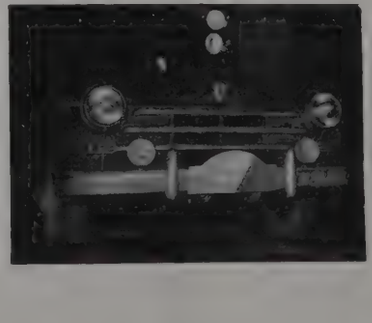

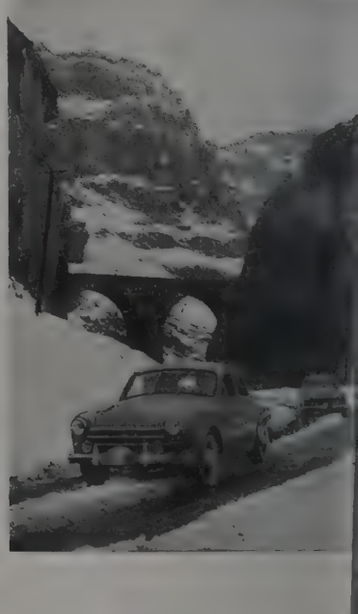

SAMEDI-SOIR
L'HEBDOMADAIRE DE CLASSE

LE COMTE DE DALKEITH ÉPOUSE MISS MAC NEILL

S. M. la reine Elizabeth, sa sœur, la princesse Margaret, le duc d'Edimbourg et 1.600 invités ont assisté, en la cathédrale Saint-Gilles, à Edimbourg, au mariage de Miss Jane Mac Neill avec le comte de Dalkeith. Celui-ci possède une des plus grandes fortunes du Royaume-Uni et la rumeur publique en fit un moment un prétendant à la main de la princesse Margaret. D'une rare beauté, la nouvelle comtesse appartient à une très vieille famille écossaise. Les jeunes époux ont choisi la Corse pour leur voyage de noces.

★ ★ ★ ★ PETITES INVENTIONS ET TECHNIQUES NOUVELLES ★ ★ ★ ★

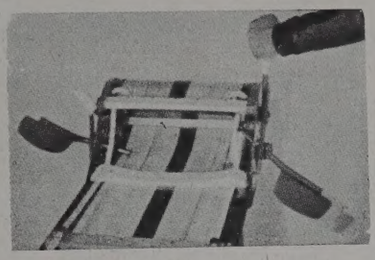

LUGE A FREINS

LES parties de luge peuvent être dangereuses quand la pente est raide et le terrain accidenté. C'est pourquoi un inventeur américain a imaginé un système de freinage permettant d'arrêter l'appareil en cours de descente. De chaque côté de la luge, un levier fait pivoter une lame d'acier qui se déplace à la fois dans le sens de la marche et de haut en bas, s'enfonçant profondément dans la neige. Ainsi l'arrêt n'est-il pas trop brusque pour les passagers. On peut également utiliser un des deux freins pour faciliter la manœuvre dans les virages.

L'ENTRETIEN DU MATÉRIEL

QUE l'on voyage en train ou en voiture, le transport des skis réclame quelques précautions si l'on veut les conserver en bon état. Le Them-skis est spécialement conçu à cet usage. Il est constitué par une armature en bois incurvée de part et d'autre pour épouser la forme des skis qui s'y appliquent. L'originalité de l'appareil est dans le système de bridage, qui se fait sans boulons, à l'aide de trois brides à levier basculant qui opèrent un serrage automatique rapide et régulier. Cet appareil ne pèse que 2.380 grammes et il servira, pendant la morte saison, à maintenir les skis en forme.

LE SKI VOLANT

CE nouvel Icare pratique un sport lancé récemment en Autriche, le ski à voile, dernier perfectionnement de la technique du saut. La voile est ajustée aux bâtons et fixée en son centre sur la poitrine du skieur. Elle permet d'effectuer sur les pentes des sauts de plus de 15 mètres de longueur. Pour les novices elle facilite l'équilibre. Les adeptes assurent que l'on a l'impression de voler réellement dans les airs.

VOUS POUVEZ EN TOMBANT ÉVITER FRACTURES ET FOULURES

IL existe un dispositif qui est indispensable si l'on veut éviter les risques d'accidents.

Au cas où il est victime d'une chute violente ou d'une torsion anormale, le skieur doit pouvoir dégager instantanément son pied du ski.

Une enquête a été effectuée dans les stations de sports d'hiver.

Elle a révélé que les accidents sont plus de trois fois moins nombreux parmi les skieurs équipés de fixations de sécurité que parmi les autres.

Il y a cependant un système très largement répandu aux U. S. A., et que fabrique maintenant en grande série une maison française.

Il se compose d'un rouleau de butée vertical qui vient s'encastrer dans une ferrure vissée sur le bout de la semelle du soulier.

Le soulier lui-même est maintenu dans un guide pivotant et poussé contre le rouleau, en marche normale, par le ressort de fixation.

En cas de chute avec torsion du ski, le rouleau pivote en libérant le pied.

La pose se fait à la place de l'étrier de n'importe quelle fixation ordinaire et le réglage est extrêmement simple.

Claude THOMAS.

A TRAVERS LES EXPOSITIONS

Délassements policiers

DE toutes les manifestations qui présentent au public les œuvres d'une famille professionnelle, le Salon artistique de la police, organisé à la galerie Ror-Volmar sous la direction technique du maître Raymond Servian, est sans nul doute l'une des plus attachantes. Cette exposition coïncide avec le IIIe Salon des peintres de la police toulousaine, qui se tient dans la capitale du Languedoc. Elle est composée de plusieurs sections : la gravure, la reliure, la sculpture, la musique et les lettres y ont leur place. C'est ainsi que, parmi plusieurs romans, ouvrages documentaires et recueils de poèmes, M. Armand Ziwès, préfet honoraire qui appartint à la haute administration de la police, expose — et est venu signer — son « A Montmartre, le soir ».

PHILIPPE JAGOT-LACHAUME : « le Signal rouge ».

Mais la place d'honneur revient à la peinture. Tous les styles sont représentés.

Ces artistes amateurs s'expriment avec une parfaite sincérité.

Plus d'un affirme du reste une réelle personnalité. On ne peut, par exemple, rester insensible à la poésie que dégagent les paysages de MM. Philippe Jagot-Lachaume, Raymond Emmanuel et Henri Landel.

Le portrait, lui aussi, est bien représenté, par des peintres comme Louis Ragaru, qui nous offre un « Raimu » plein de vie.

Les natures mortes sont nombreuses et prennent parfois un tour inattendu, comme dans la toile que nous reproduisons ici et que son auteur, M. Georges Dupont, a baptisée « Répit ».

C'est sans doute, de toutes les œuvres exposées, la seule où l'artiste n'ait pas oublié son métier.

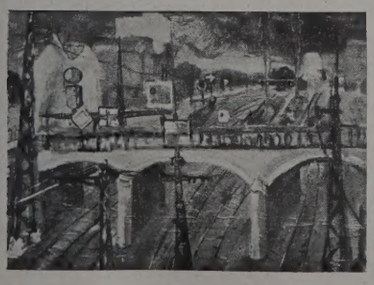

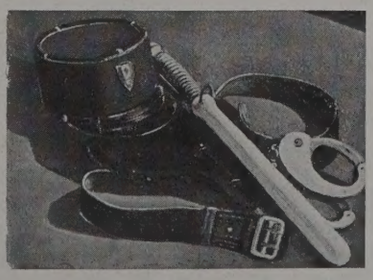

LES ÉCHECS (N° 107) PAR ANDRÉ CHÉRON.

Solution de la fin de partie N° 109.

Noirs : Griesmann

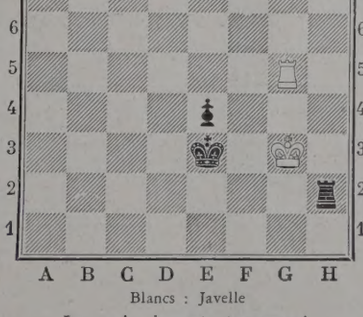

Blancs : Javelle

Les noirs jouent et gagnent.

Cette fin de partie, qui fut jouée au tournoi majeur du championnat de France (Charleville, septembre 1952), fut maltraitée par les deux joueurs.

Voici le gain forcé que j'ai découvert. 1 ... Th2-h8! (et non 1 ... Th2-d2? comme il fut joué ; 2. Tg5-a5! Nulle. Voir numéro 216 de Chéron : *Nouveau Traité complet d'échecs. La fin de partie.* Ni 1 ... Th2-a2? ; 2. Tg5-b5! Nulle, Ré3-é2 ; 3. Tb5-b1, é4-é3 ; 4. Rg3-g2, Ré2-d3+ ; 5. Rg2-f1. Nulle ; ou 4 ... Ta2-a8 ; 5. Tb1-b2+, et échec jusqu'à ce que le roi blanc vienne sur ç et alors Tb7! menaçant Rg2-f1 ou f3. Ni 1 ... Th2-h1? ; 2. Rg1-g2! Nulle, Th1-a1 ; 3. Tg5-b5!) ; 2, Tg5-g7, coup d'attente (si 2. Tg5-a5, Th8-g8+, gagne en refoulant le roi blanc sur h, après quoi le pion noir avance sans obstacle. Si 2. Rg1-g2, Ré3-é2!) 2. ... Th8-a8! (ravit la colonne a à la tour blanche, c'est-à-dire sa meilleur colonne. Et non 2 ... Th8-b8 ; 3. Tg7-g6, Tb8-b1? ; 4. Rg1-g2 Nulle, Ré3-é2 ; 5. Tg6-a6!, é4-é3 ; 6. Ta6-a2+, Ré2-é1 ou d1 ; 7. Rg2-f3 gagne le pion; ou 6 ... Ré2-d3 ; 7. Ta2-a3+ Nulle parce qu'il y a trois colonnes entre la tour noire et le pion) ; 3. Tg7-g6 coup d'attente, Ta8-a1! ; 4. Rg3-g2 (pour éviter d'être refoulé sur h par Ta1-g1+) 4 ... Ré3-é2 ; 5. Tg6-b6, é4-é3 ; 6. Tb6-b2+ (6. Tg6-é6, Ré2-d2 ; 7. Té6-d6+, Rd2-é1 menaçant é3-é2. Si 8. Th6-h6, Ta1-a2+ ; 9. Rg2-f3, é3-é2 gagne) 6 ... Ré2-d3 ; 7. Tb2-b3+ (les échecs de la tour noire sont inefficaces parce que deux colonnes seulement la séparent du pion. Principe des trois lignes. Voir Chéron : ouvrage cité, page 197) 7. ... Rd3-d2 ; 8. Tb3-b2+ (8. Rg2-f3, Ta1-f1+ ; 9. Rf3-g2, é3-é2 gagne) 8 ... Rd2-ç3 ; 9. Tb2-é2 (9. Tb2-b8, é3-é2) 9 ... Rç3-d3 ; 10. Té2-b2 (10. Rg2-f3, Ta1-f1+) 10 ... é3-é2 gagne.

Comité de Direction :
Président : Vincent DELPUECH.
Directeur : G. CAHEN-SALVADOR.
Administrateur : S.-M. QUILICI.

FRANCE-ILLUSTRATION MONDE ILLUSTRÉ

13, rue Saint-Georges

Publication hebdomadaire.
GEORGES OUDARD
Fondateur.

TÉL. Administration : TRUdaine 82-51
Rédaction : TRUdaine 78-47

TARIFS D'ABONNEMENT

Chèques postaux : PARIS 4670-19
Adresse télégraphique : ÉDIFRANCILUS

FRANCE ET UNION FRANÇAISE

	ABONNEMENT N°1	ABONNEMENT N°2	ABONNEMENT N°3
Un an...	4.700	6.000	7.000
6 mois...	2.400	3.100	3.600

ÉTRANGER

	ABONNEMENT N°1	ABONNEMENT N°2	ABONNEMENT N°3
Un an...	5.700	7.250	8.600
6 mois...	2.900	3.725	4.400

L'abonnement n° 1 donne droit à **49** numéros de **52** pages. Ce tirage comprend chaque semaine les mêmes pièces ou les mêmes romans que ceux édités dans notre Supplément théâtral et littéraire. **L'abonnement n° 2** est composé de **49** numéros de **44** pages (nouvelles, reportages, études) et, en outre, de **3** numéros spéciaux : **Noël, Printemps, Salon de l'Automobile. L'abonnement n° 3** comprend **49** numéros de **44** pages (informations, études, reportages), ainsi que **3** numéros spéciaux : **Noël, Printemps, Salon de l'Automobile** et également **24** numéros de notre Supplément théâtral et littéraire.

★

Le supplément théâtral et littéraire, en fascicule séparé, réservé aux seuls abonnés, paraît avec le 1er et le 3e numéro de chaque mois.

★

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbres-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LA SEMAINE HIPPIQUE

LE CALENDRIER ÉQUESTRE DE L'ANNÉE

LE calendrier des grands concours internationaux officiels vient de paraître, montrant ainsi la pérennité d'un sport qui prend chaque jour plus d'importance, et dont la portée, étant donné la classe des participants, dépasse souvent les limites de l'hippisme pur.

Dix-sept tournois y sont déjà annoncés, contre dix-neuf en 1952, mais le Canada et le Mexique n'ont pas encore fixé leurs dates. Avec leur adhésion le chiffre de dix-neuf sera largement dépassé.

AU GALOP A TRAVERS LE MONDE

NICE se situe en ouverture, du 18 au 27 avril, avec ses engagements nombreux et son Prix des Nations réputé. Scandinaves, Britanniques, Belges, Hollandais quittent à cette occasion les brumes nordiques pour rencontrer sous le soleil de la Côte d'Azur les cavaliers du Centre-Europe et des rivages méditerranéens.

Rome, 1er au 10 mai ; Madrid, 16 au 25 mai ; Lisbonne, 30 mai au 7 juin : cette trilogie équestre de printemps permettra d'attendre l'euphorie des beaux jours et le retour en France.

Du 13 au 21 juin Paris organise au Parc des Princes la « fête mondiale du cheval ». Des formules entièrement nouvelles régiront le « championnat mondial de concours hippique ».

Cette épreuve majeure dans laquelle figurent les cravaches célèbres sera l'événement n° 1 de la saison.

Spa, renommée dès la Belle Epoque, prend la suite, du 26 au 29 juin, devançant Aix-la-Chapelle (4 au 12 juillet).

La piste du White City Stadium, rendez-vous de la gentry londonienne (20-25 juillet), mettra les jumpers « sur leurs jambes » pour le Horse Show de Dublin (4-8 août), fameux par ses obstacles semi-fixes, sa ligne « de terre » et la succession des Six Permanents.

Ostende-Le Zoute (21-30 août), Rotterdam (2-6 septembre) ramèneront les équipes sur le continent, le temps de se décider soit pour Bilbao (12-20 septembre), soit pour Pignerol (26 septembre-4 octobre).

L'embarquement pour l'Amérique se sera déjà posé. Seuls jusqu'ici Harrisburg (24-31 octobre) et New-York (3-10 novembre) sont inscrits au programme. On ne s'en tiendra pas là. Pour ceux qui seront restés en Europe, le rassemblement de Genève, du 14 au 22 novembre, fera prendre des quartiers d'hiver tard venus dans l'année finissante.

TRE-HARDY.

N'ABIMEZ PLUS VOS MURS AVEC DES CLOUS

SERVEZ-VOUS DU MERVEILLEUX CROCHETX qui se fixe avec une aiguille acier dans tous murs, même en brique, ne laisse aucune trace après extraction. Baisse de 5 % D du F. Exigez le véritable Crochet X.

SE MÉFIER DES IMITATIONS

OFFICIERS MINISTÉRIELS

A vendre
130 kms Paris
PROPRIÉTÉ
style norm., nombr. dépend., 1re conf. État neuf. 17 gr. pièces. Parc. Total : 65 ha dont 48 ha herbages. Étang poiss. Prix à déb.
CHAUVEAU, 5, pl. P.-Sémard, Chartres (E.-et-L). Tél. 4-41.

TOURISME ET VILLÉGIATURES

CÔTE D'AZUR

Venez sur la Côte d'Azur faire votre cure salutaire de vie souriante!
Rens. : Comité Régional du Tourisme, 20, Bd Carabacel, Nice, et aux Syndicats d'Initiative des stations.

NICE (A.-M.)
HOTEL MONDIAL
180 chambres, 108 bains, 50 m. mer. Près Musée Masséna
ENTIÈREMENT REMIS À NEUF
Ouvert toute l'année
PRIX LES PLUS ÉTUDIÉS
Vous conseille son
RESTAURANT DE GRANDE CLASSE
sans créer aucune obligation d'y prendre vos repas.

WINDSOR SANS PENSION
11, r. Dalpozzo
près mer. 60 ch. gd conf. av. tél. Px mod.

CANNES (A.-M.)
GALLIA-PALACE Parc Situation tranquille Son restaurant
Appartements privés avec cuisine.

BEAULIEU-SUR-MER (A.-M.)
HOTEL MÉTROPOLE sit. unique bord de mer
Rest. 1er ordre. Bar - Plage privée.
Tél. 200-08 et 200-09

MONTE-CARLO
HOTEL ALEXANDRA
Nouvelle direction : AGID
PRIX MODÉRÉS
5 minutes des jardins et Casino

EZE-SUR-MER (A.-M.)
Cap Estel Hôtel 5 km. Monte-Carlo Cadre unique
Plage privée - Piscine - Parc 18.000 m².

SPORTS D'HIVER

MEGÈVE (Hte-Savoie)
LA RÉSIDENCE ★★★★
125 chambres - Tél. : 200-306-307
PATINOIRE PRIVÉE
BAR - ORCHESTRE
Réduction de 20 % EN JANVIER

VAL D'ISÈRE (Savoie)
Hôtel de
l'AIGLE BLANC
tout le confort dans l'ambiance sympathique d'un chalet de montagne. Cuisine et direct.
REYGROBELLET
de St-Germain-de-Joux.

COMBLOUX (Hte-Savoie)
Hôt. Idéal Mt-Blanc Tout conf. (C.F.T.) Pens. dep. 1.200 fr.
Téléphér. - Téléski. Vue sur Mont-Blanc.

VALLÉE du RHONE

LYON (Rhône)
Hôtel Globe et Cécil ★★A
17-19-21, rue Gasparin
Centre Bellecour, Conft. Tranquille.
Avec son RESTAURANT 1er ordre.

BELGIQUE

A BRUXELLES
Une tranquillité incroyable se trouve à l'**Atlanta-Hôtel,** dans une ambiance select et reposante. 1 pers. 190 fr., 2 pers. 325 fr. petit déjeuner très riche compris.

Cette rubrique bénéficie de conditions spéciales réservées à MM. les Hôteliers ainsi qu'aux Syndicats d'Initiative.

Arosa

Féerie en blanc sous un ciel bleu

GRISONS ★ SUISSE ★ 1800 MÈTRES

Forfait pour 7 jours	lits	Fr. s. min.	Fr. s. max.
Hof Maran (nouv. bât.) ...	100	192.—	288.—
(anc. bât.) ...		176,50	242.—
Arosa Kulm ...	170	192.—	288.—
Tschuggen Grandhôtel ..	180	192.—	288.—
Excelsior ...	100	192.—	288.—
Des Alpes ...	60	176,50	250.—
Eden ...	70	176,50	250.—
Seehof ...	110	176,50	250.—
Valsana ...	100	176,50	250.—
Alexandra Golf Hôtel	90	169.—	227.—
Bellevue ...	110	169.—	227.—
Berghotel Prätschli	80	169.—	227.—
Raetia ...	90	169.—	227.—
Hohenfels ...	80	169.—	227.—
Post-und Sporthôtel	70	169.—	227.—
Alpensonne ...	40	148.—	198.—
Suvretta ...	40	147.—	190.—
Belvédère-Terrasse	70	143,50	198.—
Tanneck ...		126,50	160.—
Merkur ...	40	143,50	198.—
Surlej ...	40	143,50	210.—
Streiff-Juventas ...	50	143,50	210.—
Anita ...	40	140.—	175.—
Berghus ...	40	140.—	190.—
Touring ...	30	136.—	175.—
Gentiana ...	30	136.—	175.—
Rothorn ...	80	136.—	190.—
Hubelsee, garni ...	35	chambres	4,50/8.—

Kursaal-Casino avec jeu de boules.

Programme d'hiver 1952-53

Janvier	24	Stade d'Obersee : Fête de glace.
	25	Courses de chevaux.
	25	Tests officiels suisses de patinage.
Février	10	Concours international de saut à ski avec participation des meilleurs sauteurs du monde.
	12	Hockey sur glace : Match de championnat Arosa : Davos.
	15	Hockey sur glace : Match de championnat Arosa : Berne.
	22	Hockey sur glace : Match de championnat Arosa : Bâle.
	24	Concours d'hiver de tir : Pistolet à Maran.
	26	4e fête d'hiver d'Arosa.
Mars	21-22	2e Polyathlon d'hiver (descente, fond, tir, escrime).

Région de ski idéale ; la plus grande école suisse de ski (40 instructeurs et guides) ; piste de slalom ; nouveau stade de sport (800 places) ; 4 skilifts ; tremplin de saut ; 4 patinoires ; curling rinks ; hockey ; skijöring.

Renseignements et prospectus : Agences de voyages, Office national suisse du tourisme à Paris (2e), 37, boul. des Capucines, et à Nice, Office du tourisme Arosa ou auprès des Hôtels mentionnés.

Imprimé sur les presses de la S. N. E. P. (Imprimerie Bobigny). Dépôt légal 1er trimestre 1953. N° 255. — Printed in France.

HISTOIRE DU VILLAGE DE CORNEBU

TEXTE ET DESSINS D'EMMANUEL LAMOTTE ★ LE GUET-APENS ★

On remonta le courant puis on se laissa orter. Marcel regardait tendrement Roxie Roxie regardait ardemment le militaire. elui-ci convoitait la rentière, celle-ci couvait des yeux Marcel.

Pauvre Marcel, il comprit soudain que la vie n'était qu'illogisme et fantaisie. Que deux cœurs ne pouvaient s'emboiter sans heurt. Il eut voulu se jeter à l'eau, se rendre intéressant, faire chavirer la barque, sauver Roxie, il eut voulu mourir.

La journée se termina dans une demi somnolence et le relâchement gauvin qu'inspirent la nature et le grand air. Pour la première fois Roxie refusa de jouer avec Marcel. La veuve consola le roi du jour et lui fit prendre conscience de ses vingt ans

e soir là Marcel se grisa. Le vin lui donna le la force, de la compréhension, de la agesse, et surtout l'oubli de sa peine. Cependant l'image de Roxie devait le poursuivre toute sa vie.

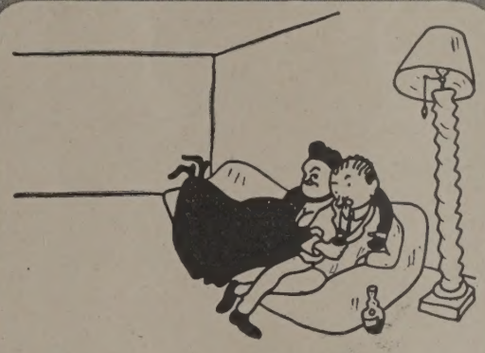

L'adolescence de Monsieur Benoit fut calme. Il entra à la perception comme garçon de courses puis passa aide comptable. Il vivait chez ses parents, voyait Roxie de loin et Madame Pétale de près

Celle-ci dédaignait les avances brutales du caporal Octave, tandis que Roxie se désolait de l'indifférence de ce dernier à son égard. Aussi Roxie eut-elle recours à un ingénieux stratagème

Elle appâta le militaire avec des plats bien cuisinés, des vins de choix, des gâteaux à la crème et pour déguster ce repas l'entraina dans les bois de Cornebu un dimanche où le baron-colonel chassait le cerf.

Octave mangea, but, but et mangea tant et si bien qu'il éprouva bientôt le besoin de s'isoler. Conduite par le baron-colonel et ses piqueurs la chasse avançait vers la clairière que Roxie avait choisie.

La bête apparut, puis la meute. Lorsque le baron-colonel passa près d'elle Roxie le pria de la protéger contre un satyre qui disait-elle était venu troubler son déjeuner....

Résumé des chapitres précédents. Cornebu petit bourg entouré de vignes et de forêts.... Enquêtant sur l'assassinat de Madame Pétale et le vol du bidule, le policier Tout-œil et Toute-oreille se penche sur l'enfance de Marcel Benoit, caissier à la perception et précoce amoureux de Roxie fille de Madame Pétale....

LA SEMAINE PROCHAINE : UNE RUSE FEMININE

FEB 1 0 1953

BYRRH
VIOLET FRÈRES
THUIR (PYRÉNÉES-ORIENTALES)
BYRRH
DÉPOSÉ conform! A LA LOI
tout CONTREFACTEUR sera poursuivi
Violet Frères
A SERVIR FRAIS